DÉCEMBRE 2004

DEPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

COMMUNE DE MARNES

PLAN DE REFERENCE

P O N A N T
Stratégies Urbaines

95 rue Toufaire
17300 Rochefort
tél : 05 46 99 00 64
fax : 05 46 99 49 02
ponant.urba@wanadoo.fr

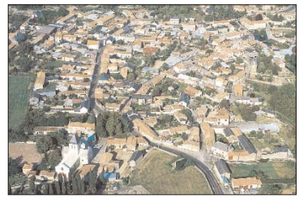

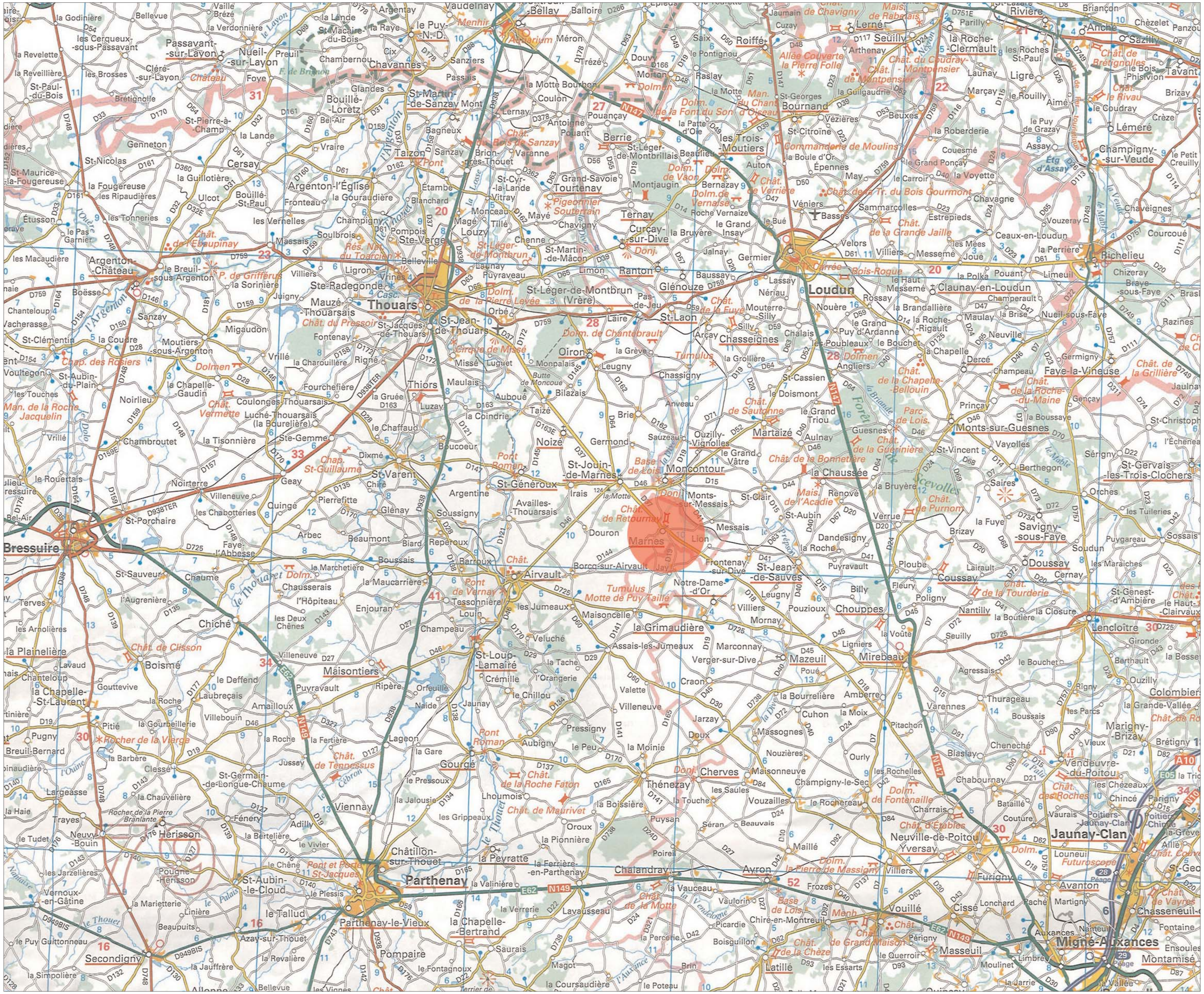
Thouars
Loudun
Bressuire
Parthenay
Airvault
Marnes
St-Jouin-de-Marnes
Moncontour
Richelieu
Mirebeau
Jaunay-Clan
Migné-Auxances
Neuville-de-Poitou
Argenton-Château
St-Varent
Lencloître
Oiron
Thénezay
Secondigny
St-Loup-Lamairé
Vouillé
Monts-sur-Guesnes

SOMMAIRE

0. INTRODUCTION Page 06

1. ÉLÉMENTS DU CONSTAT Page 08

2. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT Page 52

3. LES ACTIONS À METTRE EN OEUVRE Page 55

4. BILAN FINANCIER - ECHEANCIER Page 138

5. CONCLUSION Page 141

SOMMAIRE

0. INTRODUCTION **Page 06**

1. ÉLÉMENTS DU CONSTAT **Page 08**

1.1 Analyses statistiques Page 09
1.1.1 Démographie Page 09
1.1.2 Actifs et Migrations Domicile-travail Page 10
1.1.3 Le Logement Page 21
1.1.4 Quelques données sociales Page 24

1.2 Analyse du territoire communal Page 26
1.2.1 Le Développement historique Page 26
1.2.2 Éléments paysagers Page 29
1.2.3 Le patrimoine Page 32
1.2.4 Le réseau de voirie Page 35
1.2.5 Commerces, services, activités et équipements Page 38
1.2.6 Bâti et espaces publics Page 42

1.3 Éléments de synthèse Page 47
1.3.1 Atouts et handicaps de la Commune Page 47
1.3.2 Problématiques Page 50

2. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT **Page 52**

3. LES ACTIONS À METTRE EN OEUVRE **Page 55**

Objectif 1 : Marnes : porte d'entrée du pays de gatine et du thouarsais Page 59

Action 1 : Un espace d'accueil en porte d'entrée du territoire Page 60
Action 2 : Des belvédères Page 63
- En surplomb de la vallée
- A proximité des carrières de pierre
Action 3 : Découverte de la faune et la flore : Le chemin de Saint-Hilaire Page 66
- Les vallées sèches
- Les anciennes carrières
- Les coteaux
Action 4 : Mise en scène de la bataille de moncontour Page 69

Action 5 : Développement de l'accueil touristique Page 72
- Gites ruraux
- Chambres d'hotes
- Les coteaux

Action 6 : Une signalétique adaptée Page 74

Objectif 2 : Découverte du village, une traversée calmée et maitrisée Page 76

Action 7 : Traitement des entrées Page 77
Action 8 : Sécurisation et embellissement de la traversée du bourg Page 81
Action 9 : Réalisation d'un espace public-parc au bord de la rivière de la «Dive» Page 85
Action10 : Valorisation des abords de la Mairie Page 89
Action 11: Principe de traitement des rues et ruelles Page 92
Action 12: Poursuite de l'aménagement de l'espace vert et mise en valeur patrimoniale de l'église Page 97
Action 13: Actions complémentaires Page 100
- Sensibilisation des habitants à la réhabilitation des façades
- Maintien des murs en moellons calcaires
- Fleurissement

Objectif 3 : La vallée de la dive, support d'un nouveau développement touristique et culturel Page 103
Action 14 : Des promenades le long de la vallée de la dve (Pays, CDC, ...) Page 104
Action 15 : Mise en place de boucles pédestres entre les plateaux et la vallée Page 107
Action 16 : Valorisation des éléments liés à l'eau Page 111
Action 17 : Rénovation d'un moulin à eau : création d'un espace d'interprétation sur la Dive Page 114
Action 18 : Protection et développement des jardins potagers au bord de la Dive Page 117
- Poursuivre la mise en valeur du jardin «Florilège»
- Favoriser les échanges de plantes et de conseil
- Etc...
Action 19 : Développement de la pêche dans la vallée Page 121
Action 20 : Protection des marais de Chandalloux Page 123

Objectif 4 : Maintien d'une population permanente Page 125
Habitat
Action 21 : Incitation à la création de logements locatifs Page 126
Action 22 : Accueil maîtrisé des nouveaux secteurs d'habitation aux franges du bourg Page 129

Equipements, activités
Action 23 : Les equipements associatifs à valoriser Page 132
Action 24 : Un multiple rural, bar associatif Page 136

0. INTRODUCTION

0 INTRODUCTION

Les élus de la Commune de Marnes ont souhaité engager une réflexion sur l'avenir de leur territoire et disposer d'un outil de programmation permettant de dégager les actions à mettre progressivement en oeuvre.

Ce Plan de Référence repose sur une analyse et un diagnostic portant sur l'ensemble du territoire.
Il comprend différents éléments statistiques et une analyse du territoire faite à partir d'une enquête terrain et de nombreux entretiens.
Les atouts et handicaps de la Commune sont présentés en synthèse de cette première partie d'étude.
La seconde partie présente les objectifs de développement tels qu'ils se dégagent à la fois des éléments techniques et des réflexions engagées avec les élus.
Enfin la troisième partie décrit concrètement les différentes actions à mettre en oeuvre.
Les actions, chiffrées individuellement, font l'objet d'un récapitulatif financier permettant de dégager les actions que les élus souhaitent prioritaires.

L'ensemble de la démarche du Plan de Référence, qui a représenté un moment important de réflexion associant techniciens, Services de la Commune, Administrations, Habitants et Élus, devrait permettre à ces derniers de réaliser un ensemble d'actions cohérentes les unes avec les autres au cours des années à venir.

1. ÉLÉMENTS DU CONSTAT

1. ÉLÉMENTS DU CONSTAT

1.1 ANALYSES STATISTIQUES

1.1.1 Démographie

On recense en 1999, 255 habitants, répartis sur un territoire communal d'une superficie de 17 km2, soit une densité de population de 15 habitants par km2.
La commune de Marnes est moins densément peuplée (15 habitants/km2) que la Communauté de Communes pour le Développement de l'Airvaudais
(36 habitants/km2) et que le département des Deux-Sèvres (57 habitants/km2)

Marnes représente :
- 12,9% de la surface du territoire de la CDC,
- 5,4% du nombre d'habitants de la CDC.

	POPULATION 1999		SUPERFICIE (HA)		DENSITÉ DE POPULATION AU KM2
	NB	%	HA	%	
MARNES	**255**	**0,1%**	**1 719**	**0,3%**	**15**
CDC	4 760	1,4%	13 331	2,2%	36
DEUX SEVRES	344 392	100%	599 935	100%	57

Densités de population - RGP INSEE 1999

	1821	1901	1931	1954	1968	1975	1982	1990	1999
MARNES	**654**	**676**	**492**	**442**	**419**	**325**	**311**	**269**	**255**
CDC	4 812	4 947	4 387	4 564	4 516	5 416	5 329	5 059	4 760
DEUX SEVRES	**279 170**	**341 696**	**307 778**	**312 032**	**327 408**	**336 380**	**341 124**	**346 341**	**344 392**

Source INSEE - Démographie 1821/1999 Population totale sans doubles comptes - Traitement Ponant

EVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1821

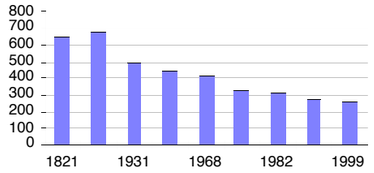

- ***Une population qui diminue***

La population de la Commune de Marnes diminue depuis 1821.
La Communauté de Communes, après une chute de la population jusque dans les années 68, a connu une croissance jusqu'en 1990. Depuis, la population diminue à nouveau.

Le taux de la chute démographique est légèrement moins importante (-0,59) que celui de la Communauté de Communes (-0,67). Dans le même temps, la population du département chute mais à une échelle moins importante que celle de la CDC.

	TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN		
	1975/1982	1982/1990	1990/1999
MARNES	**-0,63**	**-1,80**	**-0,59**
CDC	-0,23	-0,65	-0,67
DEUX SEVRES	0,20	0,19	-0,06
FRANCE	0,45	0,53	0,36

Evolution du taux de variation annuel moyen - Source RGP INSEE

- ***Un solde migratoire positif***

  On observe un solde naturel (différence entre les naissances et les décès) négatif depuis 1975.

  Le solde migratoire (différence entre les départs et les arrivées) de la commune de Marnes est légèrement positif depuis 1990 alors que ceux de la CDC et du département sont négatifs.

  Cependant, malgré ce solde migratoire positif et qui tend à augmenter, le déficit naturel entraine une diminution de la population.

	Solde migratoire	Excédent naturel	TOTAL	Solde migratoire	Excédent naturel	TOTAL	Solde migratoire	Excédent naturel	TOTAL
	75/82	75/82	75/82	82/90	82/90	82/90	90/99	90/99	90/99
MARNES	**19**	**-33**	**-14**	**-21**	**-21**	**-42**	**8**	**-22**	**-14**
CDC	141	-112	29	-203	-71	-274	-165	-134	-299
DEUX SEVRES	-973	7 956	6 983	-2 498	5 651	3 153	-3 685	2 112	-1 573

Source INSEE - Fascicule Evolutions démographiques 75/82/90

EVOLUTION
DES SOLDES NATURELS ET MIGRATOIRES

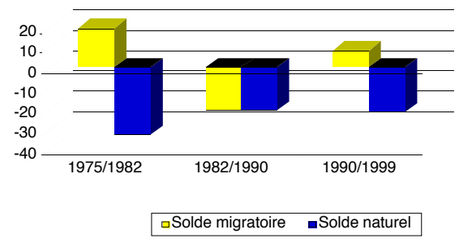

STRUCTURE PAR ÂGE COMPARÉE DE LA POPULATION EN 1999

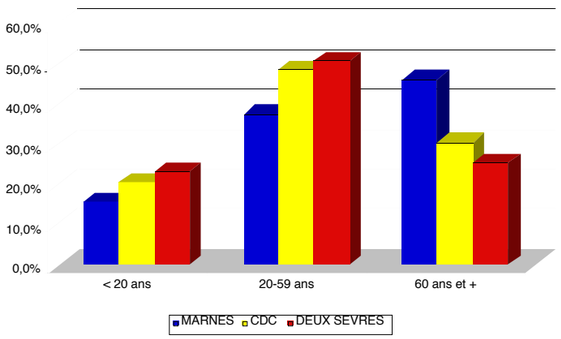

EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION 1982 - 1990 - 1999

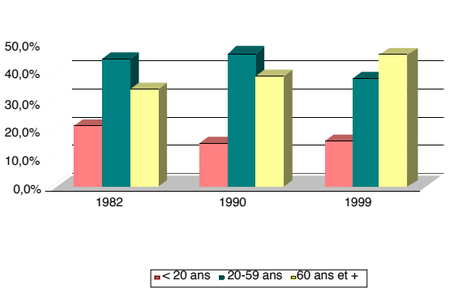

ÉVOLUTION DE L'INDICE DE JEUNESSE DE LA COMMUNE, DE LA CDC ET DU DEPARTEMENT ENTRE 1982 ET 1999

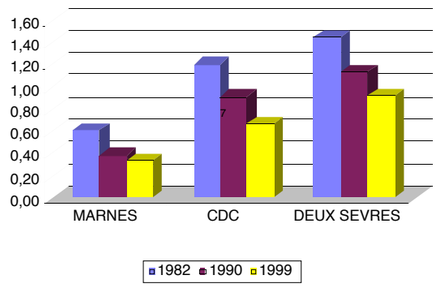

- ***Une tendance générale au vieillissement de la population***

Le solde naturel négatif trouve son corollaire dans la tendance au vieillissement de la population.

En effet, à l'échelle de la commune, on observe une sur-représentation de la classe d'âge des 60 ans et plus et une sous-représentation des moins de 20 ans.

Néanmoins, cette classe d'âge des moins de 20 ans, si elle est stable entre 1990 et 1999, a fortement chuté entre 1982 et 1990. Elle est de 4 points inférieure à celle de la CDC.

	< 20 ans			20-59 ans			60 ans et +		
	1982	1990	1999	1982	1990	1999	1982	1990	1999
MARNES	**21%**	**15%**	**16%**	**45%**	**47%**	**38%**	**34%**	**38%**	**46%**
CDC	28%	24%	20%	48%	49%	49%	24%	27%	31%
DEUX SEVRES	30%	26%	23%	50%	51%	51%	21%	23%	25%

Evolution comparée de la structure par âge de la population entre 1982 et 1999 - Source INSEE

MARNES	< 20 ans		20-59 ans		60 ans et +		Total		INDICE DE JEUNESSE
	NB	%	NB	%	NB	%	NB	%	
1982	65	20,9%	140	45,0%	106	34,1%	311	100,0%	**0,61**
1990	40	14,9%	125	46,6%	103	38,4%	268	100,0%	**0,39**
1999	40	15,7%	96	37,8%	118	46,5%	254	100,0%	**0,34**

Évolution de la structure par âge de la population - 1982, 1990 et 1999 - Source INSEE

L'indice de jeunesse (rapport entre la tranche d'âge des moins de 20 ans et la tranche d'âge des 60 ans et plus) chute.
Il est inférieur à celui de la CDC et des Deux-Sèvres (sous-représentation de la classe d'age des moins de 20 ans).

INDICE DE JEUNESSE			
	1982	**1990**	**1999**
MARNES	**0,61**	**0,39**	**0,34**
CDC	1,20	0,91	0,67
DEUXSEVRES	1,44	1,14	0,92

Evolution des indices de jeunesse - Source INSEE

- ***Les migrations intercensitaires***

• Répartition des populations « ancienne » et « nouvelle »

La population « nouvelle » désigne la population qui s'est installée dans la Commune entre 1990 et 1999.
La population ancienne désigne la population dont l'arrivée sur la Commune est antérieure à 1990.

25% des habitants de Marnes se sont installés sur la commune depuis moins de 10 ans, ce qui est très faible au regard des taux habituellement enregistrés
La commune de Marnes se situe dans un contexte intercommunal de grande faiblesse de renouvellement de la population.

1999	POPULATION ANCIENNE		POPULATION NOUVELLE		TOTAL POPULATION	
	NB	%	NB	%	NB	%
MARNES	**191**	**75%**	**63**	**25%**	**254**	**100%**
CDC	3 602	76%	1 143	24%	4 745	100%
DEUX SEVRES	239 950	70%	104 440	30%	344 390	100%

Répartition de la popualtion nouvelle et ancienne - SOURCE RGP 1999

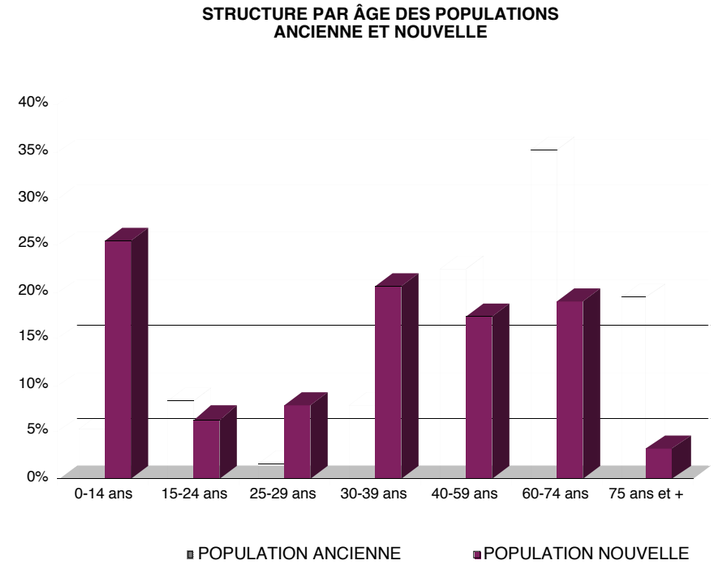

- La population « nouvelle », source de rajeunissement de la population communale

La structure par âge de la population « nouvelle », malgré la faible quantité d'habitants concernés, met en évidence le rajeunissement qu'apporte cette population. Ainsi 25% des nouveaux habitants ont moins de 14 ans alors qu'ils ne sont que 5% dans la population ancienne.
La faiblesse de la tranche d'age « 15-24 ans » dans la population nouvelle met en évidence le profil des nouveaux arrivants (adultes entre 30 et 39 ans ayant de jeunes enfants).

MARNES	0-14 ans	15-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et +	TOTAL
POPULATION ANCIENNE	5%	8%	2%	8%	23%	35%	19%	100%
POPULATION NOUVELLE	25%	6%	8%	21%	17%	19%	3%	100%
POPULATION TOTALE	10%	8%	3%	11%	21%	31%	15%	100%

Structure par âge de populations ancienne et nouvelle de la commune - Source INSEE - 1999- Traitement PONANT

DEUX SEVRES	0-14 ans	15-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et +	TOTAL
POPULATION ANCIENNE	12%	11%	4%	9%	29%	21%	14%	100%
POPULATION NOUVELLE	22%	12%	10%	20%	21%	10%	5%	100%
POPULATION TOTALE	17%	12%	6%	14%	26%	16%	10%	100%

Structure par âge de populations ancienne et nouvelle du département - Source INSEE - 1999- Traitement PONANT

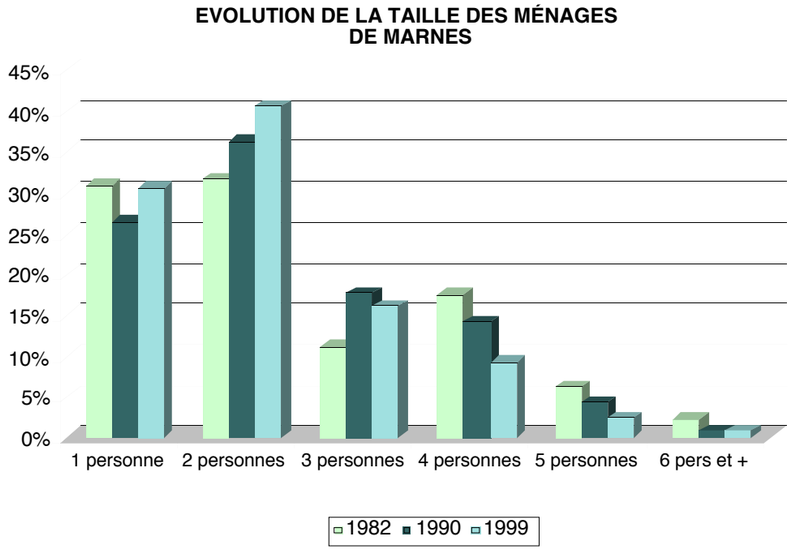

- De petits ménages

L'évolution de la structure des ménages de la commune de Marnes est comparable à celle de la CDC et du Département : augmentation de la part des ménages de petite taille et diminution de la part des grands ménages.

	MARNES			CDC			DEUX SEVRES		
	1982	1990	1999	1982	1990	1999	1982	1990	1999
1 personne	31%	27%	31%	21%	22%	28%	20%	22%	27%
2 personnes	32%	36%	41%	31%	36%	39%	30%	32%	36%
3 personnes	11%	18%	16%	17%	17%	16%	18%	17%	16%
4 personnes	17%	14%	9%	16%	15%	11%	17%	17%	14%
5 personnes	6%	4%	3%	10%	7%	5%	9%	8%	6%
6 pers et +	2%	1%	1%	5%	2%	1%	6%	3%	1%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Evolution de la taille des ménages - Source INSEE RGP 82, 90, 99

TAUX D'ACTIVITÉ COMPARÉS EN 1999

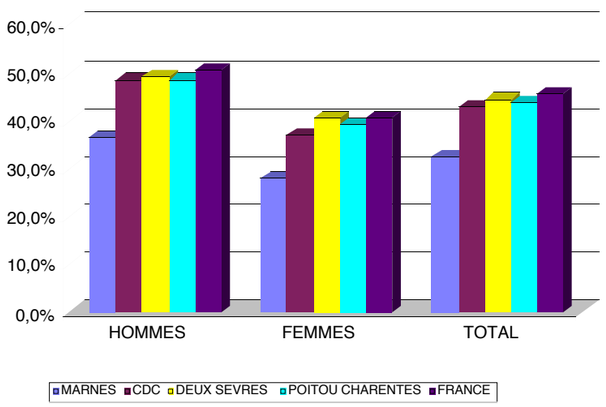

1.1.2. ACTIFS ET MIGRATIONS DOMICILE-TRAVAIL

- **Un taux d'activité en baisse**

On note une diminution des taux d'activité entre 1990 et 1999 avec notamment une forte baisse du taux d'activité masculin.
Le taux d'activité de la commune est inférieur aux moyennes observées à l'échelle de la CDC et du département.
Cette diminution du taux d'activité est due en partie au vieillissement de la population communale.

	HOMMES ACTIFS		FEMMES ACTIVES		TOTAL ACTIFS	
	NB	%	NB	%	NB	%
1990	65	48,9%	40	29,6%	105	39,2%
1999	46	36,5%	36	28,1%	82	32,3%
EVOLUTION 90/99	**-19**		**-4**		**-23**	

Evolution du taux d'activité masculin et féminin entre 1990 et 1999 - Source INSEE

1999	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MARNES	**36,5%**	**28,1%**	**32,3%**
CDC	48,5%	36,9%	42,7%
DEUX SEVRES	49,3%	40,6%	44,4%
POITOU CHARENTES	48,5%	39,2%	43,7%
FRANCE	50,6%	40,4%	45,4%

Taux d'activité comparés - 1999 - Source INSEE

• Un taux d'activité plus élevé des populations « nouvelles »

Le taux d'activité de la population « nouvelle » est plus important que celui de la population « ancienne », du fait de sa jeunesse.

Toutefois, le taux d'activité reste très faible :

- le taux d'activité de la population « ancienne » sur la commune de Marnes est de 10 points inférieurs à celui des Deux-Sèvres
- le taux d'activité de la population « nouvelle » sur la commune est de 19 points inférieurs à celui du département.

1999	POPULATION ANCIENNE		POPULATION NOUVELLE		POPULATION TOTALE	
	NB ACTIFS	TX ACTIV.	NB ACTIFS	TX ACTIV.	NB ACTIFS	TX ACTIV.
MARNES	**56**	**29%**	**26**	**41%**	**82**	**32%**
CDC	1 268	35%	757	66%	2 025	43%
DEUX SEVRES	92 522	39%	62 250	60%	154 772	45%

Population ancienne et nouvelle - Source RGP 1999

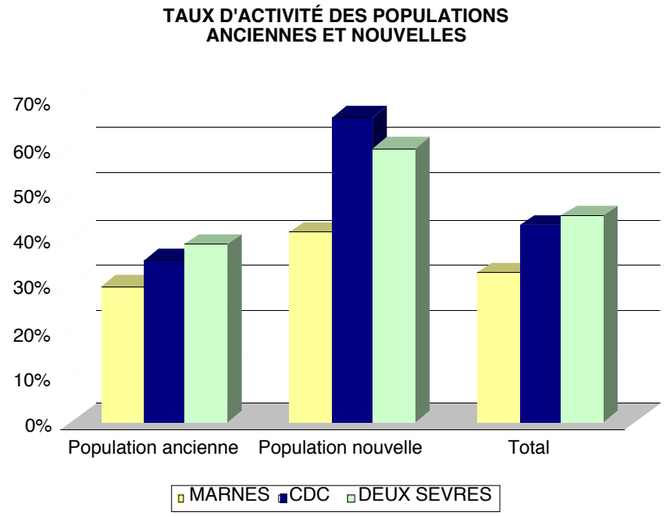

- **Un taux de chômage en diminution**

On observe une diminution du taux de chômage à Marnes entre 1982 et 1999.
Le chômage touche 8,5% de la population active en 1999.
Le taux de chômage masculin est de 2,2% en 1999 sur la commune, ce qui est nettement inférieur au taux observé sur la CDC et le Département.
Le taux de chômage féminin est supérieur à celui observé sur le département et la région.

	HOMMES		FEMMES		TOTAL CHÔMEURS	
	NB	%	NB	%	NB	%
1982	2	2,6%	8	14,5%	10	7,5%
1990	1	1,5%	7	17,5%	8	7,6%
1999	1	2,2%	6	16,7%	7	8,5%
EVOLUTION 82/99	**-1**		**-2**		**-3**	

Taux de chômage féminin et masculin 1982 - 1990 - 1999 - Source INSEE

COMPARAISON DES TAUX DE CHOMAGE
COMMUNE - CDC - DÉPARTEMENT - RÉGION - FRANCE
en 1999

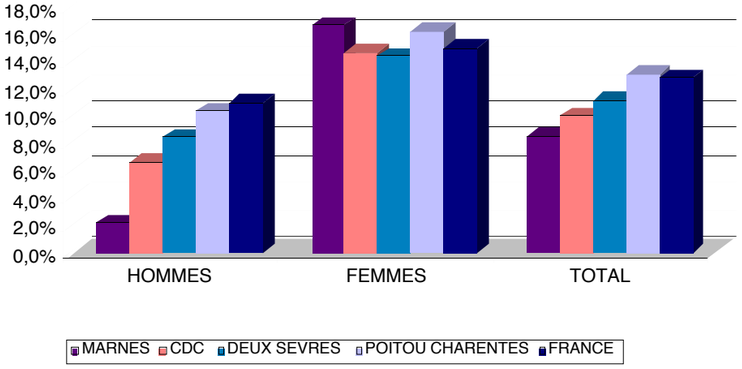

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
MARNES	**2,2%**	**16,7%**	**8,5%**
CDC	6,5%	14,7%	10,1%
DEUX SEVRES	8,4%	14,4%	11,1%
POITOU CHARENTES	10,4%	16,2%	13,1%
FRANCE	11,0%	15,0%	12,8%

Taux de chômage comparés en 1999 - Source INSEE

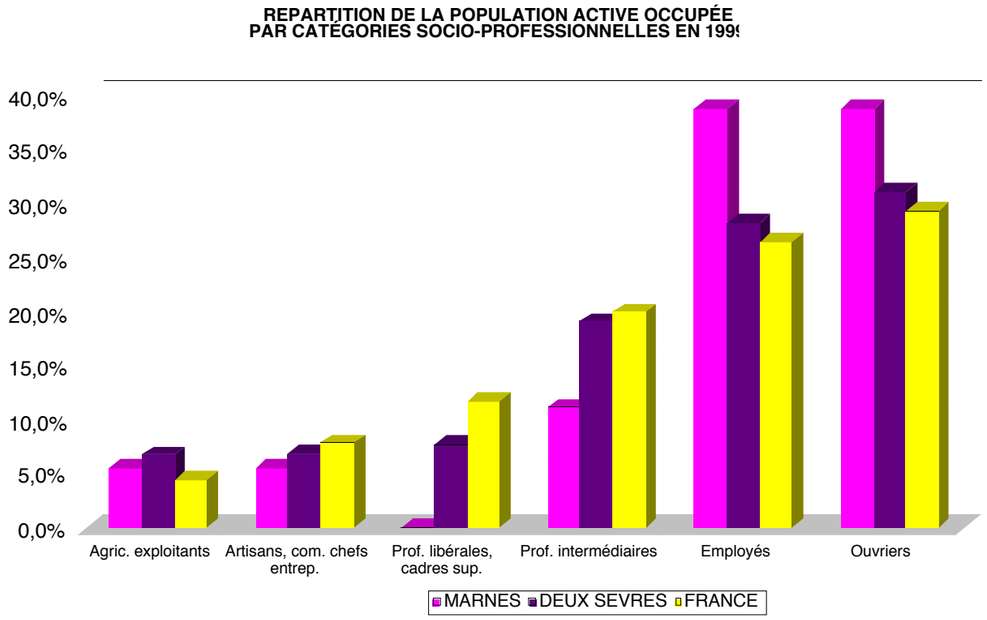

• Une structure socio-professionnelle caractéristique d'un milieu rural

La population active de Marnes est caractérisée par une légère sur-représentation des catégories « Agriculteurs», et des taux d'employés et d'ouvriers plus important que ceux enregistrés à l'échelle du département.

Les catégories professionnelles « Artisans, Commerçants», « Professions libérales, cadres supérieurs» et « Professions intermédiaires » (caractérisant les milieux urbains et péri-urbains) sont en revanche sous-représentées.

1999	MARNES		DEUX SEVRES	FRANCE
	NB	%	%	%
Agric. exploitants	4	5,6%	6,7%	4,5%
Artisans, com. chefs entrep.	4	5,6%	6,8%	7,9%
Prof. libérales, cadres sup.	0	0,0%	7,8%	11,7%
Prof. intermédiaires	8	11,1%	19,2%	20,0%
Employés	28	38,9%	28,3%	26,5%
Ouvriers	28	38,9%	31,1%	29,4%
TOTAL	**72**	**100%**	**100%**	**100%**

Population active occupée par CSP en 1999 - Source INSEE RGP 99

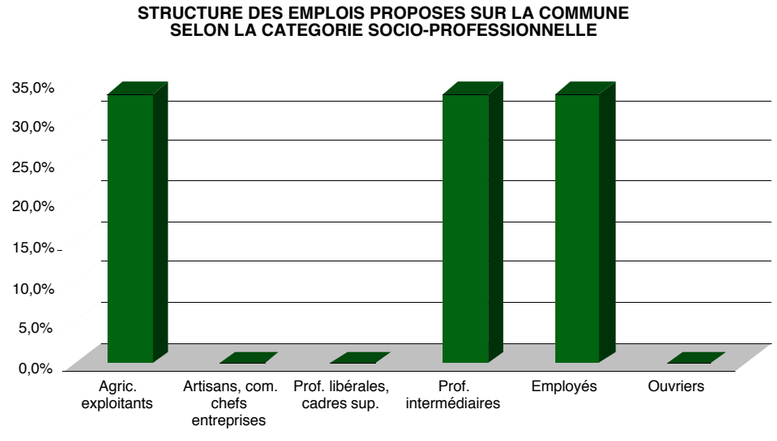

Seuls 3 types d'emplois sont proposés sur la commune : des emplois d'agriculteurs, de professions intermédiaires et d'employés à part égale.

1999	Agric. exploitants	Artisans, com. chefs entreprises	Prof. libérales, cadres sup.	Prof. intermédiaires	Employés	Ouvriers	TOTAL
MARNES	**33%**	**0%**	**0%**	**33%**	**33%**	**0%**	**100%**
CDC	6%	7%	5%	13%	20%	49%	100%
CHARENTE-MARITIME	13%	13%	15%	38%	61%	66%	206%

Structure des emplois proposés sur la Commune selon la Catégorie Socio-professionnelle - Source INSEE 1999 - Lieu de travail

• *MIGRATIONS DOMICILE TRAVAIL*

Des actifs : - *qui travaillent et résident sur la Commune*

- *qui résident sur la Commune mais qui travaillent à l'extérieur la Commune*
- *qui habitent à l'extérieur de la Commune et qui y travaillent.*

La population active résidante a fortement diminuée (-22% soit –23 emplois).

Sur la même période, le nombre d'emplois proposés sur la commune a diminué de 39% (- 17 emplois).

NOMBRE D'ACTIFS RESIDANTS			Evolution
	1990	1999	90/99
MARNES	105	82	-23

Evolution du nombre d'actifs entre 1990 et 1999
Source INSEE Fichier Mirabelle - Traitement Ponant

EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS ENTRE 1990 ET 1999

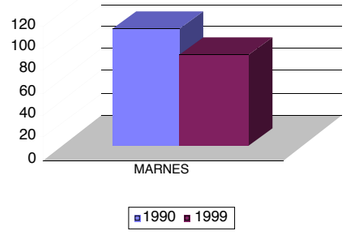

NOMBRE D'EMPLOIS			Evolution
	1990	1999	90/99
MARNES	44	27	-17

Evolution du nombre d'emplois entre 1990 et 1999
Source INSEE RGP 1999 - Traitement Ponant

EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 1990 ET 1999

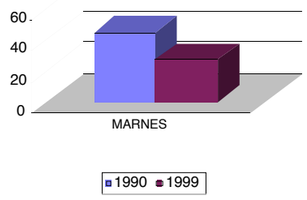

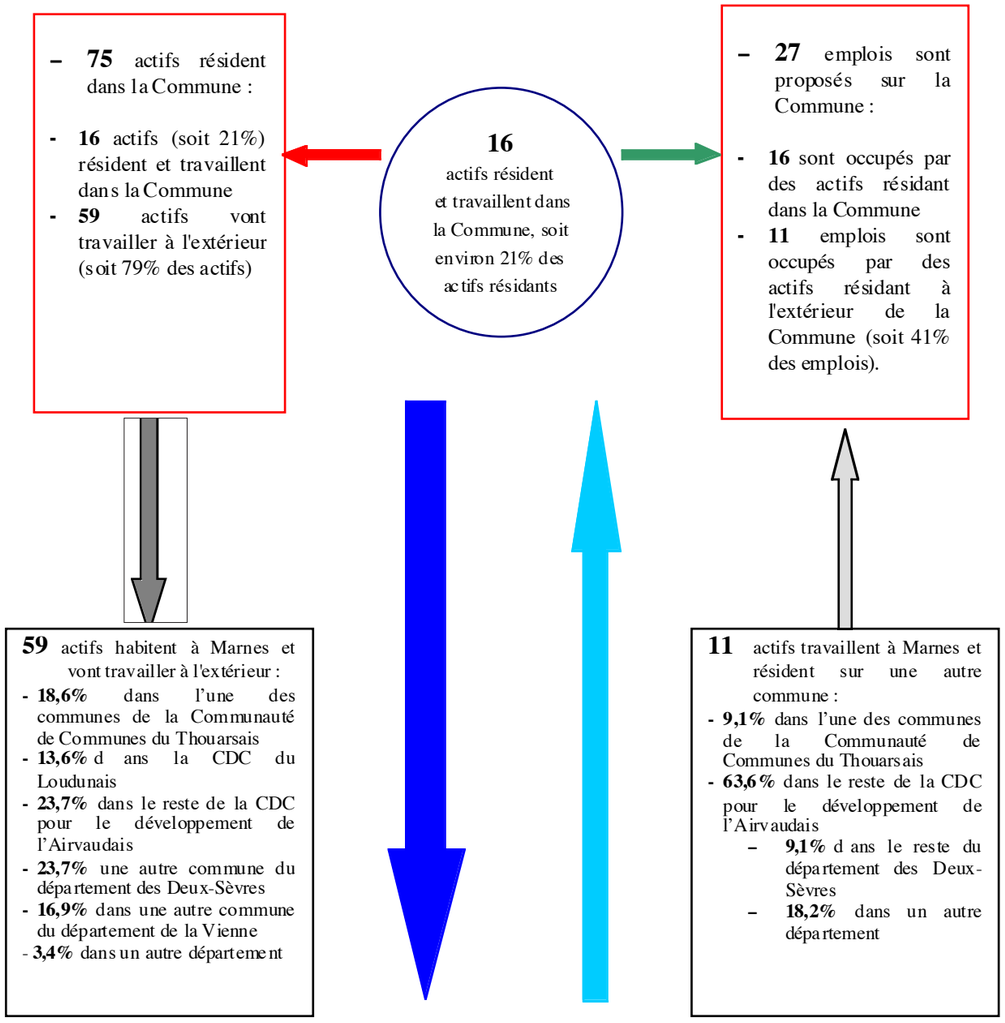

RÉCAPITULATIF

Le nombre d'actifs stables a fortement diminué. Le nombre d'actifs entrant est stable, tandis que le nombre d'actifs sortants a augmenté. Le nombre d'emplois proposés sur la commune a diminué.

MARNES	ACTIFS RÉSIDANTS AYANT UN EMPLOI	NB EMPLOIS	SOLDE EMPLOIS	ACTIFS STABLES	ACTIFS ENTRANTS	ACTIFS SORTANTS
1990	100	44	-56	54	10	46
1999	75	27	-48	16	11	59
ECART 90/99	-25	17		-38	21	13

Evolution des Migrations de travail RGP INSEE 1990-1999

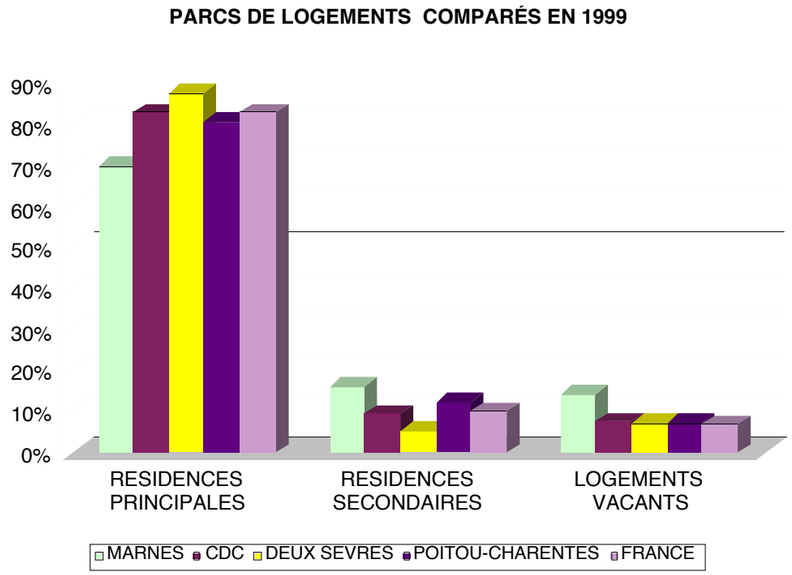

1.1.3 LES LOGEMENTS

• *Très fort taux de logements vacants*

Le parc de logements vacants a légèrement diminué mais reste très élevé. Le taux de vacance est deux fois plus élevé qu'à l'échelle du département).

MARNES	RESIDENCES PRINCIPALES		RESIDENCES SECONDAIRES		LOGEMENTS VACANTS		TOTAL LOGTS
	NOMBRE	% RP	NOMBRE	% RS	NOMBRE	% LV	
1990	113	68%	27	16%	27	16%	167
1999	118	70%	27	16%	24	14%	169
Evolution 90/99	**5**		**0**		**-3**		**2**

Evolution du parc de logement de la commune entre 1990 et 1999 - Source RGP INSEE

CDC	RESIDENCES PRINCIPALES		RESIDENCES SECONDAIRES		LOGEMENTS VACANTS		TOTAL LOGTS
	NOMBRE	% RP	NOMBRE	% RS	NOMBRE	% LV	
1990	1 934	83%	174	7%	236	10%	2 344
1999	1 991	83%	225	9%	180	8%	2 396
Evolution 90/99	**57**		**51**		**-56**		**52**

Evolution du parc de logement de la CDC entre 1990 et 1999 - Source RGP INSEE

1999	RESIDENCES PRINCIPALES	RESIDENCES SECONDAIRES	LOGEMENTS VACANTS
MARNES	**70%**	**16%**	**14%**
CDC	83%	9%	8%
DEUX SEVRES	88%	5%	7%
POITOU-CHARENTES	81%	12%	7%
FRANCE	83%	10%	7%

Parcs de logements comparés - 1999 - Source INSEE

EVOLUTION DES STATUTS D'OCCUPATION DES RÉSIDENCES PRINCIPALES ENTRE 1990 ET 1999

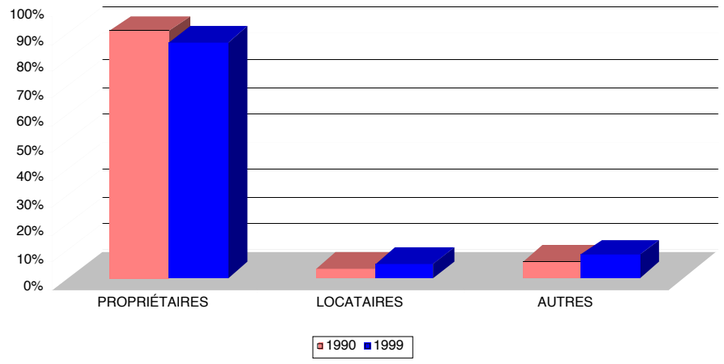

La part de propriétaires reste stable entre 1990 et 1999.
Le parc locatif HLM est inexistant en 1999.
Le parc de logements locatifs a augmenté de 2 logements entre 1990 et 1999 mais demeure très faible ce qui ne facilite pas l'accueil de nouvelles populations sur la commune.

	1990		1999	
	NB	%	NB	%
PROPRIÉTAIRES	102	90%	102	86%
LOCATAIRES PRIVES	4	4%	6	5%
LOCATAIRES HLM	0	0%	0	0%
AUTRES	7	6%	10	8%
TOTAL Résidences Principales	113	100%	118	100%

Evolution des statuts d'occupation des Résidences Principales - Source RGP INSEE

STATUTS D'OCCUPATION COMPARÉS EN 1999

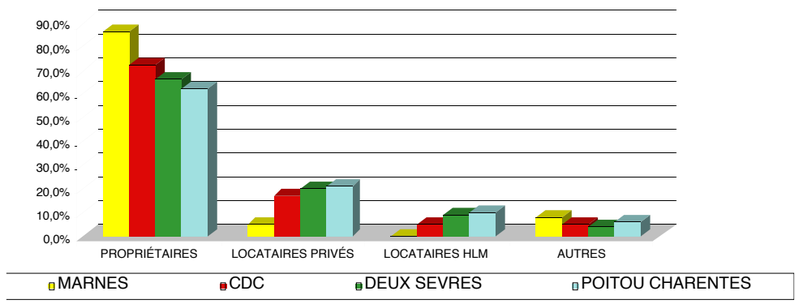

1999	PROPRIETAIRES	LOCATAIRES	LOCATAIRES HLM	AUTRES	TOTAL
MARNES	**86%**	**5%**	**0%**	**8%**	**100%**
CDC	73%	17%	6%	5%	100%
DEUX SEVRES	66%	20%	10%	4%	100%
POITOU CHARENTES	63%	21%	10%	6%	100%
FRANCE	55%	23%	16%	6%	100%

Statuts d'occupation comparés des résidences principales en 1999 (en pourcentage) - Source RGP INSEE

LOGEMENTS COMMENCÉS DE 1990 À 2002

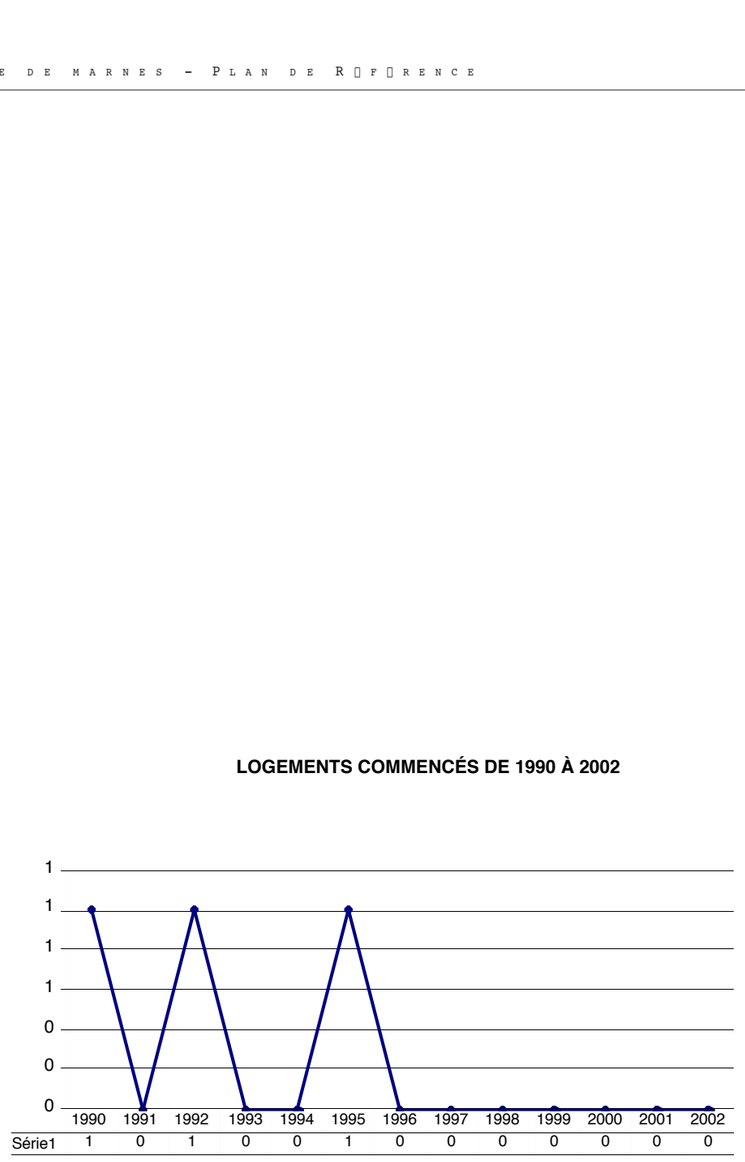

- **Rythme de construction**

La moyenne annuelle de constructions neuves sur la commune de Marnes rapporté à 1000 habitants est nettement inférieure à la moyenne départementale et légèrement inférieure à celle de la CDC.

Aucun logement collectif n'a été construit sur la commune de Marnes entre 1990 et 2002.

LOGEMENTS COMMENCES	1990/1994		1995/1999		2000/2003		1990/1999		Tx de construction pour 1000 Habitants par an de 1990 à 1999
	NB TOTAL	Moy./an	NB TOTAL	Moy./an	NB TOTAL	Moy./an	NB TOTAL	Moy./an	
MARNES	**3**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0,3**
CDC	224	45	80	16	76	19	148	15	0,8
DEUX SEVRES	7 111	1 422	8 267	1 653	3 769	1 256	19 147	1 596	2,5

Source DDE - DRE - SITADEL - Traitement Ponant

LOGEMENTS COMMENCÉS DE 1990 À 2000			
	Individuels	Collectifs	TOTAL
MARNES	**13**	**0**	**13**
CDC	166	12	178
DEUX SEVRES	36 924	12 616	49 540

Source DDE -DRE

COMPARAISON DES NIVEAUX DE REVENUS NETS MOYENS IMPOSABLES ET NON IMPOSABLES COMMUNE - CDC- DÉPARTEMENT EN 1999

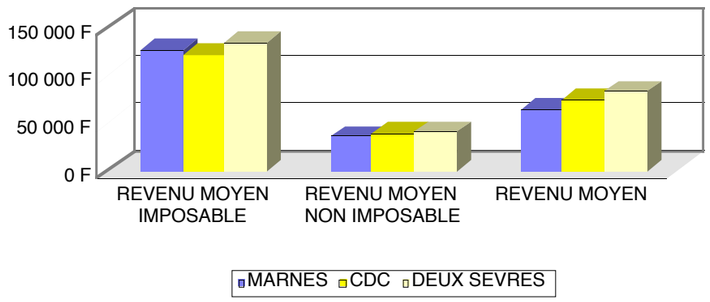

FOYERS FISCAUX EN 1999

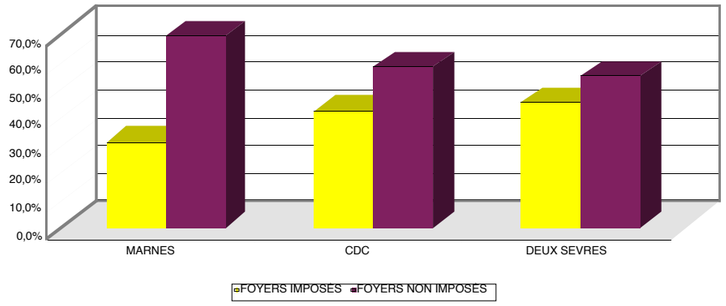

1.1.3 QUELQUES DONNÉES SOCIALES

- **UN NIVEAU MOYEN DE REVENUS PEU ELEVE**

Le revenu moyen des foyers de Marnes, malgré la légère augmentation sur la période 1995-1999, est à un niveau très bas.

Les niveaux de revenus moyens imposables et non imposables sont inférieurs aux moyennes observées à l'échelle de la Communauté de Communes et du Département.

La part de foyers imposés a diminué entre 1995 et 1999. Ceci met en évidence une des caractéristiques du profil des habitants : une part importante de ménages retraités.

	REVENU MOYEN IMPOSABLE		REVENU MOYEN NON IMPOSABLE		REVENU MOYEN	
	1995	1999	1995	1999	1995	1999
MARNES	**17 085€**	**19 268€**	**5 393€**	**5 419€**	**9 412€**	**9 708€**
CDC	18 154€	18 448€	5 415€	5 864€	10 212€	11 158€
DEUX SEVRES	19 892€	20 393€	5 624€	6 103€	9 315€	12 578€

Evolution des niveaux de revenus des ménages entre 1995 et 1999 - Source DGI - Traitement Ponant

	FOYERS IMPOSÉS		FOYERS NON IMPOSÉS	
	1995	1999	1995	1999
MARNES	**34,4%**	**31,0%**	**65,6%**	**69,0%**
CDC	37,7%	42,1%	62,3%	57,9%
DEUX SEVRES	41,1%	45,3%	58,9%	54,7%

Evolution des niveaux de revenus des ménages entre 1995 et 1999 - Source DGI - Traitement Ponant

- **EFFECTIFS SCOLAIRES**

Un Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les communes de Saint-Jouin-de-Marnes, Irais, Marnes, Availles, Thouarsais, Saint-Généroux permet le maintien de 2 classes à Irais et 2 classes à Saint-Jouin-de-Marnes.
Les nombres d'enfants de Marnes scolarisés est stable.

MARNES	02/03	03/04
MATERNELLE	8	6
PRIMAIRE	6	9
TOTAL	**14**	**15**

Evolution des effectifs scolaires - Source : Questionnaire Mairie

- **EQUIPEMENT EN AUTOMOBILE**

Environ 14% des ménages ne possèdent pas d'automobile. Cette proportion est comparable à celle de la CDC. Les niveaux d'équipements (une, deux automobiles et plus) sont comparables aux moyennes enregistrées sur les communes rurales

1999	0 voiture		1 voiture		2 voitures et +		TOTAL
	NB	%	NB	%	NB	%	
MARNES	**17**	**14,4**	**56**	**47,5**	**45**	**38,1**	**118**
CDC	299	15,0	920	46,2	772	38,8	1 991
DEUX SEVRES	18 030	12,9	65 791	47,2	55 522	39,8	139 343
POITOU CHARENTES	105 189	15,3	334 845	48,7	247 234	36,0	687 268
FRANCE	4 981 005	20,9	11 624 565	48,8	7 204 591	30,3	23 810 161

Equipement des ménages en voitures -1999 - Source INSEE - Traitement Ponant

EQUIPEMENT DES MÉNAGES
CDC - DÉPARTEMENT- POITOU CHARENTES- FRANCE
EN 1999

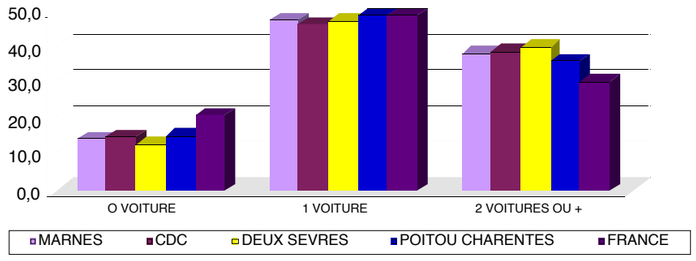

1.2 ANALYSE DU TERRITOIRE COMMUNAL

1.2.1 Le développement historique

La commune de Marnes tient certainement son nom de la nature du sol fait de calcaire et d'argile.
Une prospection aérienne a révélé en 1978 l'existence, au lieu-dit Le Chafaud (Nord-Est du bourg), d'un enclos néolithique pourvu d'une double enceinte. Depuis lors, les hommes n'ont cessé d'occuper cette région, la vallée de la Dive étant devenue rapidement un moteur de vie et de culture pour les premiers habitants de la région. En effet, les traces les plus anciennes d'occupation du territoire s'échelonnent du paléolithique à la période gallo-romaine. Ensuite, les moulins positionnés le long de la Dive et les peupleraies ont joué un role économique très important.
Un axe routier romain traversait la commune du Nord-Ouest au Sud-Est, parallèlement à l'actuelle RD37.
L'église romane Saint Jean-Baptiste date du XIIème siècle mais des fouilles archéologiques laissent supposer qu'une autre église existait à cette même place auparavant.
La bataille de Moncontour (1569) se déroula dans la plaine de Saint-Clair, proche du donjon de Moncontour, entre la Dive et le Thouet, entre les bourgs d'Airvault, de Borc, de Marnes, de Saint-Jouin de Marnes et d'Yrais. Elle opposa les protestants et les catholiques, l'armée des princes, commandée par l'amiral de Coligny, et celle du duc d'Anjou, le futur Henri III.

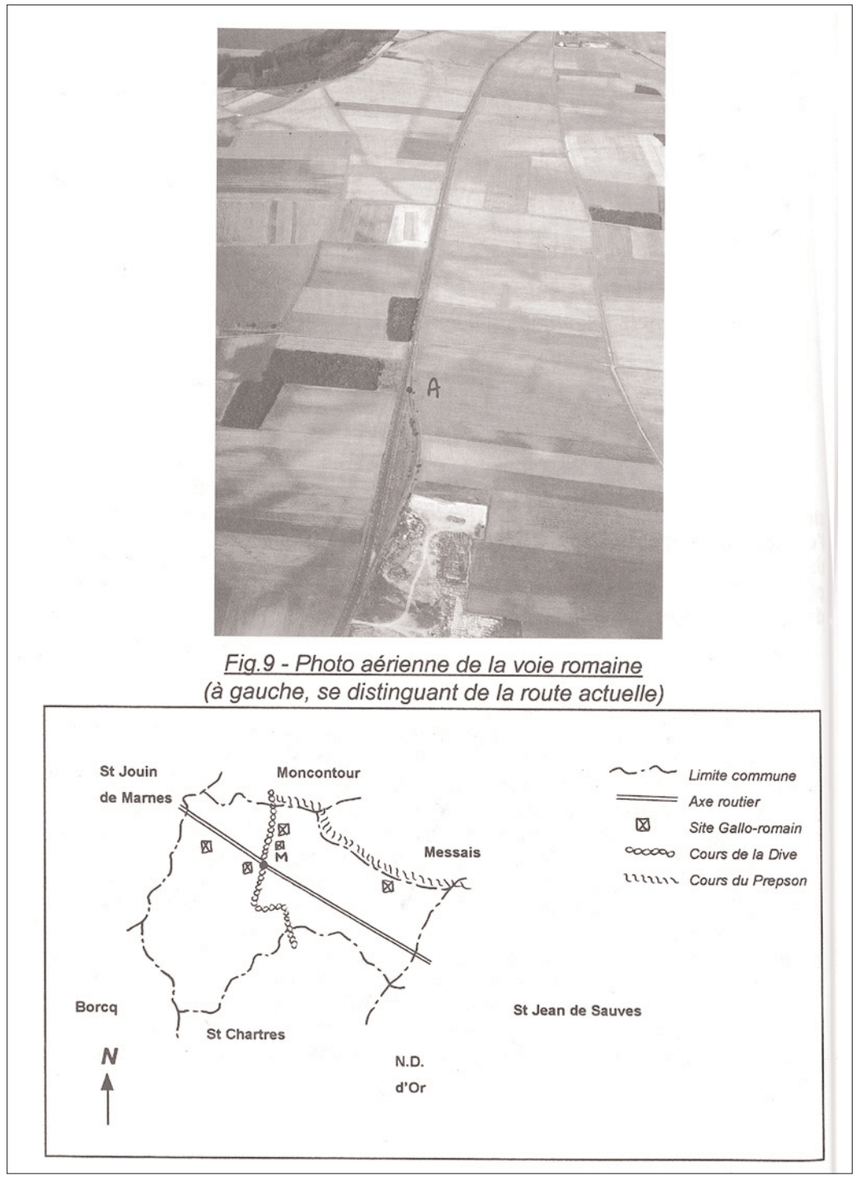

Fig.9 - Photo aérienne de la voie romaine
(à gauche, se distinguant de la route actuelle)

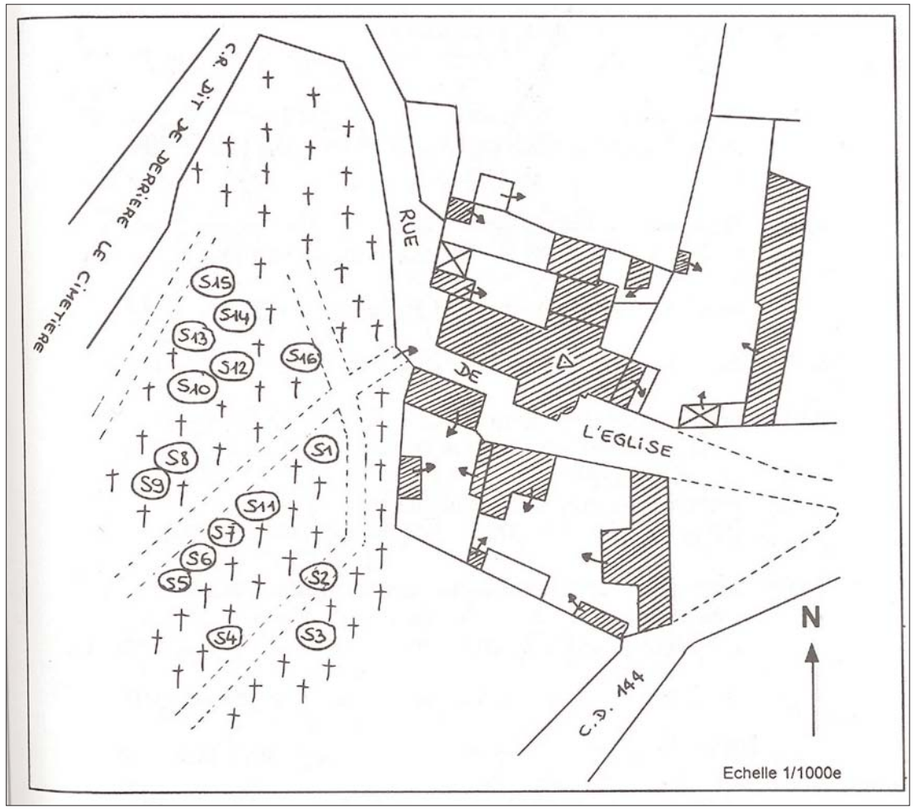

LOCALISATION DES SARCOPHAGES

CARTE DE CASSINI

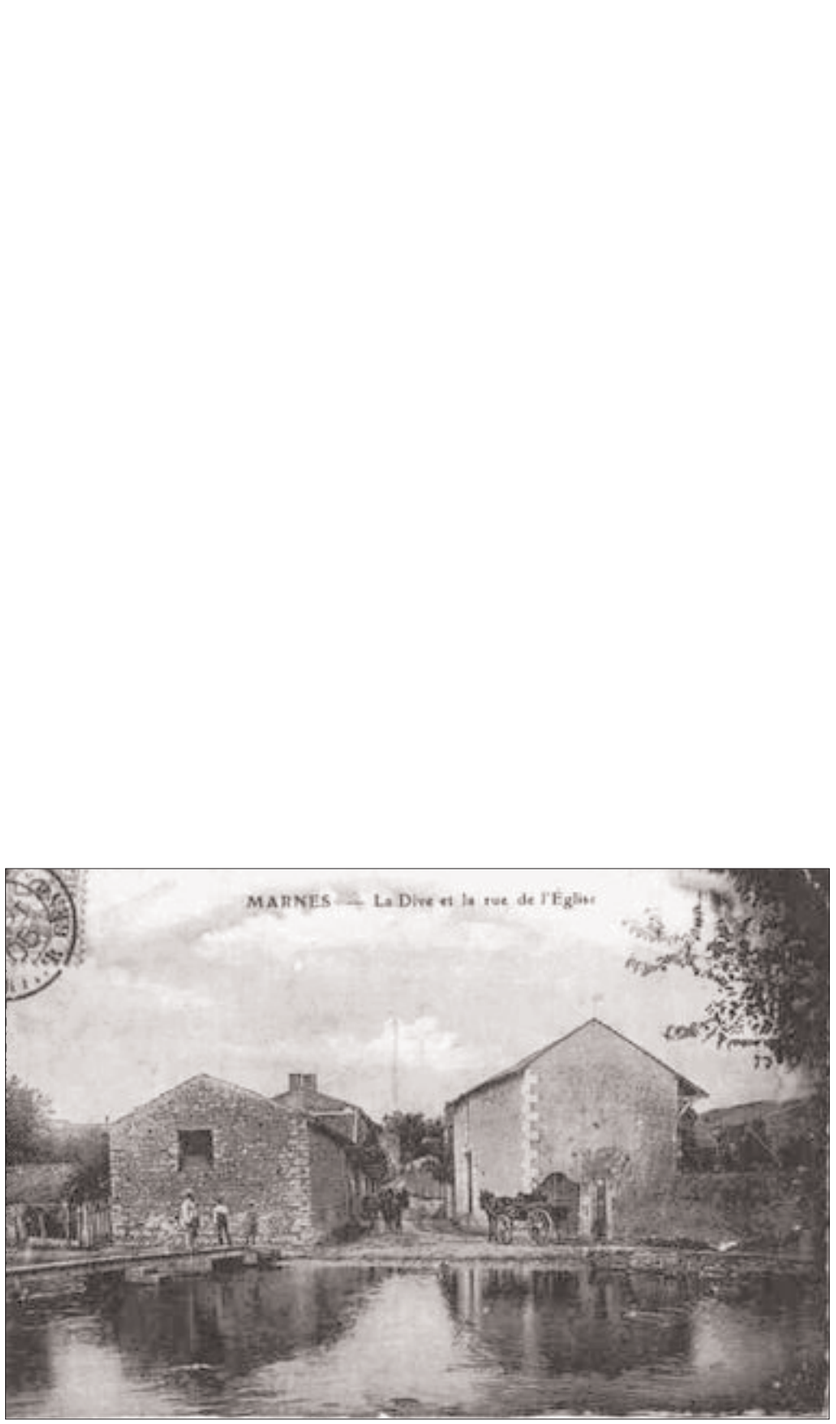

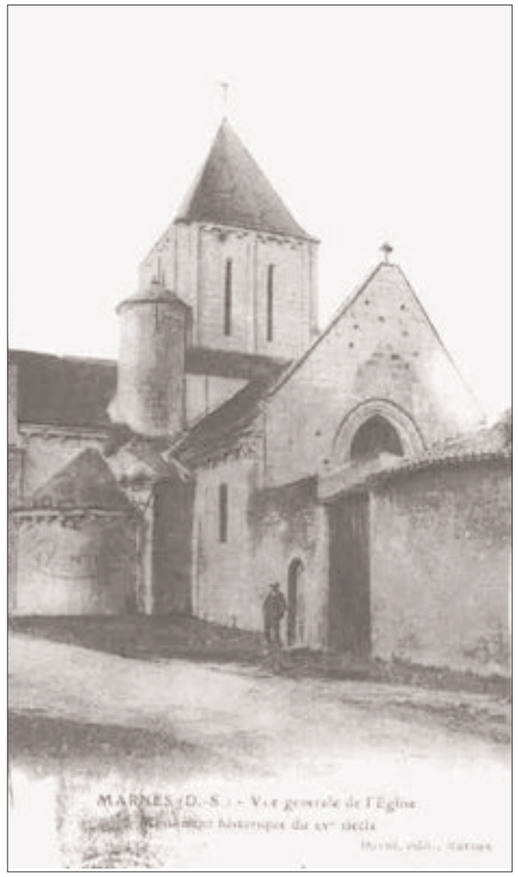

CARTES POSTALES ANCIENNES

1.2.2. Elements paysagers

La commune est traversée par la vallée de la Dive, vallée encaissée peumarquée lorsqu'on traverse le territoire. Au sud du bourg, cette vallée est marquée par la présence de deux coteaux et au Nord par un marais. Le long de la rivière pousse une ripisylve. La limite Nord-Est de la commune est représentée par un canal : le Prepson accompagné de sa ripisylve. À l'Ouest, on note la présence de deux vallées sèches dont une est marquée par un coteau (La vallée des Chiens : toponymie liée à la bataille de Moncontour). Ces vallées sont caractérisées par une végétation quasi méditerranéenne.

La majeure partie de la commune est occupée par la polyculture dans la plaine, offrant un paysage très ouvert. Cela permet de dégager des vues vers Moncontour, Saint-Jouin et le chateau d'Oiron.
On note également la présence de quelques pieds de vigne. Dans la vallée, la production de peupliers demeure importante.
Deux carrières sont également présentes sur le territoire : une à l'Est et une à l'Ouest. L'extraction de la pierre calcaire a longtemps servi à l'entretien des voies communales de Moncontour et de Marnes. L'une de ces carrières est toujours exploitée.

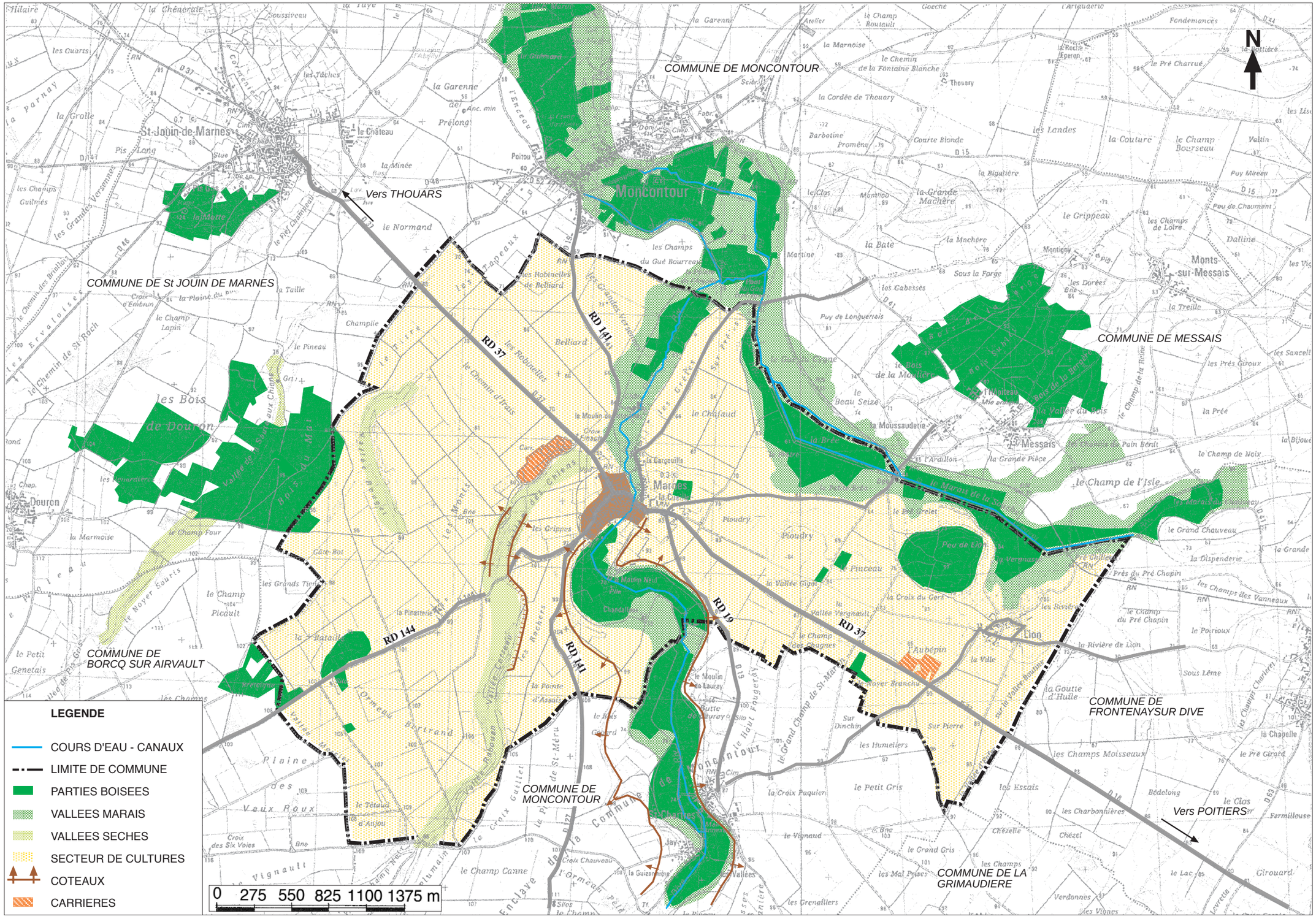
N
COMMUNE DE MONCONTOUR
COMMUNE DE St JOUIN DE MARNES
COMMUNE DE BORCQ SUR AIRVAULT
COMMUNE DE MESSAIS
COMMUNE DE FRONTENAYSUR DIVE
COMMUNE DE LA GRIMAUDIERE
Vers THOUARS
Vers POITIERS
RD 37
RD 141
RD 144
RD 19
St-Jouin-de-Marnes
Moncontour
Marnes
Messais
Lion
Monts-sur-Messais
LEGENDE
COURS D'EAU - CANAUX
LIMITE DE COMMUNE
PARTIES BOISEES
VALLEES MARAIS
VALLEES SECHES
SECTEUR DE CULTURES
COTEAUX
CARRIERES
0 275 550 825 1100 1375 m

PAYSAGES

La vallée où la rivière, ...

... et ses marais, ...

... les côteaux

... les vallées sèches

s'opposent aux paysages et cultures intensives.

Paysages permettant une lecture historique de l'ensemble du territoire.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

1.2.3 Le patrimoine

L'église romane du XIIème siècle est classée Monument Historique en 1862. Autour de l'église, des fouilles ont permis de retrouver des sarcophages datant de l'an 600 après Jésus-Christ. Sous l'église existe une grotte importante d'où partent des souterrains. Depuis l'église, on a une vue vers l'Abbatiale de Saint-Jouin des Marnes, le donjon de Moncontour et le château d'Oiron. La croix hosannière dans le cimetière a été édifiée au XIIème et restaurée au XVIIème.

Le long de la Dive existe un circuit de découverte qui sillonne à travers les champs. On y retrouve des jardins potagers et de nombreux moulins. Le Moulin des Peluches serait le seul à avoir conservé sa roue.

Le manoir de Retournay et le moulin jadis fortifié date du XIVème siècle. Le château a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques (façade et toiture) en 1965.

Les patrimoines liés à l'eau et à la pierre sont les plus importants de la commune : vannes, moulins, lavoirs et murs de pierre sèche et constructions en calcaire.

Un autre élément du patrimoine de la commune est le logis de Chandalloux des XVIIIème et XIXème siècle.

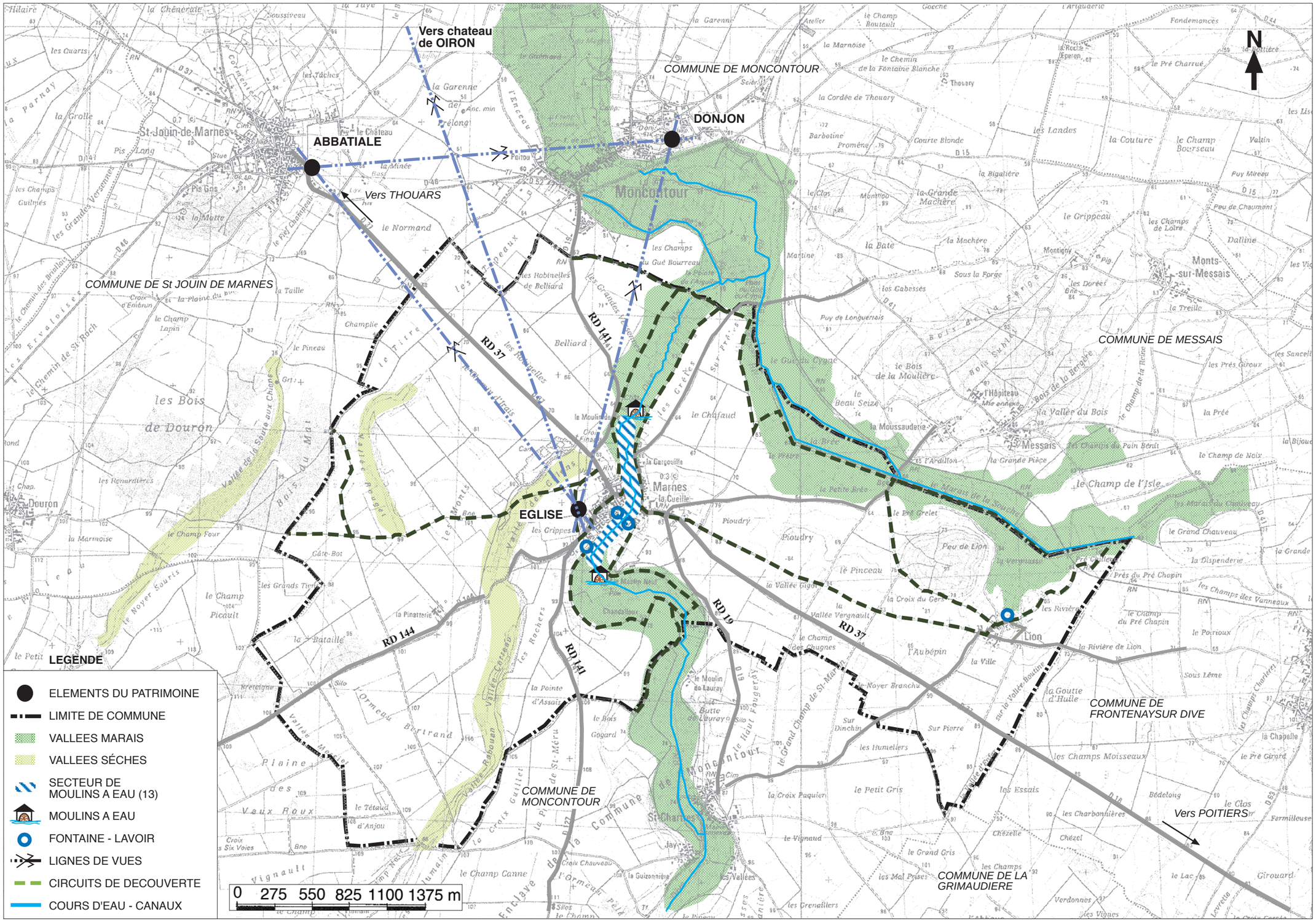
Vers chateau de OIRON
COMMUNE DE MONCONTOUR
DONJON
ABBATIALE
Vers THOUARS
COMMUNE DE St JOUIN DE MARNES
St-Jouin-de-Marnes
Moncontour
Monts-sur-Messais
COMMUNE DE MESSAIS
RD 37
RD 141
RD 144
RD 19
EGLISE
Marnes
Lion
COMMUNE DE MONCONTOUR
COMMUNE DE FRONTENAYSUR DIVE
COMMUNE DE LA GRIMAUDIERE
Vers POITIERS
N
LEGENDE
ELEMENTS DU PATRIMOINE
LIMITE DE COMMUNE
VALLEES MARAIS
VALLEES SÉCHES
SECTEUR DE MOULINS A EAU (13)
MOULINS A EAU
FONTAINE - LAVOIR
LIGNES DE VUES
CIRCUITS DE DECOUVERTE
COURS D'EAU - CANAUX
0 275 550 825 1100 1375 m

PATRIMOINE

L'église de Marnes,

le château de Retournay,

les grottes à fleur de côteaux,

les murs de pierres sèches,

les moulins à eau,

le petit patrimoine lié à l'eau,

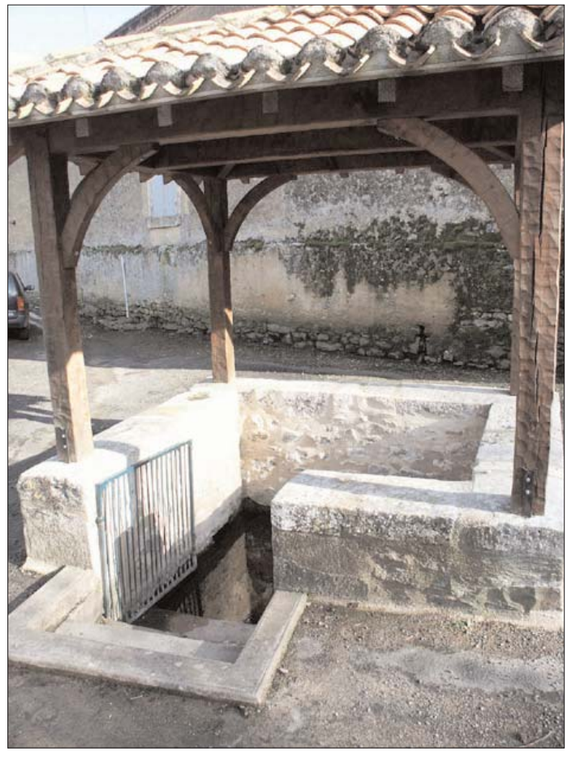

sont autant d'éléments méconnus sur le territoire communal

VALLÉE ET PATRIMOINE

1.2.4 Le réseau de voirie

La RD 37, axe reliant Thouars et Poitiers, est la voie de circulation la plus importante de la commune. Elle accueille plus de 2300 véhicules par jour dont plus de 10% de poids lourds ce qui entraine des nuisances notamment sonores et pose des problèmes de sécurité lors de la traversée du bourg. Les nombreux virages du bourg rendent également difficiles et dangereuses la sortie des habitations. Certains carrefours, notamment celui avec la route de Moncontour, sont dangereux.

Un réseau de départementales complémentaires permet l'accès aux communes alentours. Dans le bourg, on retrouve des voies communales et quelques chemins ruraux qui partent vers la campagne. Ce réseau de chemins, à proximité de la vallée, peut être un support pour les chemins de randonnée.

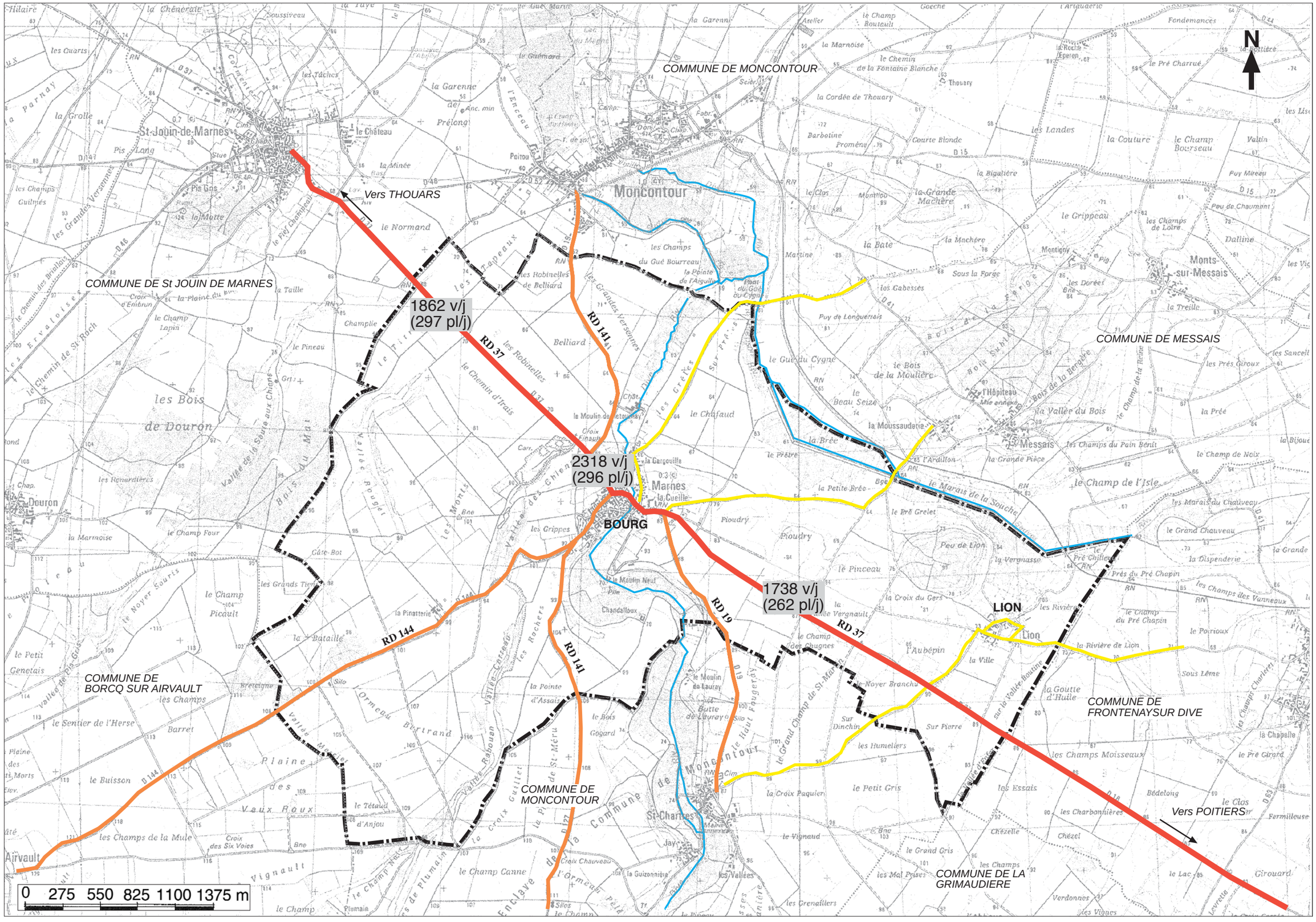

RÉSEAU DE VOIRIE

La D 37...

...constitue un axe de transit non négligeable.

Le réseau secondaire permet de rejoindre les communes voisines...

... ou de desservir le village du Lion.

On recense sur le territoire un linéaire non négligeable...

...de chemins ruraux, favorables au développement de sentiers de randonnée.

RÉSEAU DE VOIRIE

1.2.5 Commerces, services, activités et équipements

Seule la mairie est située en centre-bourg. En effet, la salle des associations, la salle des fêtes et le terrain de tennis sont regroupés en limite Est du bourg. Il manque une salle de réunion associative. En effet, la salle des associations est vétuste et mal située par rapport au bourg. Malgré la petite taille de la commune, l'implication associative est relativement importante. Par exemple, l'association Florilège a mis en place un jardin et veut impliquer les habitants dans le fleurissement des espaces communs. Des animations décentraliseés, des spectacles sont organisés par la CDC. Le comité des fêtes organise également quelques manifestations (brocante,...)
La commune ne possède plus d'école à la suite au regroupement pédagogique intercommunal avec Saint-Jouin et Yrais. L'école a progressivement été transformée en salle des fêtes.

Un dépôt de gaz, situé en face de la mairie, permet de rendre service aux habitants. Le restaurant est fermé et seuls les marchands ambulants permettent de maintenir un service aux habitants : deux boulangers, deux bouchers-charcutiers, deux poissonniers et un épicier.
Les exploitations agricoles sont deux fois moins nombreuses en 2000 qu'en 1988 (source : Recensement Général Agricole).

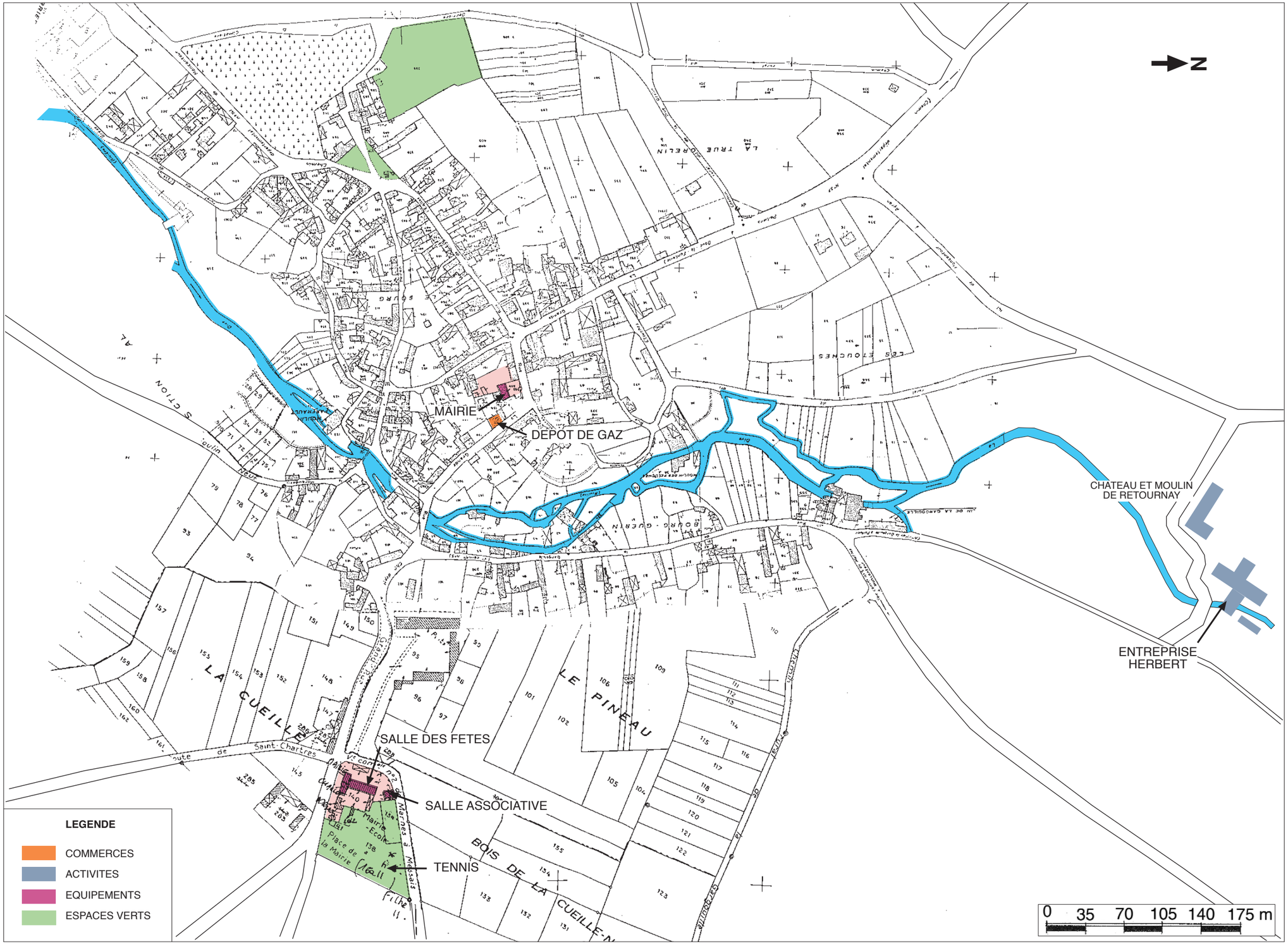

COMMERCES,EQUIPEMENTS ET ACTIVITÉS

Le commerce a disparu de la commune...

...les services sont assurés par les communes proches...

l'artisanat est faiblement représenté

les activités présentes sont liées à l'extraction du calcaire...

...mais surtout à la présence de l'activité agricole....

...et aussi à l'entreprise de production porcine.

COMMERCES ET ACTIVITES

Les écoles de St Jouin de Marnes accueillent une partie des enfants de la commune.

Les écoles ont été transformées pour une vocation associative...

...accompagnées d'un petit local annexe.

Les équipements sont regroupés avec les tennis à l'est sur le côteau.

La mairie a été récemment déplacée dans le centre bourg;

et une volonté de développement associatif de la part des élus, en particulier autour des jardinset du fleurissement.

ÉQUIPEMENTS

1.2.6 Bâti et espaces publics

1.2.6.1 Le bâti

L'habitat est concentré dans le centre-bourg et le village du Lion. En général, les habitations ne sont pas alignées sur la rue. On retrouve essentiellement de l'habitat agricole, orienté au Sud, perpendiculairement à la D37. Le bati s'organise autour d'une cour, l'ensemble étant clôturé par un mur de pierres. Ces habitations sont des lieux privilégiées pour la création de résidences secondaires et l'accueil de familles d'Europe du Nord, principalement anglaises. Quelques habitations sont dispersées aux lieux-dits de Chandalloux, Fosses-Moulin-Neuf, La Pinaterrie et Retournay. On recense peu d'habitat récent diffus, ce qui participe à la préservation du caractère architectural et patrimonial du bourg.

En centre bourg, on trouve beaucoup de bâtiments vacants et/ou à vendre.

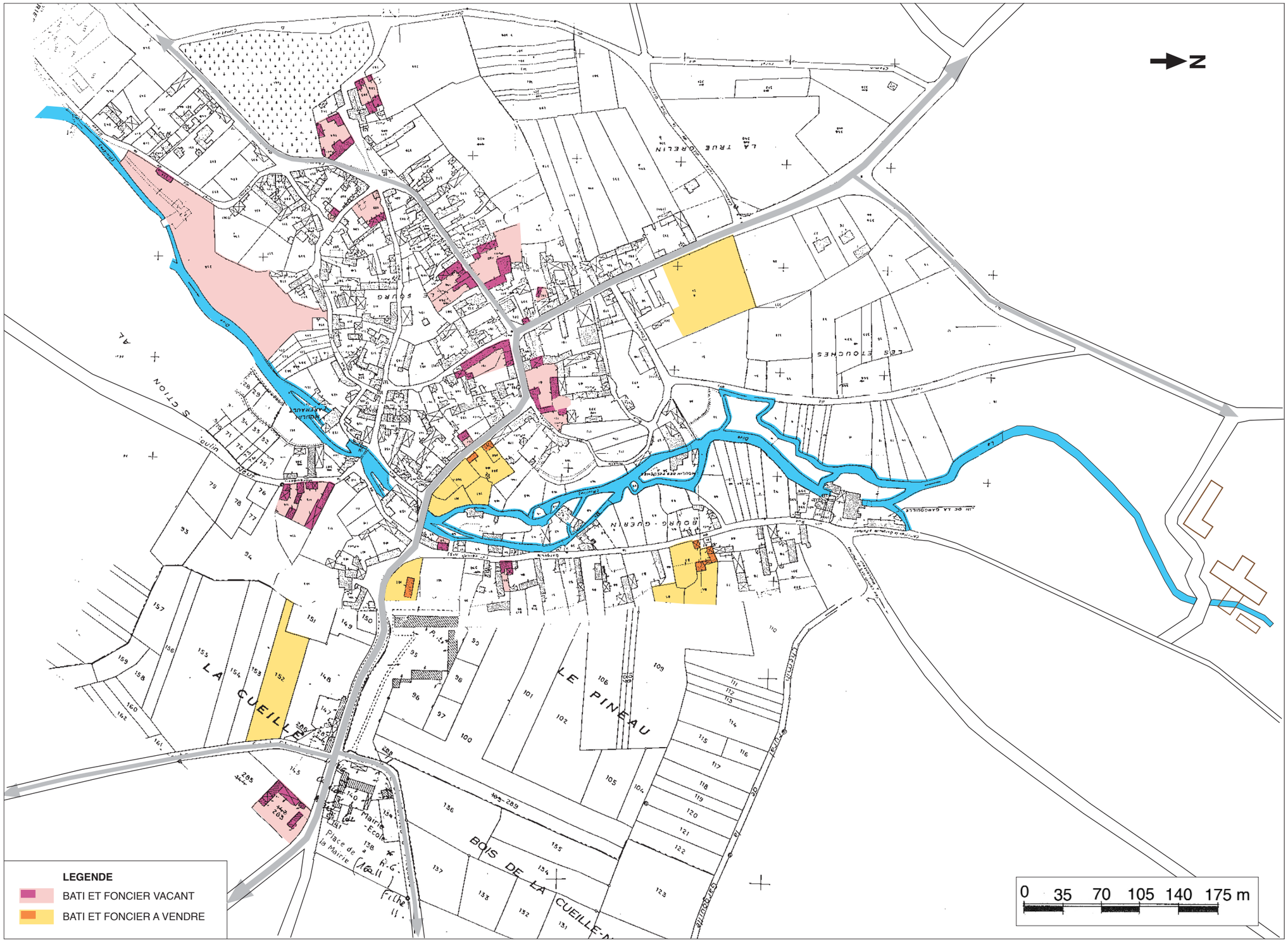

OCCUPATION DU BATI

Un habitat peu aligné sur la rue, au cour de la traversée du bourg...

un bâti agricole très présent...

...perpendiculaire à la rue principale.

Il constitue également la majeure partie du village de Lion.

Deux à trois fermes isolées et organisées autour d'une cour fermée.

Un bâti récent diffus (en faible nombre), le long de la D37, aux entrées du bourg.

LE BÂTI

1.2.6.2 Les espaces publics

La commune ne possède pas d'espace public majeur structurant. Les deux principaux espaces publics sont :

- l'espace attenant à la salle des fêtes qui est fortement marqué par la présence de l'enrobé
- l'espace vert à proximité de l'église : il s'agit d'une placette triangulaire arborée dont l'espace au Nord sert de lieu de fêtes.

L'espace situé en face de la mairie correspond à l'élargissement de la voie de circulation et non à une réelle place.
Les rues et ruelles ont été aménagées pour les automobilistes et sont fortement marquées par l'enrobé. Aucun élément attractif n'invite les piétons à découvrir ces différentes rues.

L'espace attenant à la salle des fêtes,...

...l'implantation en retrait de la mairie.

...comme la placette arborée près de l'église, constituent les principales places de la commune .

La D37 garde une configuration routière dans la traversée du bourg.

La rue de l'église et....

le réseau de rues et de ruelles ne sont pas réellement mis en valeur.

ESPACES PUBLICS

1.3 ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

1.3.1 Atouts et handicaps de la Commune

ATOUTS	HANDICAPS
POPULATION - Un renouvellement insuffisant de la population	**POPULATION** - Une baisse de la population - Vieillissement de la population
HABITAT - Une demande modérée de logements (locatif et accession à la propriété) - Le Village du Lion en cours de restauration (peu ou pas de logement vacant)	**HABITAT** - Beaucoup de logements vacants dans la traversée du Bourg - Un manque d'offre foncière - Un parc locatif insuffisant
SITUATION - Un Centre-Bourg sur un axe de passage - Complémentarité visuelle avec les communes voisines - Proximité du site de Oiron et de d'autres sites (Moncontour, St Jouin de Marnes,..)	**SITUATION** - Une traversée de centre-bourg marqué par les flux de transit
ORGANISATION URBAINE - Peu d'extensions récentes - Un centre bourg positionné dans la vallée (micro ambiances remarquables)	**ORGANISATION URBAINE** - Des quartiers anciens isolés par la D37 - Peu de traversées possibles de la vallée dans le bourg (piétonnes et Cyclables) - Pas d'espaces publics intermédiaires dans les secteurs récents - Les liaisons avec les marais peu perceptibles à partir du bourg
ESPACES PUBLICS - Des rues et ruelles de caractère, de part et d'autres de la rue principale - Des espaces verts aux extrémités de la structure urbaine - Des espaces intéressants autour de l'église - Des entrées de bourg plantées	**ESPACES PUBLICS** - Une traversée peu accueillante - Manque d'une réelle place de Centre Bourg - Des espaces verts déconnectés du Centre Bourg - Manque de hiérarchie des espaces publics - Des problèmes de sécurité dans la traversée du bourg - Des entrées de Bourg peu aménagées

ATOUTS	HANDICAPS
EQUIPEMENTS - Une Salle des fêtes adaptée aux besoins de la commune - Un regroupement pédagogique qui fonctionne bien	**EQUIPEMENTS** - Absence d'écoles - Des salles associatives à créer - Une Mairie peu visible malgré sa position centrale au cœur du bourg
COMMERCES, SERVICES - Proximité de bourgs ayant des Commerces	**COMMERCES, SERVICES** - Disparition du Café-Restaurant - Aucun commerce service sur la commune
ACTIVITÉS - Entreprises d'artisanat de proximité - Proximité de Thouars	**ACTIVITÉS** - Peu d'emplois sur la commune et sur les communes environnantes
ANIMATION - Un milieu associatif dynamique - Quelques actions en direction du patrimoine sont en train de voir le jour	**ANIMATION** - Difficulté d'organisation de manifestations culturelles en raison d'un manque d'équipements adaptés - Une attraction touristique qui reste trop faible - Manque d'accueil touristique (gîtes ou Chambres d'hôtes)
PATRIMOINE / CADRE DE VIE - La vallée de la Dive et ses affluents - Présence de moulins à eau - Présence de vallées sèches à la toponymie intéressante (témoin d'évènements) - Anciennes carrières ayant fait l'objet de réaménagements - Des éléments patrimoniaux intéressants (église et lanterne) - Un nombre important d 'éléments du petit patrimoine (murs de pierres)	**PATRIMOINE / CADRE DE VIE** - Paysages de plaines peu attractifs - Carrières d'exploitation du calcaire - Vallée relativement inaccessible - Impact des nouvelles implantations (Agricoles et autres..) - Manque de mise en valeur du Patrimoine - Une vallée peu perceptible dans la traversée du Bourg.

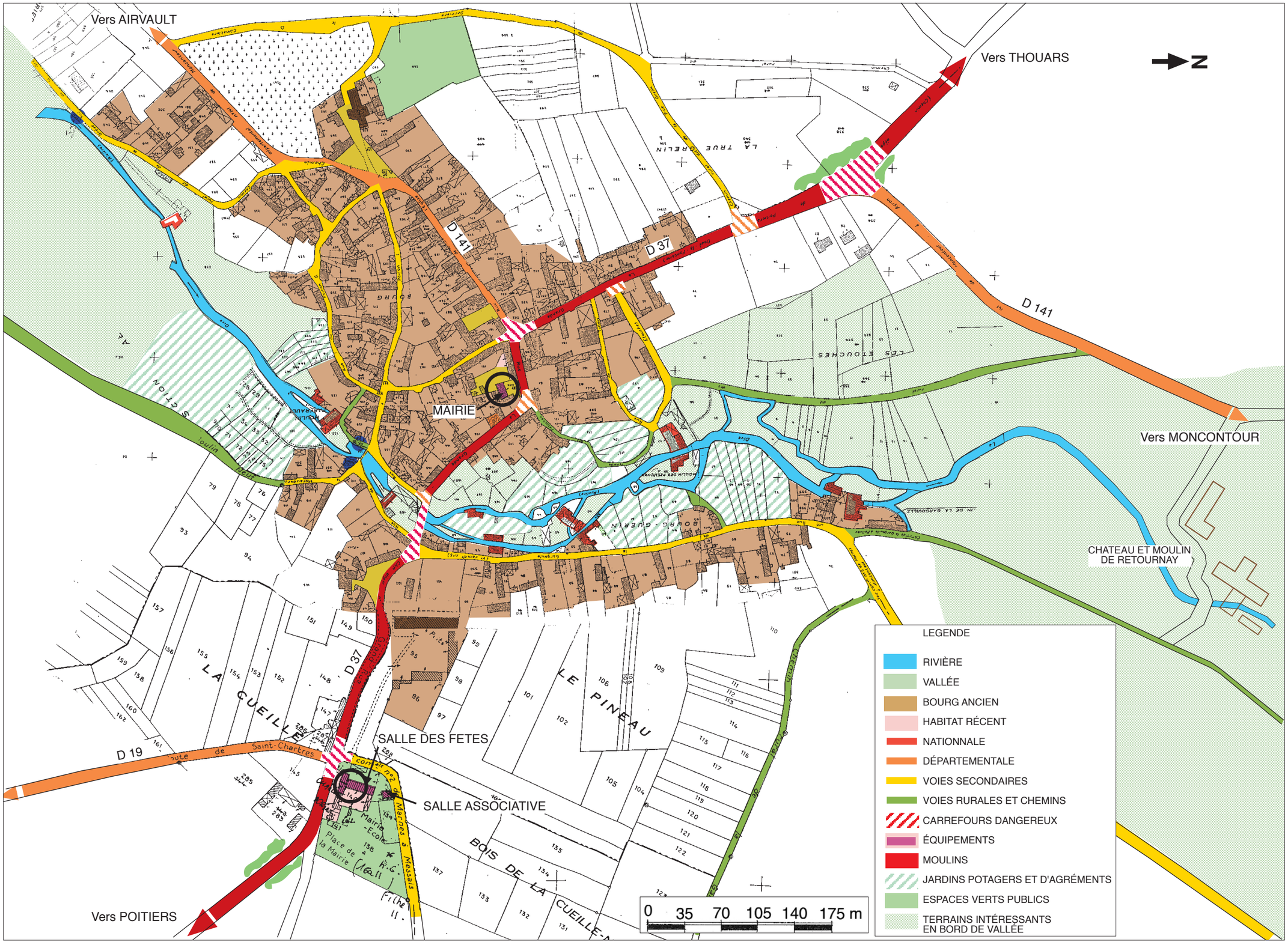
Vers AIRVAULT
Vers THOUARS
N
D 141
D 37
D 141
MAIRIE
Vers MONCONTOUR
CHATEAU ET MOULIN
DE RETOURNAY
LA CUEILLE
LE PINEAU
BOIS DE LA CUEILLE
D 37
D 19
route de Saint-Chartres
SALLE DES FETES
SALLE ASSOCIATIVE
Mairie-Ecole
Place de la Mairie
Vers POITIERS
0 35 70 105 140 175 m
LEGENDE
RIVIÈRE
VALLÉE
BOURG ANCIEN
HABITAT RÉCENT
NATIONNALE
DÉPARTEMENTALE
VOIES SECONDAIRES
VOIES RURALES ET CHEMINS
CARREFOURS DANGEREUX
ÉQUIPEMENTS
MOULINS
JARDINS POTAGERS ET D'AGRÉMENTS
ESPACES VERTS PUBLICS
TERRAINS INTÉRESSANTS
EN BORD DE VALLÉE

PROBLÉMATIQUES

1• Des problèmes de Sécurité dans la traversée du Bourg

2• Un Centre-Bourg à mettre en valeur

Équipements : Identification de la Mairie, Salles associatives, Multiservice
Espaces Publics : Une Place de Village ?, Abords de l'église et du cimetière,
Espace vert autour de la Salle des Fêtes.

3• La Vallée de la Dive à protéger et à valoriser

Accessibilité à la rivière, Espaces publics centraux et Liaisons à établir
Développement du jardin "Florilège"
Les Marais de Chandalloux

4• Un développement touristique et culturel

Randonnées, Découverte du Patrimoine, Belvédères (bataille de Moncontour,etc…)
Hébergement touristique
Politique culturelle à l'échelle du territoire proche (Pierre et Art)

5• Des éléments de patrimoine liés à l'eau et à la pierre

Mise en scène de l'église
La Mise en valeur du Patrimoine (fontaines, lavoir, murets de pierre)
Les anciennes Carrières

6• Une politique de rénovation de l'habitat à développer

Vers AIRVAULT

Vers THOUARS

N

D 141

D 37

Vers MONCONTOUR

D 19

Route de Saint-Chartres

Vers POITIERS

LA CUEILLE

LE PINEAU

BOIS DE LA CUEILLE

LE BOURG

LES TOUCHES

LA TRUE GORELIN

0 35 70 105 140 175 m

LEGENDE

- DES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ DANS LA TRAVERSÉE DU BOURG
- UN CENTRE BOURG À METTRE EN VALEUR
- LA VALLÉE DE LA DIVE À PROTÉGER ET VALORISER
- UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL
- DES ÉLÉMENTS DE PATRIMOINE LIÉS À L'EAU ET À LA PIERRE
- UNE POLITIQUE DE RÉNOVATION DE L'HABITAT À DÉVELOPPER

PROBLÉMATIQUES

2. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

2. LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Quatre grands objectifs se sont dégagés du constat et des différents groupes de travail.

Objectif 1: **Marnes : Porte d'entrée du Pays de Gatine et du Thouarsais**

Objectif 2: **Découverte du village, une traversée calmée et maîtrisée**

Objectif 3: **La vallée de la «Dive», support d'un nouveau développement touristique et culturel**

Objectif 4 : **Maintien d'une population permanente**

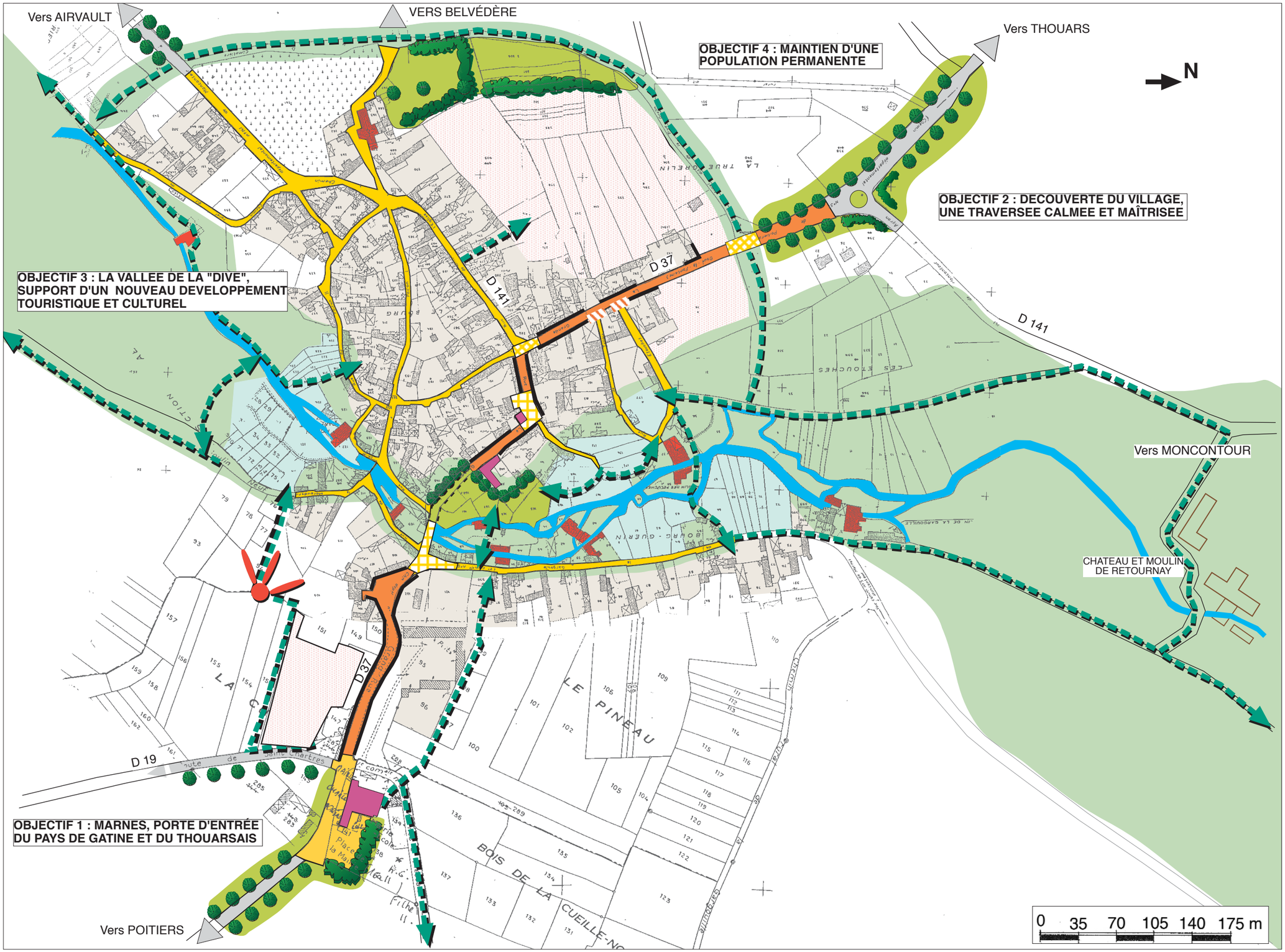

SCHÉMA D'INTENTION

3. LES DIFFÉRENTES ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

3. LES DIFFÉRENTES ACTIONS À METTRE EN OEUVRE

Objectif 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

Action 1 : Un espace d'accueil en porte d'entrée du territoire

Action 2 : Des belvédères

- en surplomb de la Vallée
- a proximité des carrières de pierre

Action 3 : Découverte de la faune et la flore : Le chemin de St Hilaire

- Les vallées sèches
- Les anciennes carrières
- Les coteaux

Action 4 : Mise en scène de la bataille de Moncontour

Action 5 : Développement de l'accueil touristique

- Gîtes ruraux
- Chambres d'hôtes
- Etablissements de restauration

Action 6 : Une signalétique adaptée

Objectif 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

Action 7 : Traitement des entrées

Action 8 : Sécurisation et embellissement de la traversée du bourg

Action 9 : Réalisation d'un espace public-parc au bord de la rivière de la «Dive»

Action 10 : Valorisation des abords de la Mairie

Action 11 : Principe de traitement des rues et des ruelles

Action 12 : Poursuite de l'aménagement de l'espace vert et mise en valeur patrimoniale de l'église

Action 13 : Actions complémentaires

- Sensibilisation des habitants à la réhabilitation des façades
- Maintien des murs de moellons calcaires
- Fleurissement

Objectif 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

Action 14 : des promenades le long de la vallée de la Dive (Pays, CDC, ...)

Action 15 : Mise en place de boucles pédestres entre les plateaux et la vallée

Action 16 : Valorisation des éléments liés à l'eau

Action 17 : Rénovation d'un moulin à eau : création d'un espace d'interprétation sur la Dive

Action 18 : Protection et développement des jardins potagers au bord de la Dive

- Poursuivre la mise en valeur du jardin «Florilège»
- Favoriser les echanges de plantes et de conseil
- Etc ...

Action 19 : Développement de la pêche dans la vallée

Action 20 : Protection des marais de Chandalloux

Objectif 4 : MAINTIEN D'UNE POPULATION PERMANENTE

HABITAT

Action 21 : Incitation à la création de logements locatifs

Action 22 : Accueil maîtrisé des nouveaux secteurs d' habitation aux franges du bourg

EQUIPEMENTS, ACTIVITÉS

Action 23 : Les équipements associatifs à valoriser

Action 24 : Un multiplerural, bar associatif

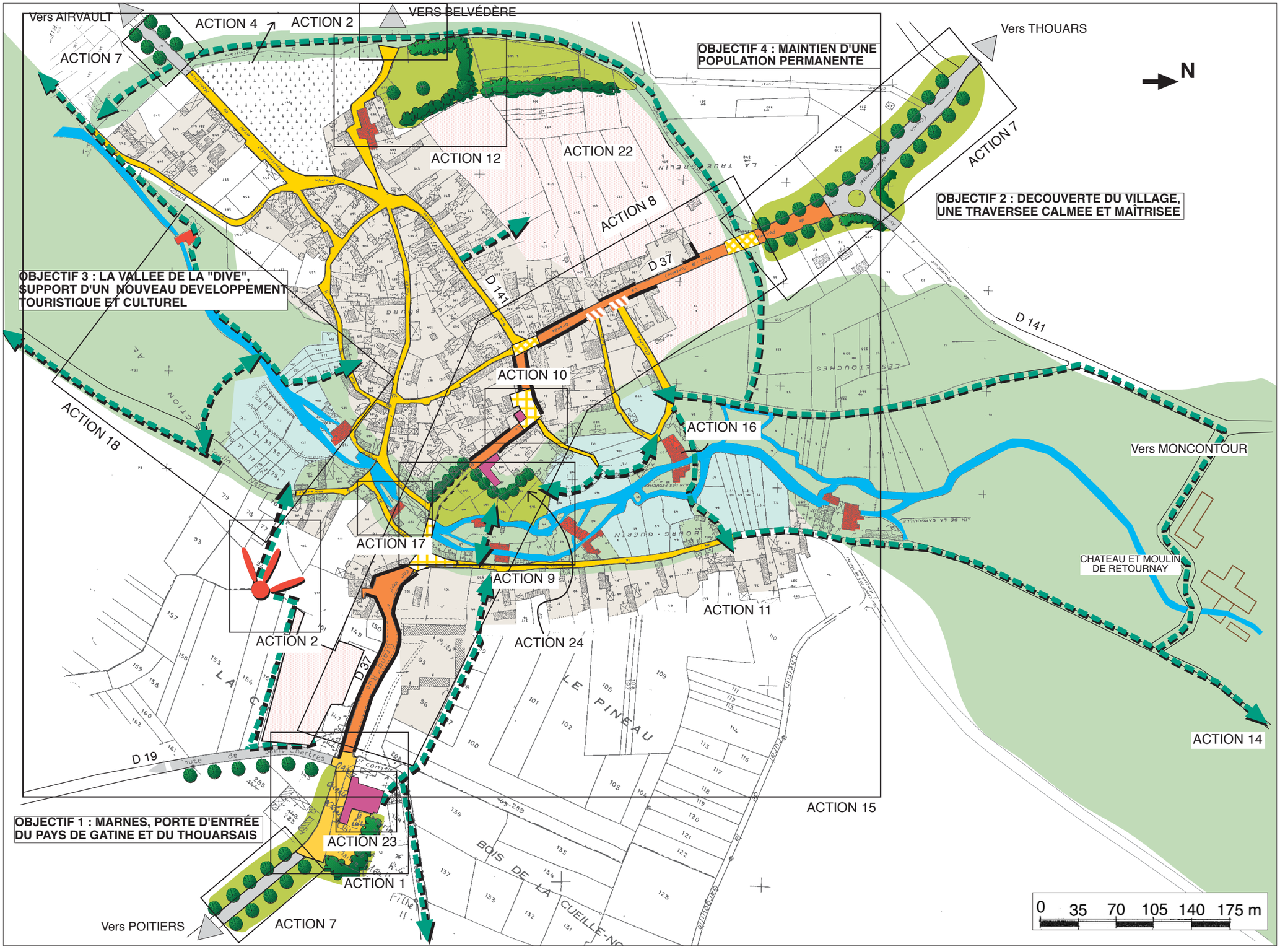

LOCALISATION DES ACTIONS

OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

Action 1 : Un espace d'accueil en porte d'entrée du territoire

Action 2 : Des belvédères
- en surplomb de la vallée
- à proximité des carrières de pierre

Action 3 : Découverte de la faune et la flore : Le chemin de St Hilaire
- Les vallées sèches
- Les anciennes carrières
- Les coteaux

Action 4 : Mise en scène de la bataille de Moncontour

Action 5 : Développement de l'accueil touristique
- Gîtes ruraux
- Chambres d'hôtes
- Etablissements de restauration

Action 6 : Une signalétique adaptée

OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

ACTION 1 : UN ESPACE D'ACCUEIL EN PORTE D'ENTRÉE DU TERRITOIRE

Cette action est à mener à l'échelle de la CDC. En effet, la commune de Marnes est la première commune des Deux-Sèvres que rencontrent les automobilistes en venant du département de la Vienne.

Il s'agit donc de compléter l'aménagement de l'entrée de bourg à l'Est par un espace accueil et repos, une zone de stationnement et un point information. Il s'agit de donner envie à l'automobiliste de s'arrêter et de découvrir les belvédères *(voir action 2*).
En complément, les abords de la salle des fêtes et des terrains de tennis sont valorisés, des plantations sont effectuées ainsi qu'un traitement de surface.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 1 : UN ESPACE ACCUEIL EN PORTE D'ENTRÉE DU TERRITOIRE

• *Aménagement de la voie* *100 ml x 600 €/ml*	*:*	*60 000 € HT*
• *Traitement de l'espace vert* *2 090 m2 x 30 €/m2*	*:*	*62 700 € HT*
TOTAL	***:***	***123 000 € HT***
SOIT	*:*	*807 000 F HT*

ACTION 1 : UN ESPACE D'ACCUEIL EN PORTE D'ENTRÉE DU TERRITOIRE

Un espace public qui reste à mettre en valeur.

Une liaison possible vers...

... les coteaux surplombant le bourg.

ACTION 1 :UN ESPACE D'ACCUEIL EN PORTE D'ENTRÉE DU TERRITOIRE

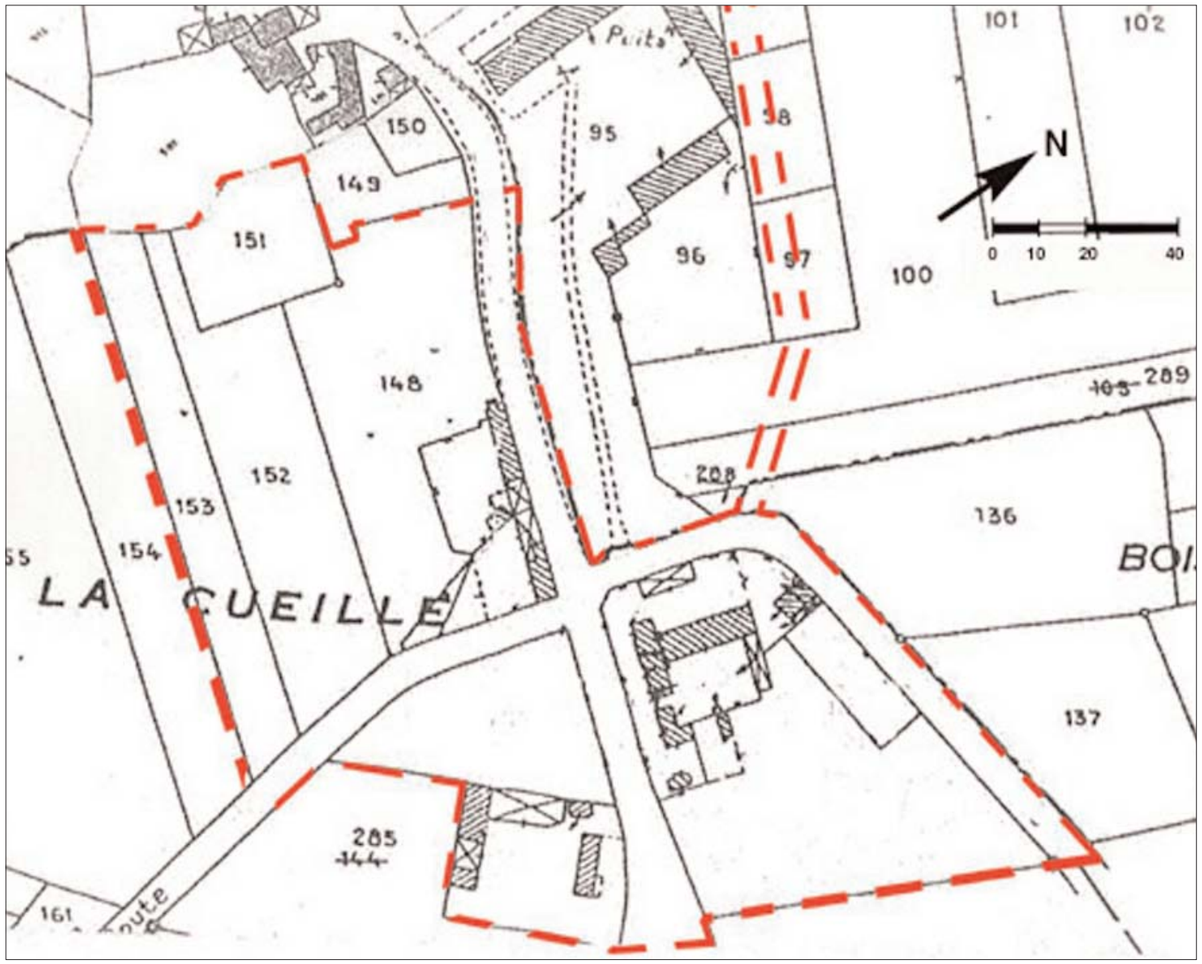

ETAT EXISTANT

PROPOSITION

OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

ACTION 2 : DES BELVÉDÈRES

- EN SURPLOMB DE LA VALLÉE
- À PROXIMITÉ DES CARRIÈRES DE PIERRE

Le relief de la commune permet de dégager des vues remarquables.

Il conviendrait de mettre en valeur ces vues et de les signifier par des belvédères. Ainsi, une nouvelle vision du bourg et de l'ensemble du territoire s'offrirait aux visiteurs.
Au niveau de l'entrée Est, le cheminement piéton en surplomb de la vallée permet une vue et la lecture du paysage : on aperçoit l'abbaye de Saint-Jouin et le donjon de Moncontour *(action liée à l'action 15)*. Les belvédères pourraient être traités en liaison avec la reflexion menée au niveau de la CDC «*Le calcaire dans tous ses états*».

Cette action est à destination des touristes mais également des habitants de la commune et de la CDC, afin de leur faire découvrir le territoire d'une autre manière.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 2 : DES BELVÉDÈRES

• *Forfait par belvédères : 7 500 €* *pour 3 belvédères :* *- coteau Est,* *- proximité de l'église,* *- site de la bataille*	*:*	*22 500 € HT*
TOTAL	***:***	***22 500€ HT***
SOIT	*:*	*148 000 F HT*

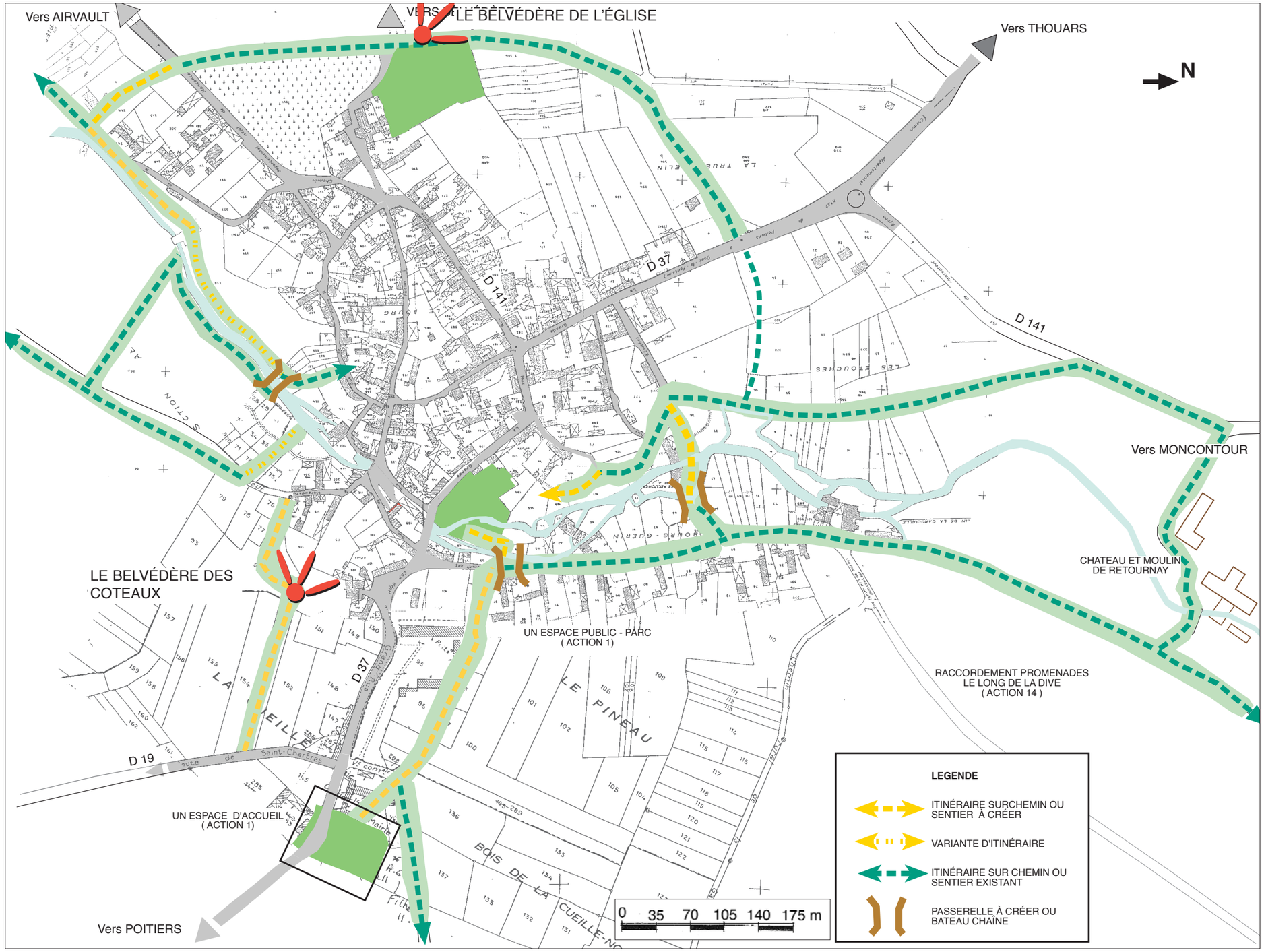

LOCALISATION

Vue sur Saint-Jouin de Marnes à partir de l'église de Marnes

Exemple : Un belvédère en pierre (Angoulême - 16)...

Vue sur le bourg de Marnes

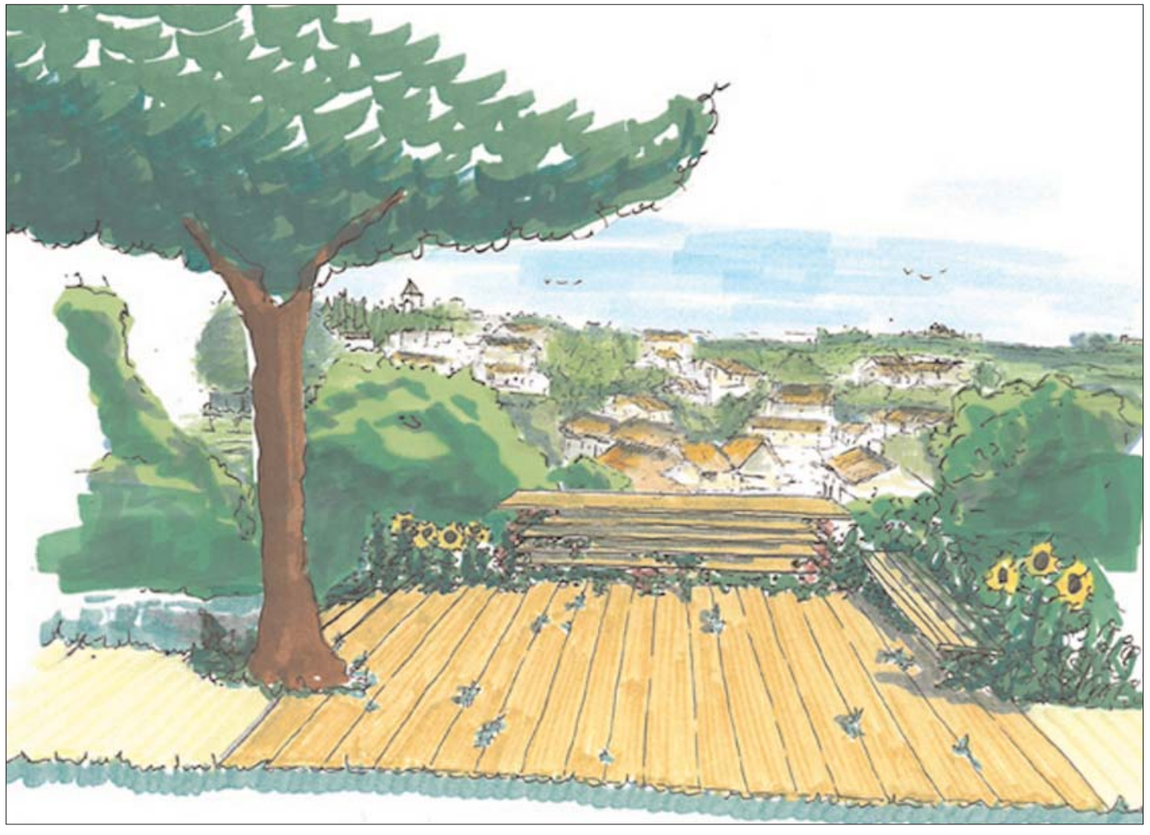

ILLUSTRATION

OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

ACTION 3 : DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE : LE CHEMIN DE ST HILAIRE

- LES VALLÉES SÈCHES
- LES ANCIENNNES CARRIÈRES
- LES COTEAUX

Le chemin de Saint-Hilaire correspond à l'ancienne voie romaine qui reliait Poitiers à Nantes. Il s'agit aujourd'hui de la D37. Les vallées sèches possèdent une faune et une flore de type quasi-méditerranéen qu'il est important de faire découvrir.
En liaison avec l'action 4, un cheminement pédestre thématique sur la faune et la flore est mis en place.
Une reflexion autour de l'intervention d'artistes sur des oeuvres éphémères (voir exemples ci-après) pourrait également être menée et permettrait d'animer ce secteur.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 3 : DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE

Action à l'échelle de la CDC

- *Mise en place d'une première tranche du sentier botanique*
  Forfait : *10 000 € HT*

TOTAL* : *10 000 € HT

SOIT : *65 600 F HT*

Les carrières de calcaire et les coteaux des vallées sèches constituent des gisements floristiques intéressants.

La disposition des pierres : un support d'expression artistique.

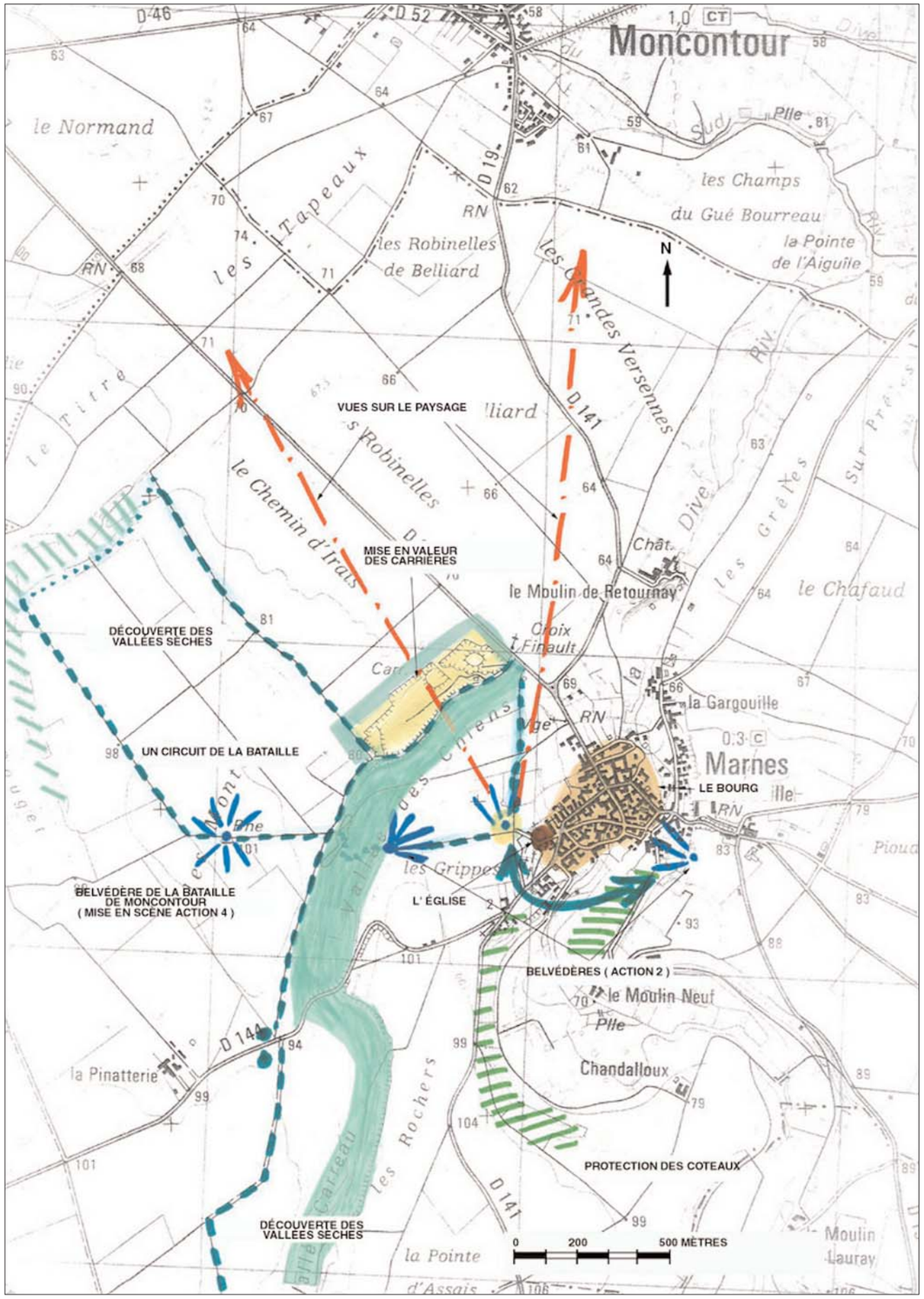

SCHÉMA D'ORGANISATION : LOCALISATION

ACTION 3 : DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE : LE CHEMIN DE ST HILAIRE

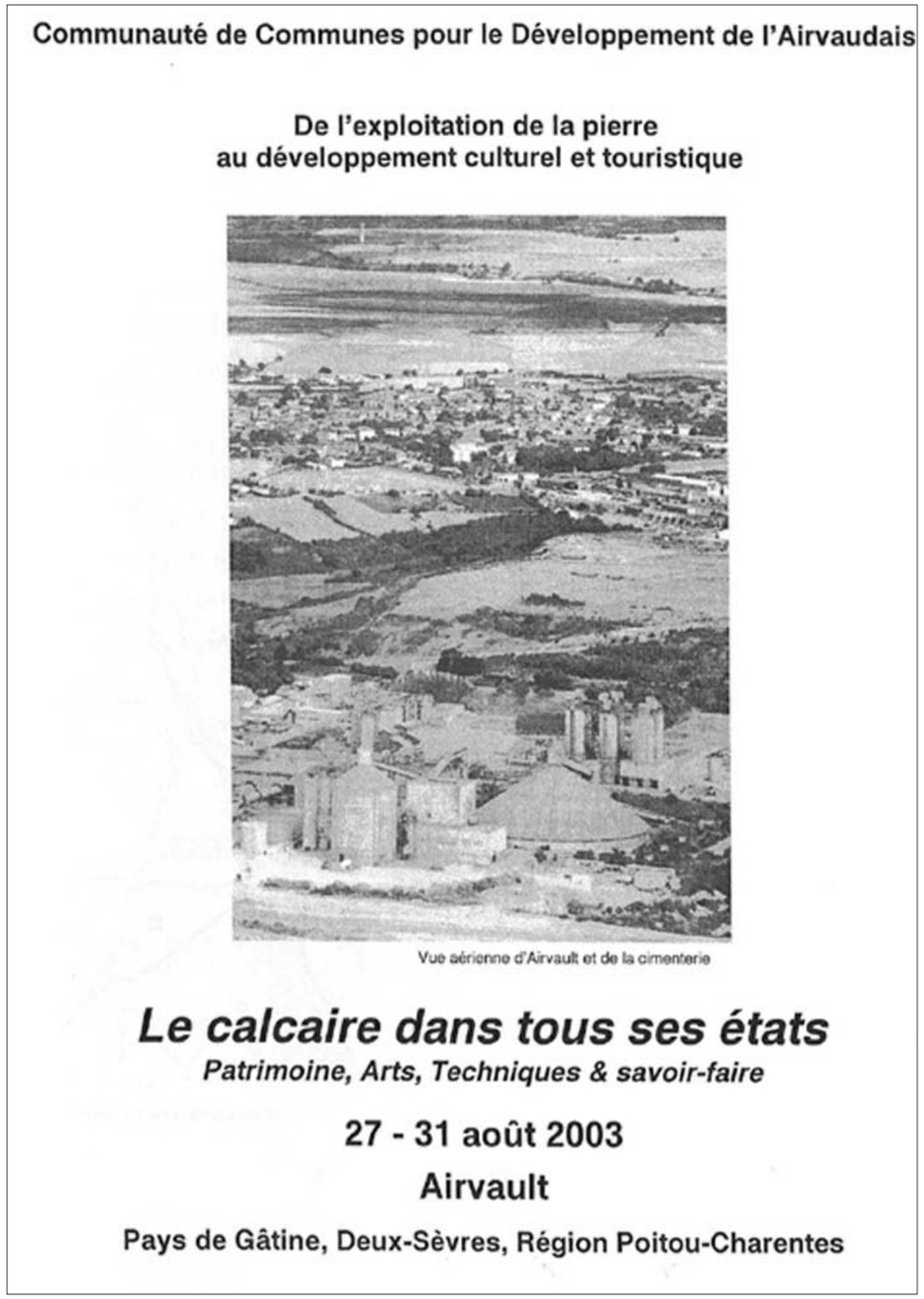

Réflexion menée autour du calcaire, comme support de développement culturel.

Exemples d'interventions d'artistes contemporains : des espaces Land Art

OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

ACTION 4 : MISE EN SCÈNE DE LA BATAILLE DE MONCONTOUR

Cette action est à mener à l'échelle du Pays.
Dans la logique de belvédère (*voir action 2*), un promontaoire panoramique est créé à proximité des carrières ou de la vallée sèche pour observer la plaine sur laquelle eut lieu la bataille de Moncontour. Une signalétique adaptée permettra d'expliquer le déroulement de la bataille.

Des animations ponctuelles pourraient également permettre de faire vivre ce haut lieu de l'histoire locale.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 4 : MISE EN SCÈNE DE LA BATAILLE DE MONCONTOUR

Réflexion à l'échelle du Pays		
• *Etude de programmation Forfait*	*:*	*20 000 € HT*
TOTAL	***:***	***20 000 € HT***
SOIT	*:*	*131 000 F HT*

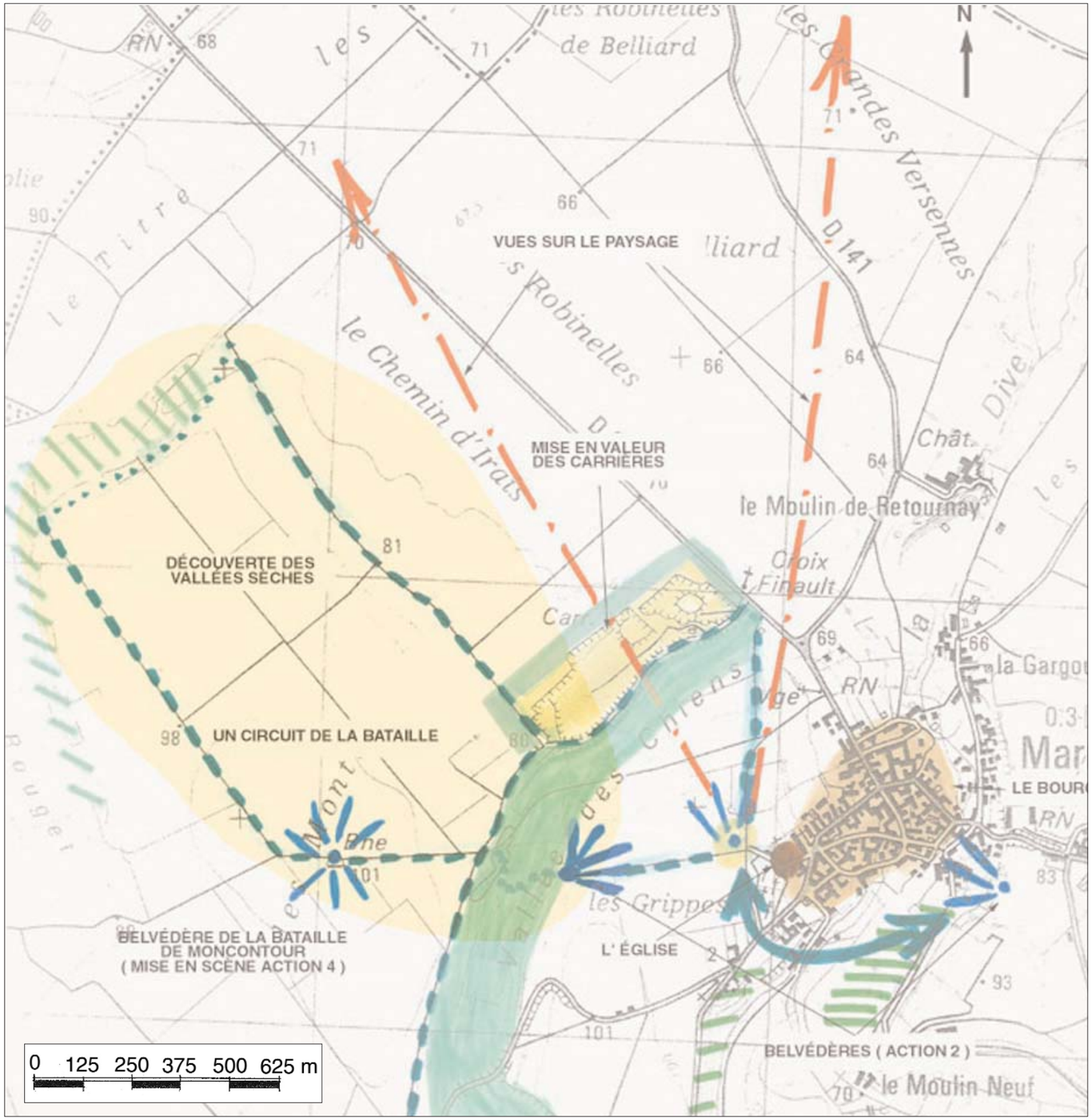

LOCALISATION

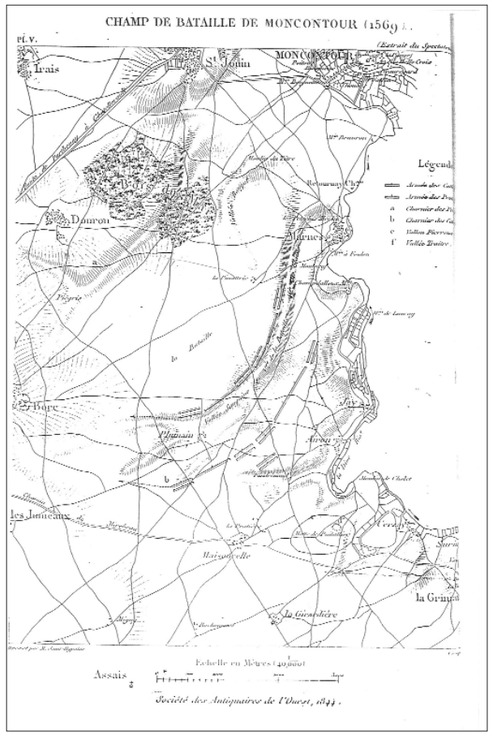

Documents historiques relatants la bataille de Moncontour.

Le donjon de Moncontour comme point de repère.

Gergovie : un exemple de reconstitution historique.

OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

ACTION 5 : DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE

- **Gîtes ruraux**
- **Chambres d'hôtes**
- **Etablissements de restauration**

Pour offrir aux touristes la possibilité de découvrir le territoire, il faut pouvoir les héberger et leur donner la possibilité de se restaurer.

Il s'agit donc de favoriser les initiatives privées de création de gîtes ruraux et de chambres d'hôtes. Le bâti de la commune, notamment celui situé le long de la vallée, semble adapté à ce type d'hébergement. De plus, un établissement de restauration pourrait offrir l'occasion aux visiteurs de passage de s'arrêter un moment pour découvrir la commune.

Estimation financière sommaire

(non compris acquisitions foncières)

Action 5 : Développement de l'accueil touristique

Non Chiffré

ACTION 5 : DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Exemples de gites ruraux

OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS

ACTION 6 : UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE

Cette action est à mener à l'échelle du Pays.
La signalétique permettra de faire le lien entre les différentes communes du Pays et devra être complétée au niveau du réseau de chemins.
Il conviendra de garder le caractère champêtre de la commune en utilisant des panneaux adaptés au territoire (voir exemples ci-après).
Le Pays pourrait s'appuyer sur la réflexion de la CDC «*Le calcaire dans tous ces états*» pour trouver la signalétique la mieux adaptée.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 6 : UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE

Réflexion à l'échelle du Pays		
• *Etude*		
Forfait	:	*25 000 € HT*
TOTAL	***:***	***25 000 € HT***
SOIT	:	*164 000 F HT*

ACTION 6 : UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE

Eléments de signalétique existants

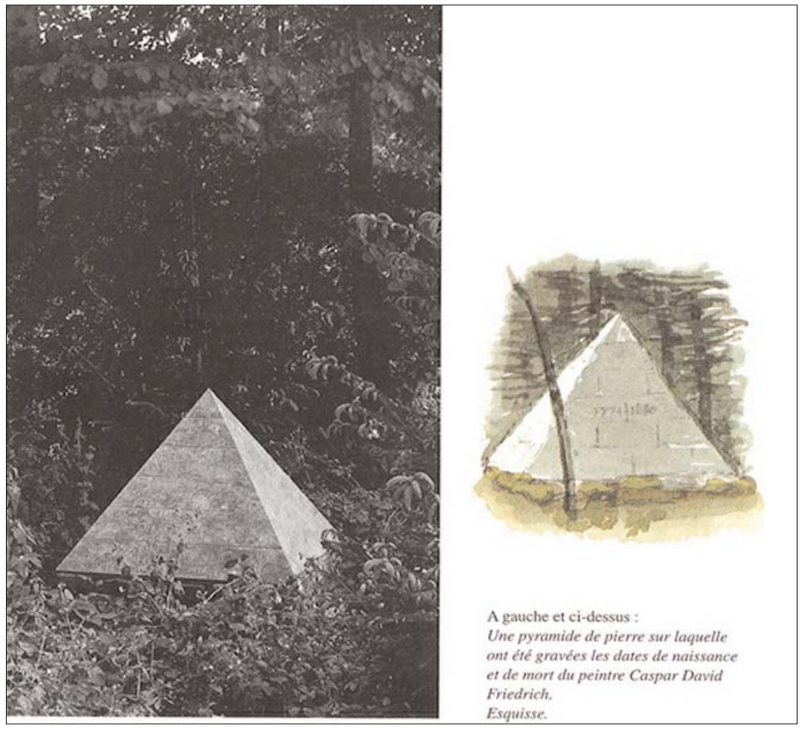

A gauche et ci-dessus :
Une pyramide de pierre sur laquelle ont été gravées les dates de naissance et de mort du peintre Caspar David Friedrich.
Esquisse.

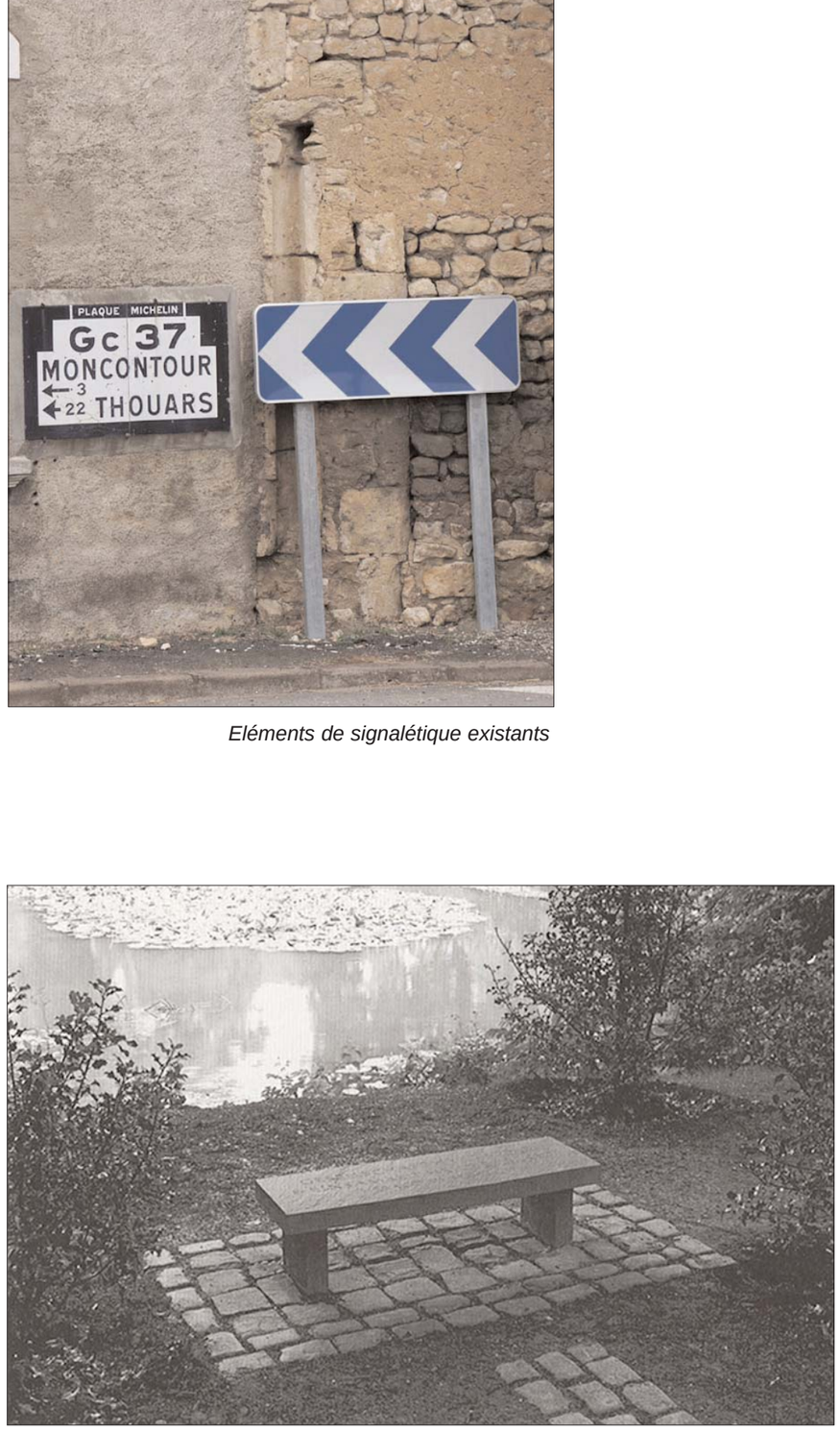

L'importance du traitement du mobilier comme support de signalétique.

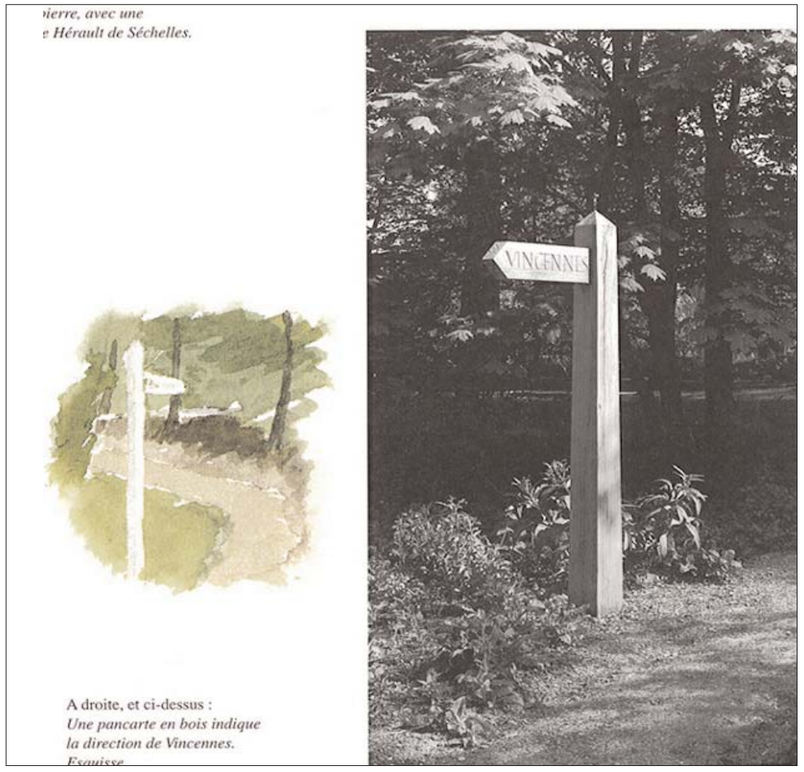

ierre, avec une
e Hérault de Séchelles.

A droite, et ci-dessus :
Une pancarte en bois indique la direction de Vincennes.
Esquisse

Exemples de signalétique

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

Action 7 : Traitement des entrées

Action 8 : Sécurisation et embellissement de la traversée du bourg

Action 9 : Réalisation d'un espace public-parc au bord de la rivière de la «Dive»

Action 10 : Valorisation des abords de la mairie

Action 11 : Principe de traitement des rues et des ruelles

Action 12 : Poursuite de l'aménagement de l'espace vert et mise en valeur patrimoniale de l'église

Action 13 : Actions complémentaires

- Sensibilisation des habitants à la réhabilitation des façades
- Maintien des murs de moellons calcaires
- Fleurissement

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

ACTION 7 : TRAITEMENT DES ENTRÉES

Les entrées de bourg sont les transitions entre les voies de circulation et l'entrée dans le secteur urbain. Afin de signifier ces entrées de bourg aux automobilistes pour qu'ils réduisent leur vitesse, quelques aménagements sont nécessaires.

Certaines entrées ont déjà fait l'objet d'aménagement. Il s'agit de renforcer la végétation aux entrées Ouest et Est. Le carrefour avec la route de Moncontour mérite également d'être aménagé.
Le travail le plus important est à effectuer sur la route d'Airvault (RD 144) : il s'agit de planter et d'intégrer un cheminement piéton sécurisé, séparé de la chaussée par la végétation. Lors de l'aménagement, il conviendra de tenir compte du passage des engins agricoles.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 7 : TRAITEÙENT DES ENTRÉES

• *Traitement Nord (vers Thouars)*		
165 ml x 200 €/ml	:	*33 000 € HT*
1 710 m2 x 70 €/m²	:	*120 000 € HT*
• *Traitement Est (vers Poitiers)*		
120 ml x 200 €/ml	:	*24 000 € HT*
• *Traitement Ouest (vers Airvault)*		
100 ml x 300 €/ml	:	*30 000 € HT*
TOTAL	***:***	***207 000 € HT***
SOIT	:	*1 358 000 F HT*

ACTION 7 : TRAITEMENT DES ENTRÉES

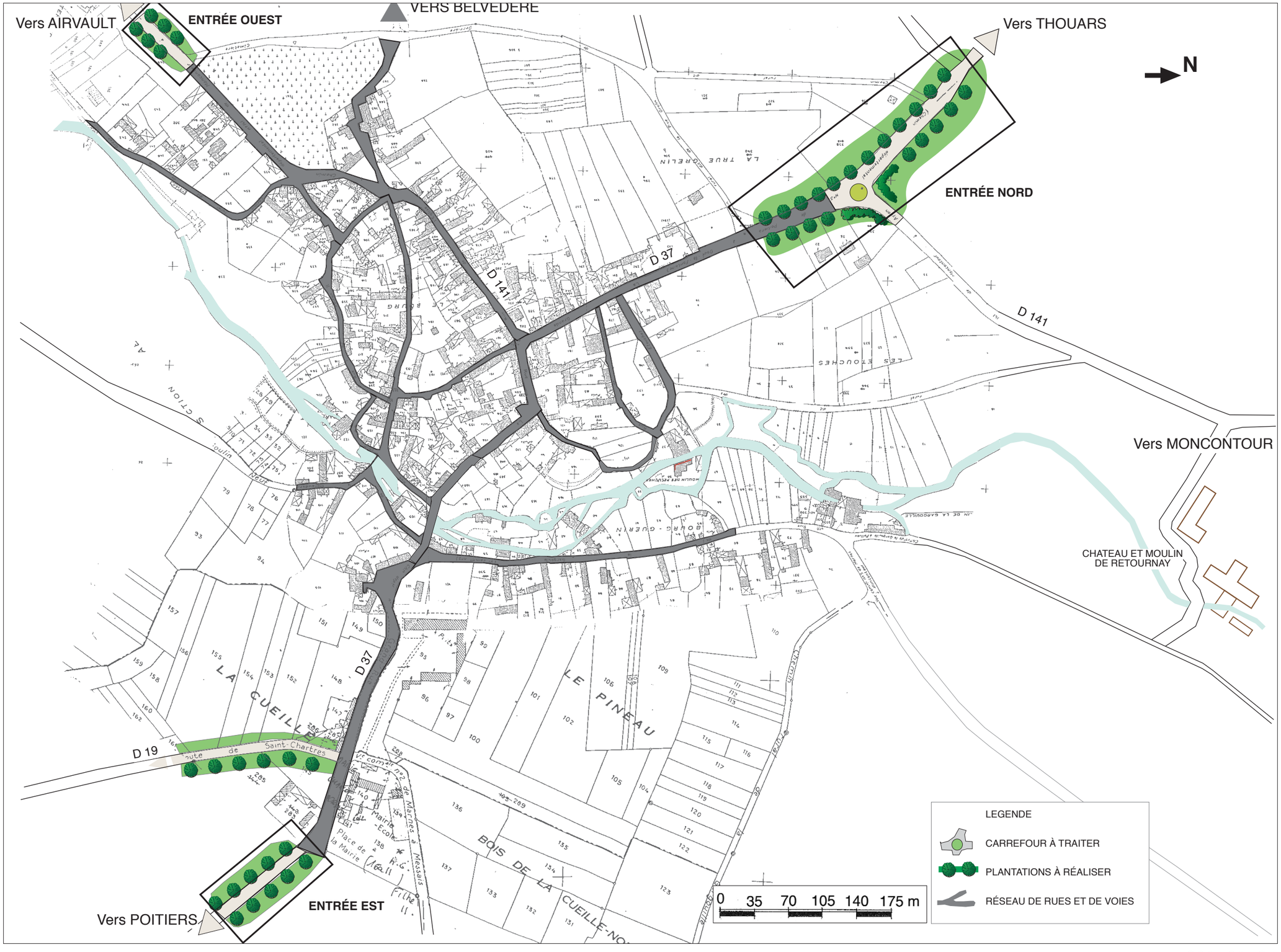

LOCALISATION

Les entrées ont fait l'objet d'aménagements paysagers...

...qu'il conviendrait de prolonger et de densifier, pour une meilleure mise en valeur.

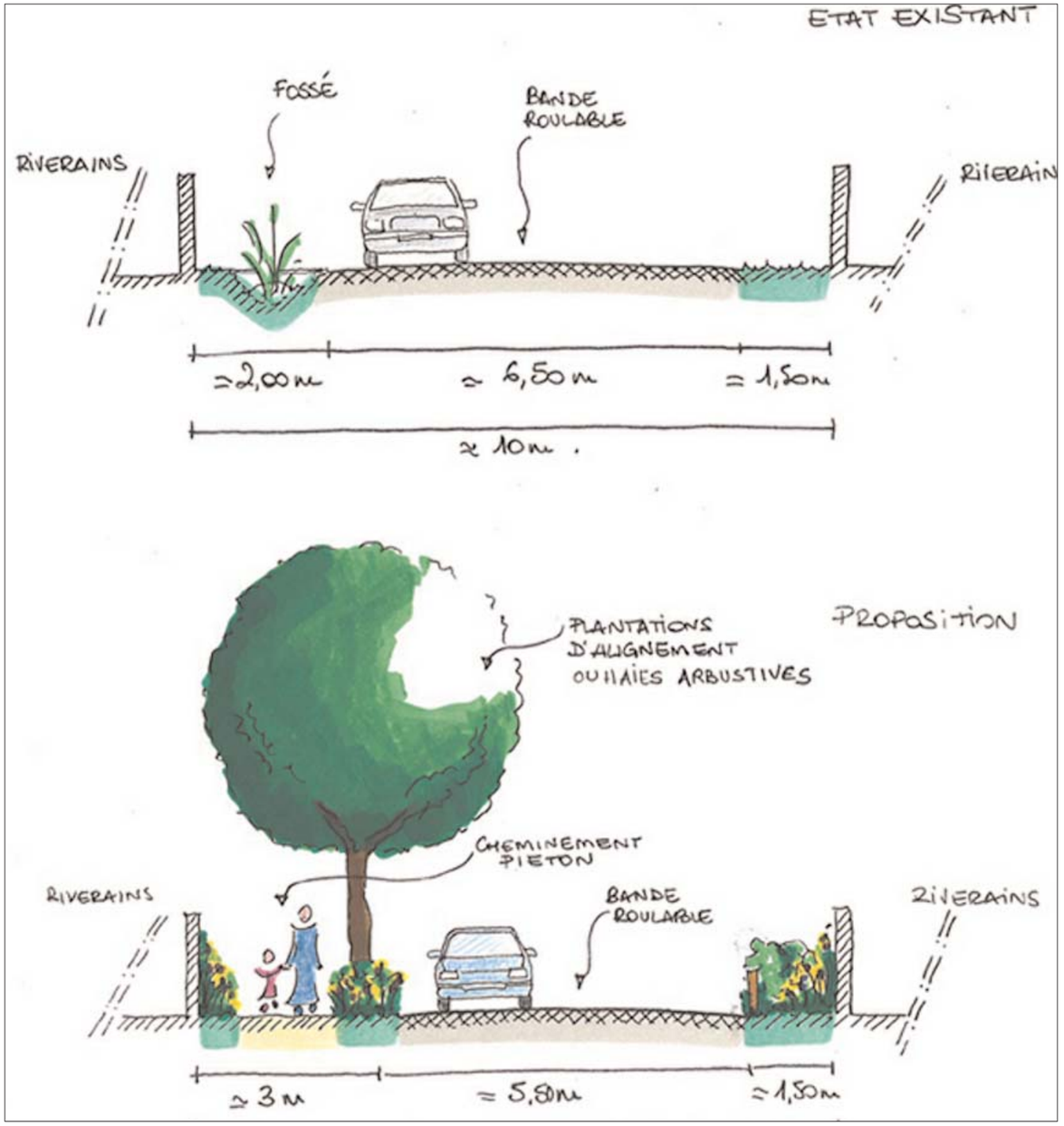

ETAT PROJETÉ

ACTION 7 :TRAITEMENT DES ENTRÉES

L'entrée Ouest nécessite des aménagements importants.

AXONOMÉTRIE

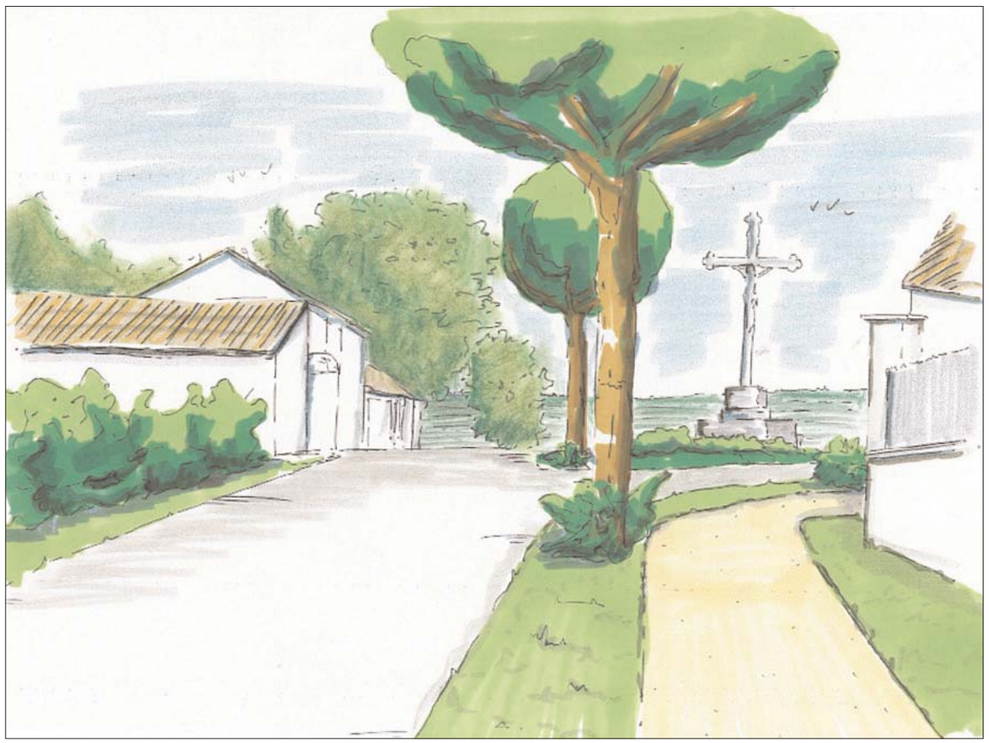

ETAT PROJETÉ

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

ACTION 8 : SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

La traversée du bourg est marquée par la présence de la RD 37.

Il s'agit de traiter le carrefour de la rue de l'église et d'identifier l'accès aux rues et ruelles en direction de la vallée. Deux principes de traitement sont utilisés :
- les trottoirs sont rendus plus dissymétriques (passage piéton d'un coté, plantation de l'autre).
- au niveau de la descente du côteau à partir de l'entrée Ouest, il s'agit de végétaliser la traversée pour rappeler qu'on descend dans la vallée.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 8 : SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

• *Traitement de la traversée*		
principe 1 : 265 ml x 600 €/ml	*:*	*159 000 € HT*
principe 2 : 230 ml x 300 €/ml	*:*	*69 000 € HT*
• *Carrefours*		
Chemin entrée Nord : 600 m2 x 55 €/m²	*:*	*33 000 € HT*
Vue de l'église : 530 m2 x 120 €/m²	*:*	*63 600 € HT*
TOTAL	***:***	***324 600 € HT***
SOIT	*:*	*2 129 000 F HT*

ACTION 8 : SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

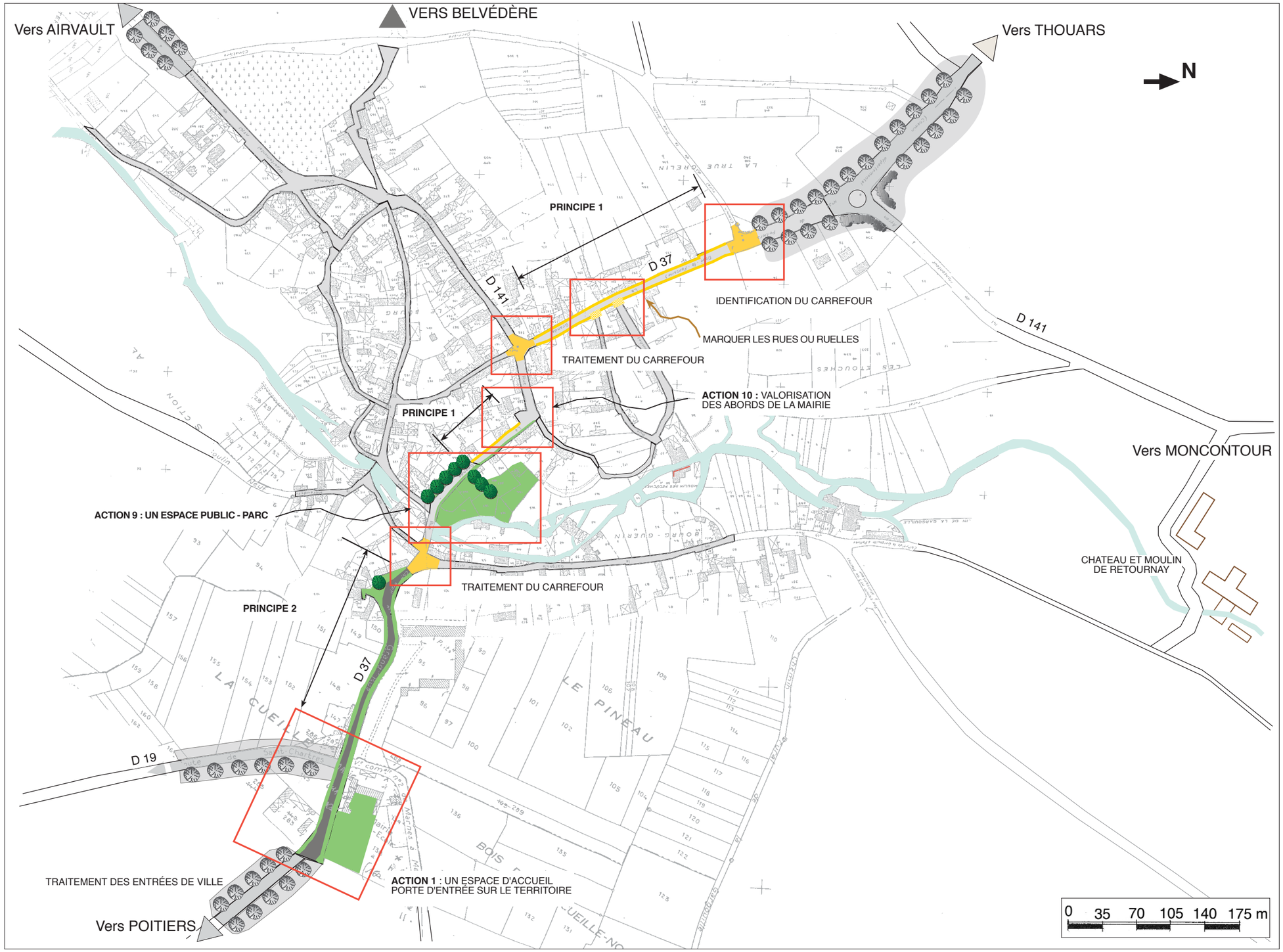

LOCALISATION

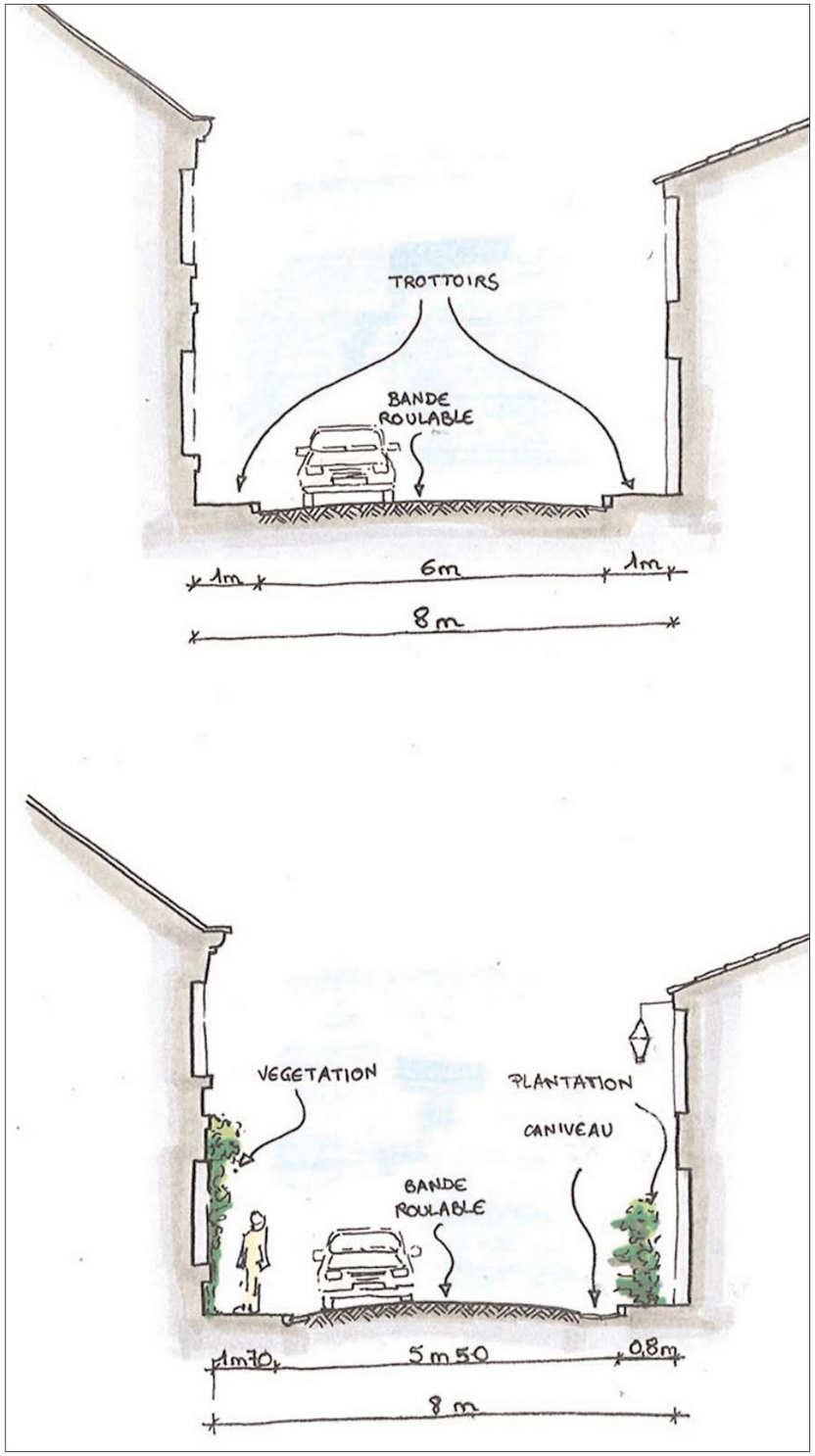

COUPES DE PRINCIPE

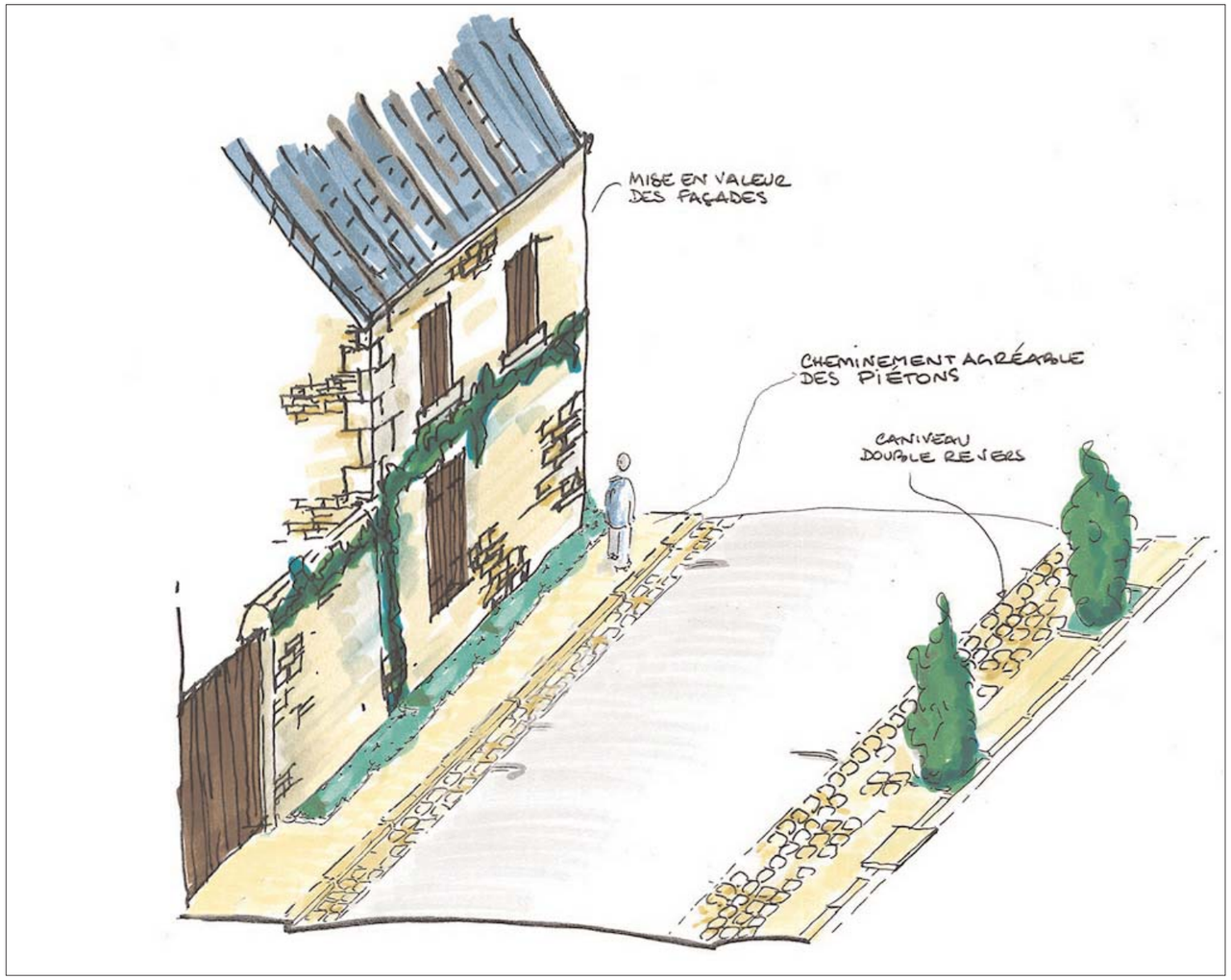

AXONOMÉTRIE

ACTION 8 : SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG

La descente du coteau

ETAT PROJETÉ

La traversée du bourg

ETAT PROJETÉ

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

ACTION 9 : RÉALISATION D'UN ESPACE PUBLIC-PARC AU BORD DE LA RIVIÈRE DE LA «DIVE»

La vallée de la «Dive» n'est que peu perceptible lorsqu'on traverse la commune. De plus, cette dernière ne possède pas d'espace public majeur.

Il s'agit d'ouvrir l'espace à partir de la D37 en créant un léger dévoiement. Le pont est aménagé pour le passage des piétons et traité au sol pour limiter la vitesse des véhicules. Le caractère vert est très prononcé. Des glacis permettent de descendre vers la rivière. Cet espace pourrait ainsi devenir un lieu de rencontres et de promenades (*voir action 15*).

Cette action nécessite l'acquisition de terrains privés.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 9 : RÉALISATION D'UN ESPACE PUBLIC-PARC AU BORD DE LA RIVIÈRE LA «DIVE»

• *Traversée du pont* *500 m² x 150 €/m²*		:	*75 000 € HT*
• *Passerelle en surplomb* *Forfait*		:	*18 000 € HT*
• *Aménagement de la voie* *730 m² x 120 €/m²*		:	*87 600 € HT*
• *Stationnement et parc* *2 250 m² x 35 €/m²*		:	*78 750 € HT*
	TOTAL	***:***	***260 000 € HT***
	SOIT	*:*	*1 705 000 F HT*

ACTION 9 : RÉALISATION D'UN ESPACE PUBLIC-PARC AU BORD DE LA RIVIÈRE DE LA «DIVE»

Des espaces libres en bord de rivière au coeur du bourg

La traversée de la Dive...

ACTION 9 : RÉALISATION D'UN ESPACE PUBLIC-PARC AU BORD DE LA RIVIÈRE DE LA «DIVE»

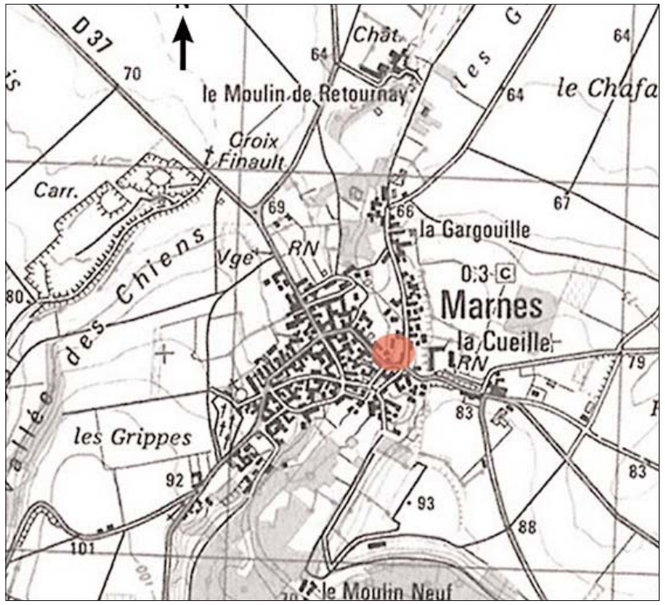

LOCALISATION

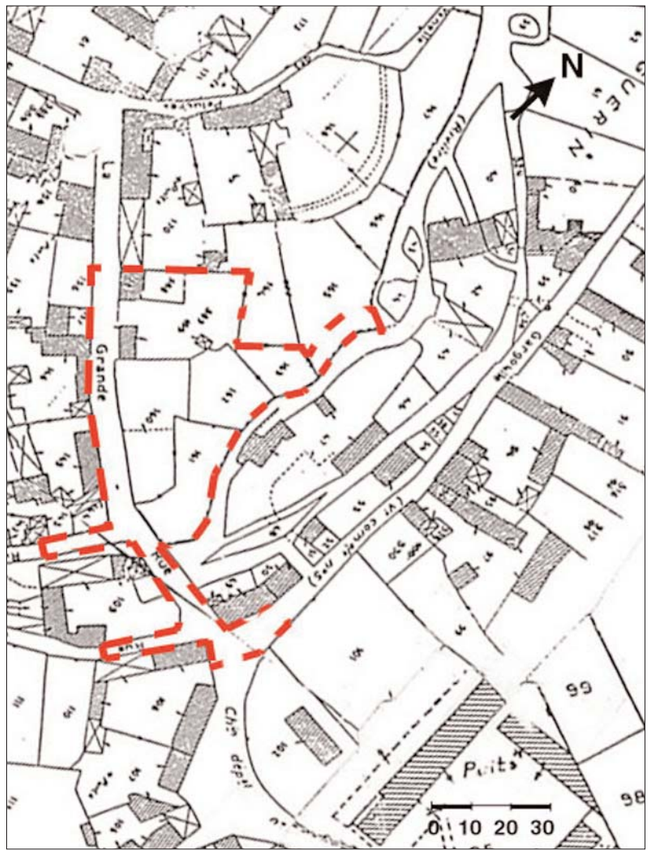

ETAT EXISTANT

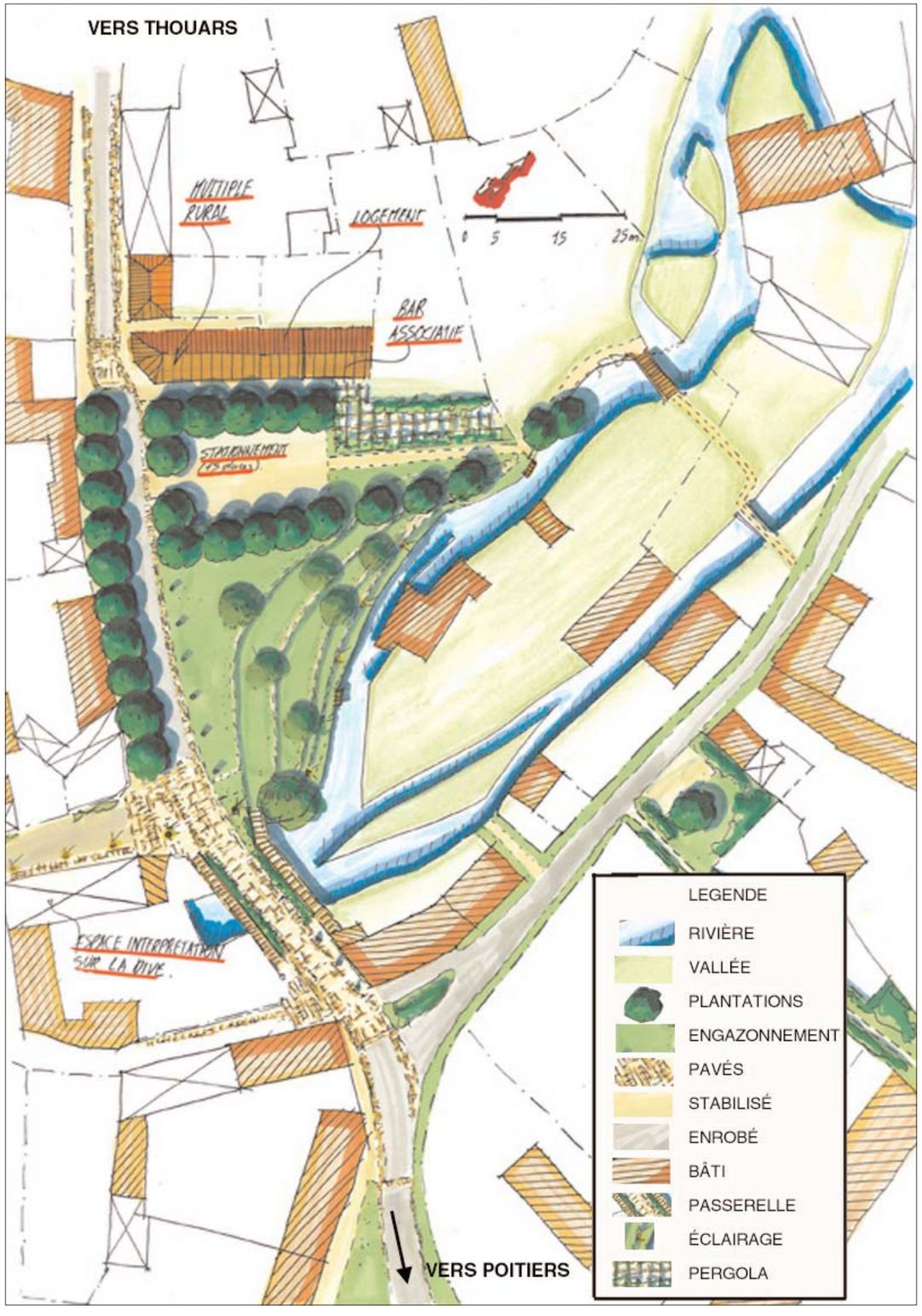

PROPOSITION

ACTION 9 : RÉALISATION D'UN ESPACE PUBLIC -PARC AU BORD DE LA RIVIÈRE DE LA «DIVE»

Exemples de réalisation d'espaces publics-parcs comparables à celui proposé à Marnes

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉEE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

ACTION 10 : VALORISATION DES ABORDS DE LA MAIRIE

Les abords de la mairie sont fortement marqués par la présence de l'enrobé.

Cette action nécessite l'acquisition d'un batiment privé à usage de dépendance. L'accès à la mairie pourrait ainsi être décalé et la venelle des Peluches mise en évidence. L'espace devant la mairie est végétalisé et relié aux autres espaces publics.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 10 : VALORISATION DES ABORDS DE LA MAIRIE

• *Traitement* *700 m² x 120 €/m²*	*:*	*84 000 € HT*
TOTAL	***:***	***84 000 € HT***
SOIT	*:*	*551 000 F HT*

ACTION 10 :VALORISATION DES ABORDS DE LA MAIRIE

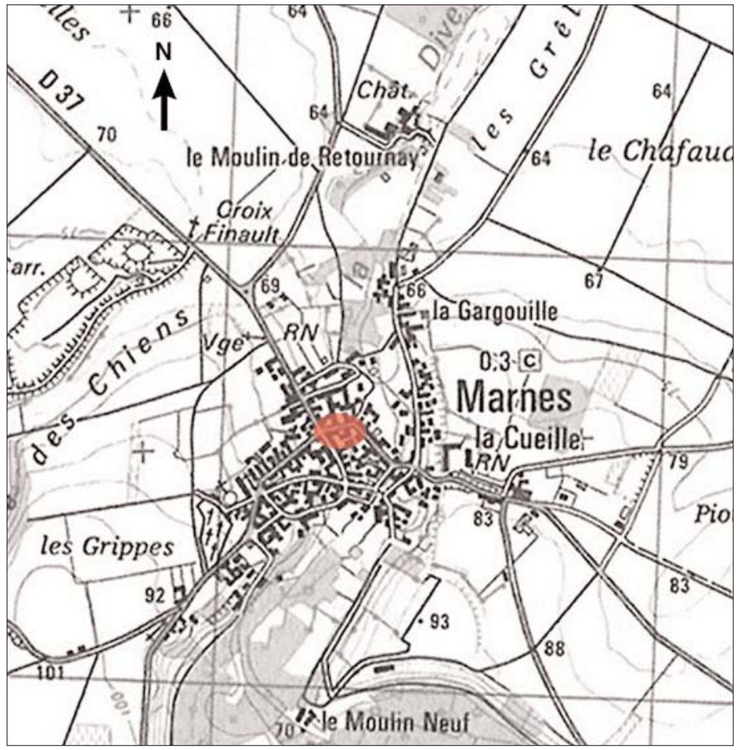

LOCALISATION

L'espace public devant la mairie

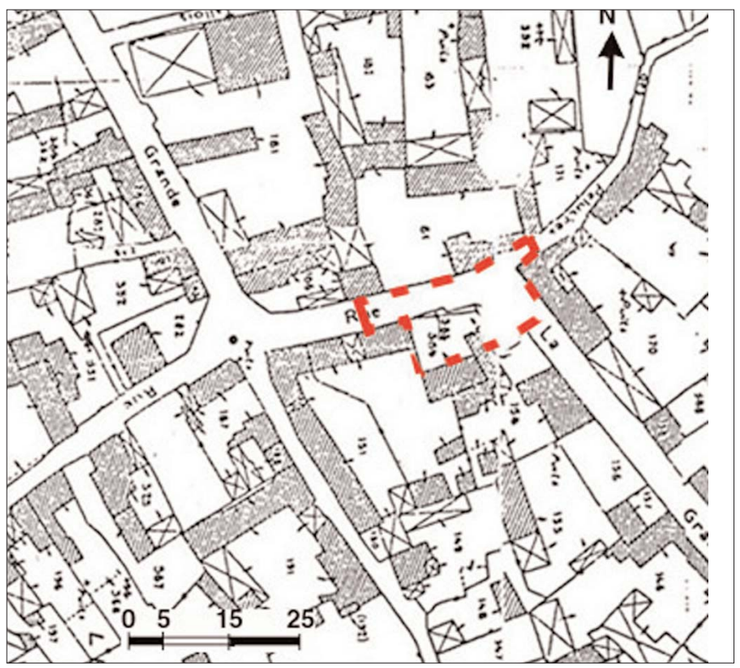

ETAT EXISTANT

ACTION 10 : VALORISATION DES ABORDS DE LA MAIRIE

PROPOSITION

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

ACTION 11 : PRINCIPE DE TRAITEMENT DES RUES ET DES RUELLES

Il existe un réseau de rues et ruelles qui donnent un caractère patrimonial au bourg.

Ce réseau mériterait d'être mis en valeur. Les rues sont traitées selon deux principes :

- la rue de l'église : un caniveau double revers est aménagé d'un coté et le trottoir est élargi de l'autre coté
- les rues traditionnelles : un caniveau double revers est aménagé d'un coté, des emplacements sont réservés sur les deux cotés de la voie pour mettre de la végétation
- les rues à caractère végétal : il s'agit des rues et ruelles longeant la vallée ou menant à la vallée. Pour signifier qu'elles permettent de descendre vers la rivière, ces rues sont fortement végétalisées.
  Les façades, de leur coté, sont mises en valeur par des éclairages au sol.

Estimation financière sommaire
(non compris acquisitions foncières)

Action 11 : Principe de traitement des rues et des ruelles

• *Traitement de la rue de l'église* *431 ml x 500 €/ml*	:	*215 500 € HT*
• *Traitement des rues traditionnelles* *790 ml x 300 €/ml*	:	*237 000 € HT*
• *Traitement des rues à caractère végétal* *1 355 ml x 120 €/ml*	:	*162 600 € HT*
TOTAL	***:***	***615 100€ HT***
soit	:	*4 035 000 F HT*

ACTION 11 : PRINCIPE DE TRAITEMENT DES RUES ET DES RUELLES

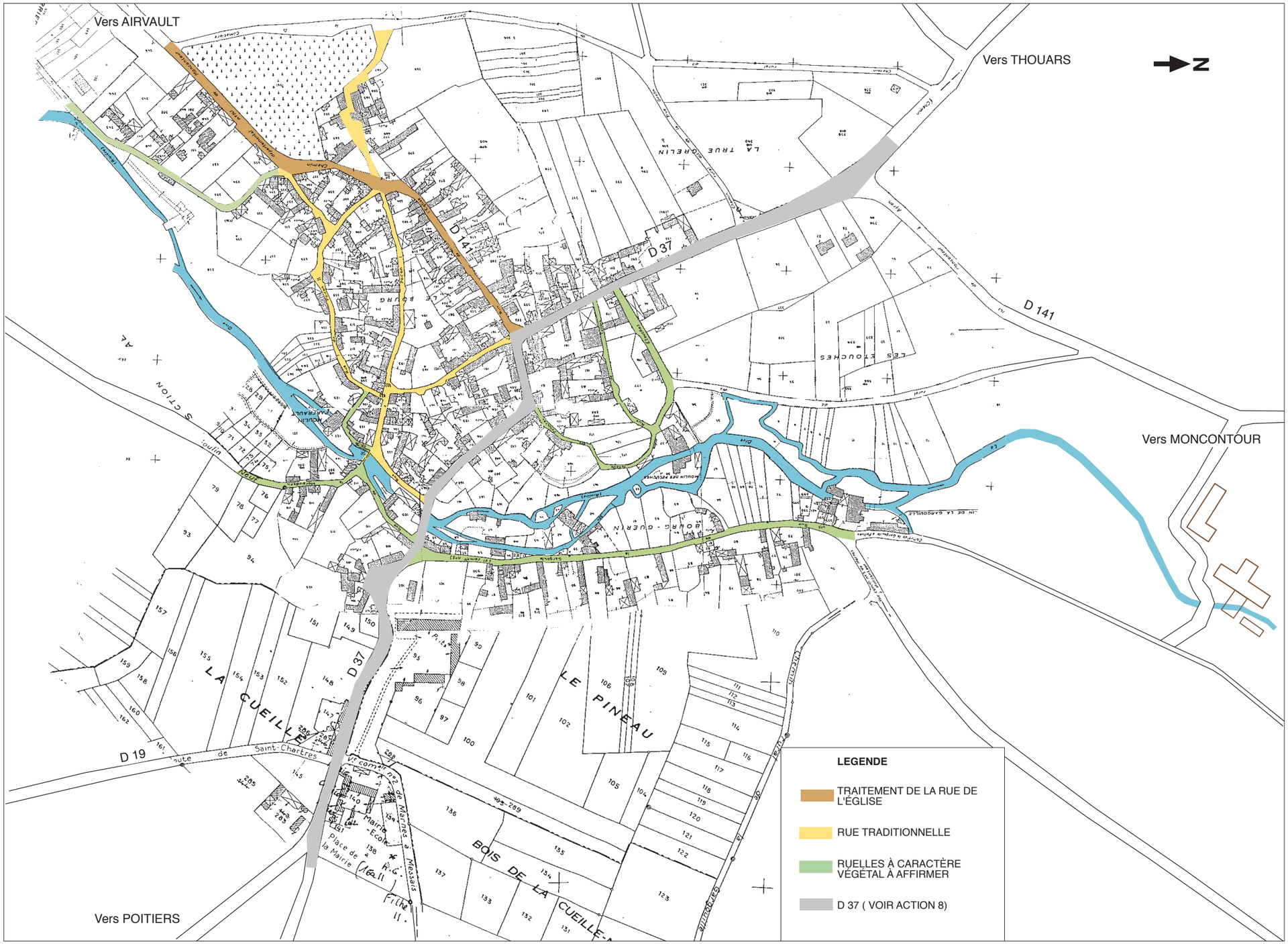

LOCALISATION

ACTION 11 : PRINCIPE DE TRAITEMENT DES RUES ET RUELLES

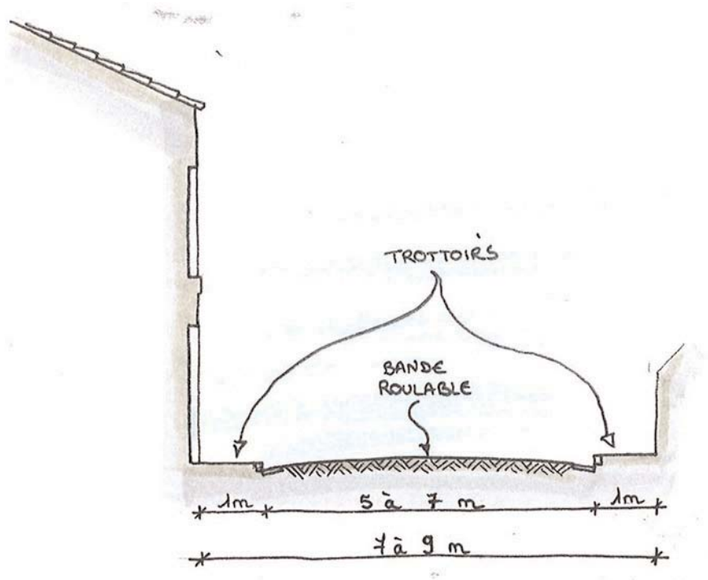

ETAT EXISTANT

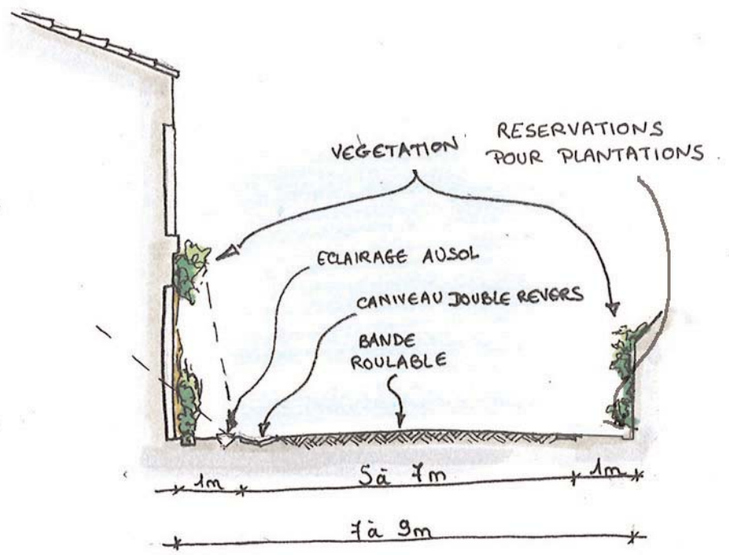

COUPES DE PRINCIPE

AXONOMÉTRIE

ACTION 11 : PRINCIPE DE TRAITEMENT DES RUES ET RUELLES

La rue de l'église

ILLUSTRATION

Des ruelles à valoriser

ILLUSTRATION

ACTION 11 : PRINCIPE DE TRAITEMENT DES RUES ET DES RUELLES

Exemples d'aménagements comparables à ceux proposés à Marnes

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAÎTRISÉE

ACTION 12 : POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT ET MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DE L'ÉGLISE

Il s'agit de conforter ce qui existe déjà et d'accentuer le caractère végétal tout en maintenant les vues vers l'église et à partir de l'église.

Dans la rue qui longe le cimetière, il conviendrait de réfléchir à l'implantation des containers de tri sélectif dans un autre endroit et au stationnement ponctuel de véhicules.
Le parvis est mis en valeur par un traitement minéral et des liaisons entre le parvis et la place triangulaire sont aménagées.
En relation avec l'action 2, un belvédère permet d'offrir une vue sur la vallée.
Le champ de foire, situé à l'arrière de l'église, est aménagé et planté.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 12 : POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT ET MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DE L'ÉGLISE

• *Abords de l'église* *445 m2 x 70 €/m2*	:	*31 150 € HT*
• *Parvis* *135 m² x 120 €/m²*	:	*16 200 € HT*
• *Traitement de l'accès à l'église* *835 m2 x 50 €/m²*	:	*41 750 € HT*
• *Traitement du champ de foire* *6 470 m2 x 70 €/m²*	:	*64 700 € HT*
TOTAL	***:***	***153 800 € HT***
SOIT	:	*1 000 000 F HT*

ACTION 12 : POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT ET MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DE L'ÉGLISE

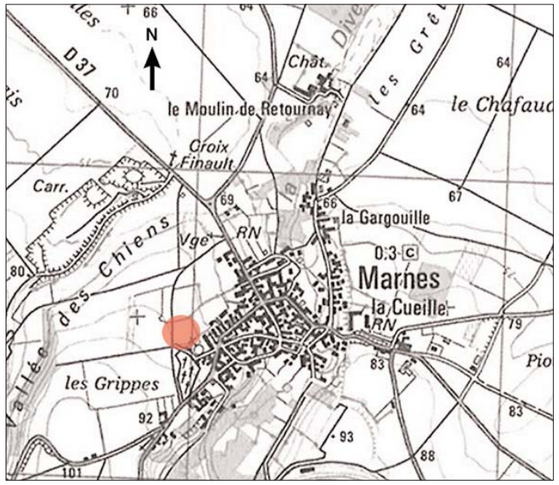

LOCALISATION

L'espace de fêtes : lieu important de la vie communale

Les abords du cimetière et...

de l'église : des espaces à préserver.

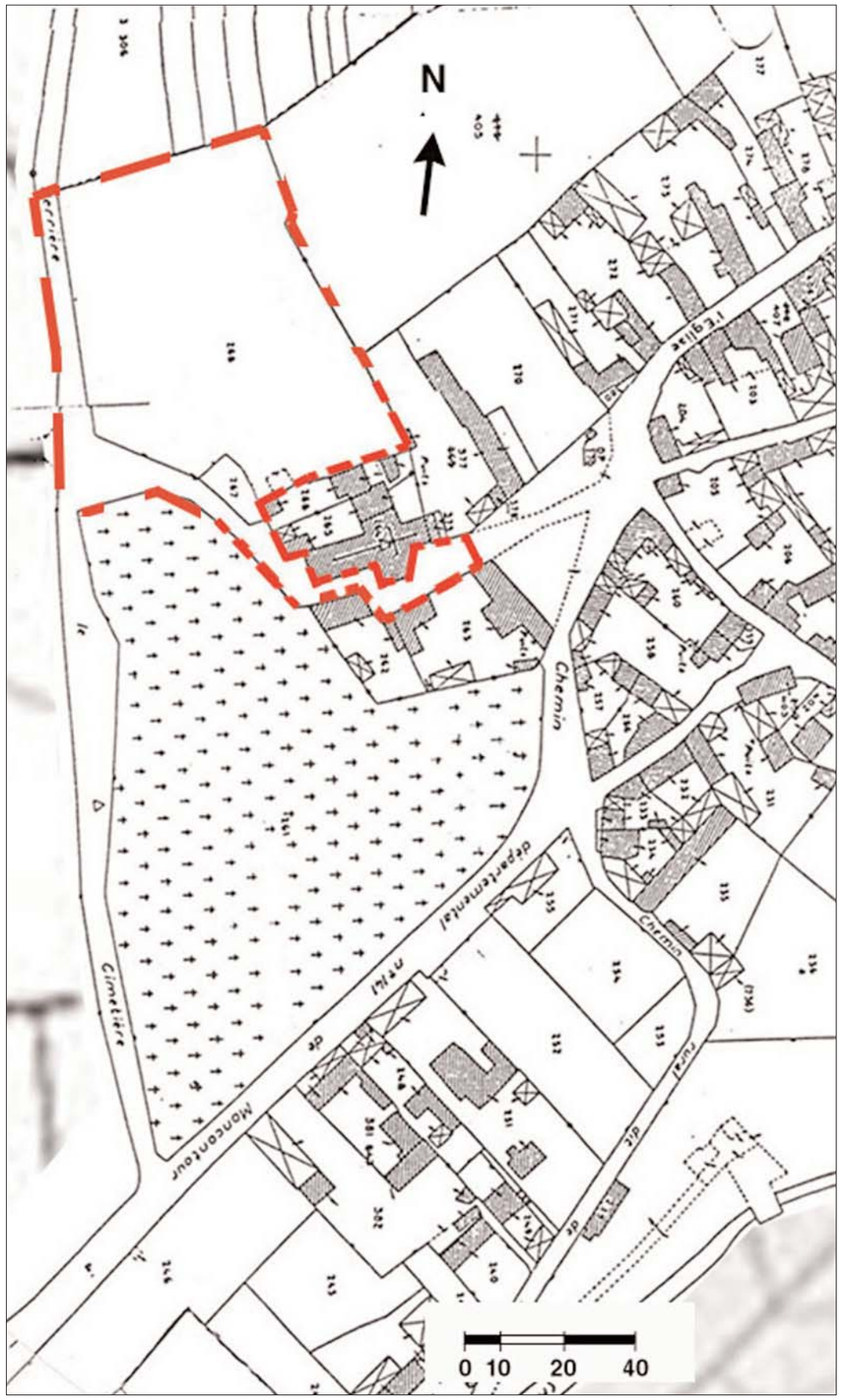

ETAT EXISTANT

ACTION 12 : POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT ET MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DE L'ÉGLISE

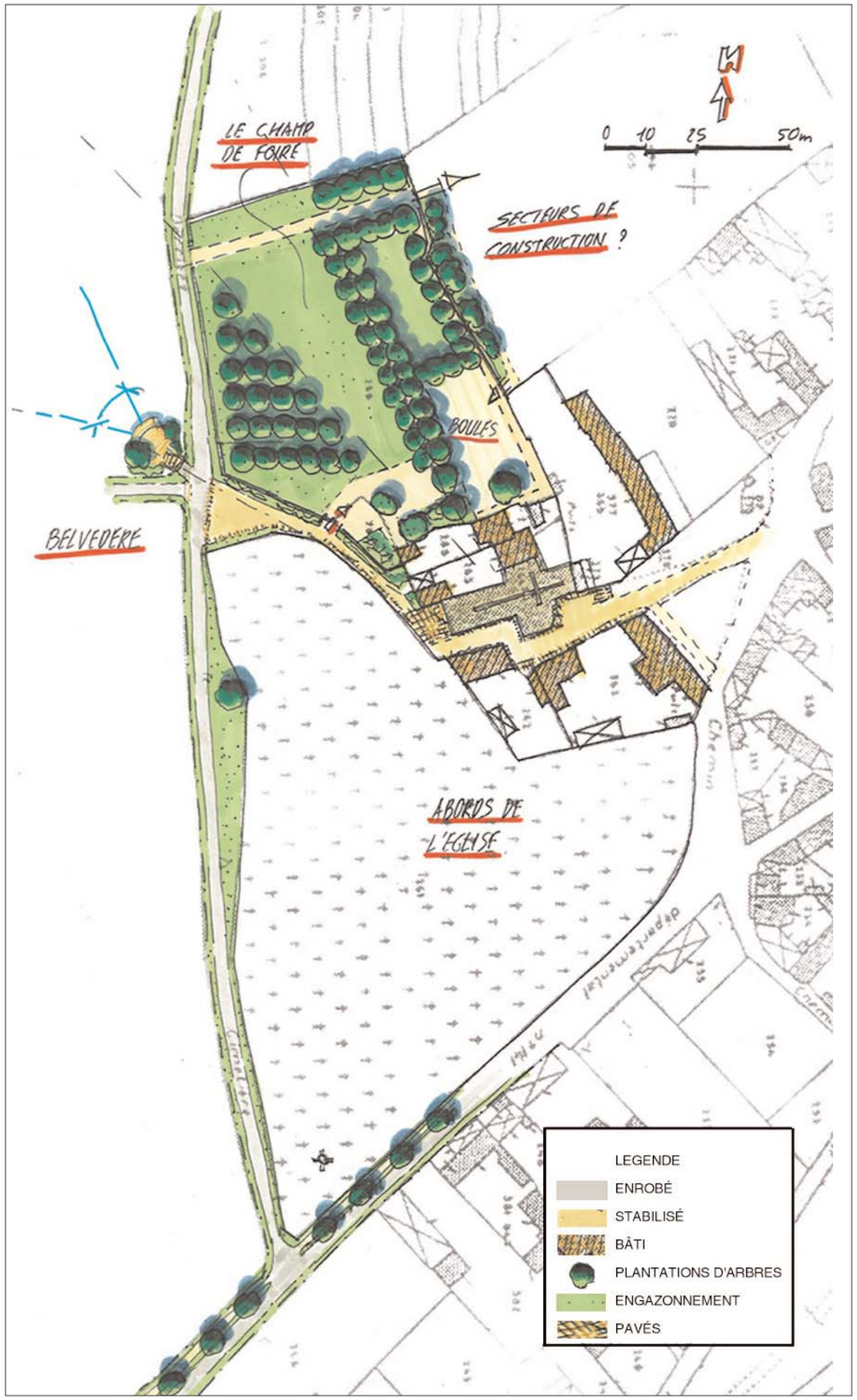

PROPOSITION

OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAITRISÉE

ACTION 13 : ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

- **SENSIBILISATION DES HABITANTS À LA RÉHABILITATION DES FAÇADES**
- **MAINTIEN DES MURS DE MOELLONS CALCAIRES**
- **FLEURISSEMENT**

La commune possède un patrimoine architectural traditionnel agricole de qualité qu'il est important de conserver lors des réhabilitations. Le but de cette action est de sensibiliser les habitants au patrimoine de leur commune.

Cette action pourrait aboutir à la réalisation d'une plaquette d'information. L'association «*Florilège*» intervient déjà sur la fleurissement de la commune et souhaite impliquer de manière plus importante la population sur ce type de projet. Des chantiers d'insertion jeunesse pourraient également être associés sur le maintien, la réfection et la réalisation des murs de moellons calcaires. Ces murs sont très constitutifs de l'identité de la commune.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 13 : ACTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE PATRIMOINE

• *Réalisation d'une plaquette d'information* *Forfait*	:	*7 500 € HT*
• *Participation annuelle soutien implication au fleurissement* *Forfait*	:	*1 000 € HT*
TOTAL	***:***	***8 500 € HT***
SOIT	:	*55 757 F HT*

SENSIBILISATION DES HABITANTS À LA RÉHABILITATION DES FAÇADES

MAINTIEN DES MURS DE MOELLONS CALCAIRE

FLEURISSEMENT

OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

Action 14 : Des promenades le long de la vallée de la Dive (Pays, CDC...)

Action 15 : Mise en place de boucles pédestres entre les plateaux et la vallée

Action 16 : Valorisation des éléments liés à l'eau

Action 17 : Rénovation d'un moulin à eau : création d'un espace d'interprétation sur la Dive

Action 18 : Protection et développement des jardins potagers au bord de la Dive

- Poursuivre la mise en valeur du jardin «florilège»
- Favoriser les échanges de plantes et de conseils
- Etc...

Action 19 : Développement de la pêche dans la vallée

Action 20 : Protection des marais de Chandalloux

OBJECTIF 3 : LA VALLÉÉ DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

ACTION 14 : DES PROMENADES LE LONG DE LA VALLÉE DE LA DIVE (PAYS, CDC...)

Cette action est déjà engagée à l'échelle du Pays et mériterait d'être étendue à l'autre Pays proche (*Pays du Loudunais*).

Il s'agit de mettre en réseau toutes les communes situées de part et d'autres de la vallée en reliant les différents points stratégiques. A Marnes, ces chemins passeraient ainsi par le moulin de Retournay, le village du Lion, le logis de Chandalloux, l'église et à proximité des carrières.

Cette action est liée à *l'action 3*.

Estimation financière sommaire
(non compris acquisitions foncières)

Action 14 : des promenades le long de la vallée de la Dive

Non Chiffré
Action engagée à l'échelle des Pays

ACTION 14 :DES PROMENADES LE LONG DE LA VALLÉE DE LA DIVE

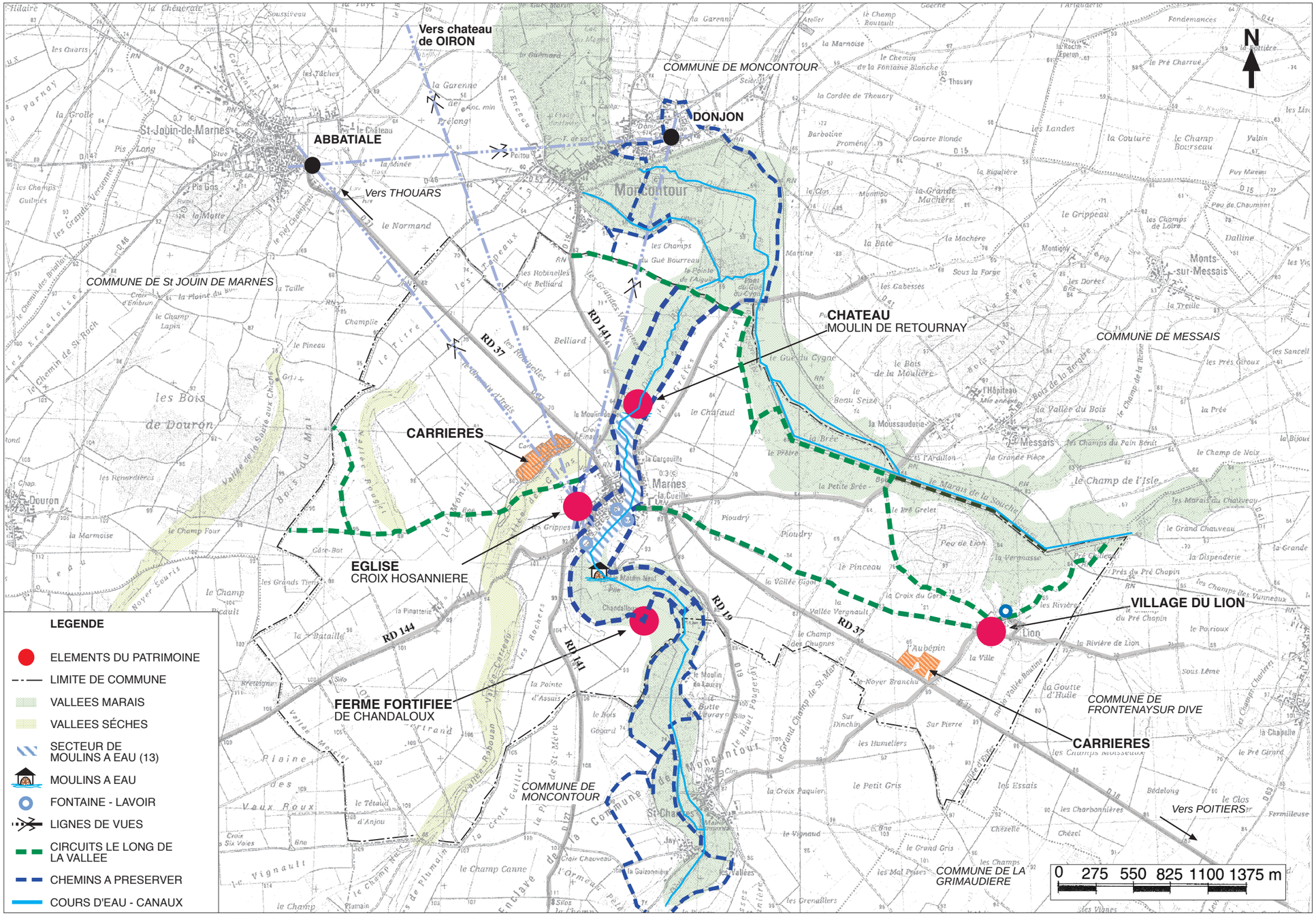

LOCALISATION

ACTION 14 :DES PROMENADES LE LONG DE LA VALLÉE DE LA DIVE

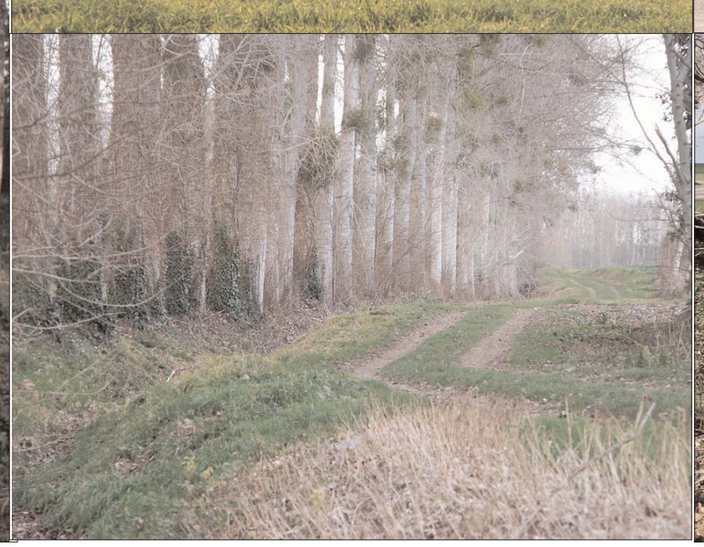

La vallée de la Dive et ses coteaux : des espaces de quiétude favorables au développement de promenades.

OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

ACTION 15 : MISE EN PLACE DE BOUCLES PÉDESTRES ENTRE LES PLATEAUX ET LA VALLÉE

La D37 coupe le bourg en deux parties.

Il conviendrait de mettre en place une ou deux boucles pédestres permettant de découvrir le territoire et le passage d'un secteur à l'autre. Ces boucles s'appuiraient sur un circuit de promenade le long de la vallée de la Dive. Des passerelles ou des bateaux à chaine (*exemple : Moulin des Peluches*) serviraient ainsi à passer d'une rive à l'autre. Certaines boucles pourraient être thématisées autour du patrimoine (*grottes, jardins potagers...*).

Cette action nécessite l'acquisition de terrains et/ou l'établissement de conventions avec les particuliers.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 15 : MISE EN PLACE DE BOUCLES PÉDESTRES ENTRE LES PLATEAUX ET LA VALLÉE

• *Itinéraire à aménager sur chemin ou sentier existant* *385 ml x 15 €/ml*	:	*5 775 € HT*
• *Itinéraire sur chemin ou sentier à créer* *1 020 ml x 40 €/ml*	:	*40 800 € HT*
• *Variante d'itinéraire (parcours botanique)* *voir action 18*		
• *Passerelle à créer ou bateau chaine* *2 unités à 20 000 €*	:	*40 000 € HT*
TOTAL	***:***	***87 000 € HT***
SOIT	:	*570 000 F HT*

ACTION 15 : MISE EN PLACE DE BOUCLES PÉDESTRES ENTRE LES PLATEAUX ET LA VALLÉE

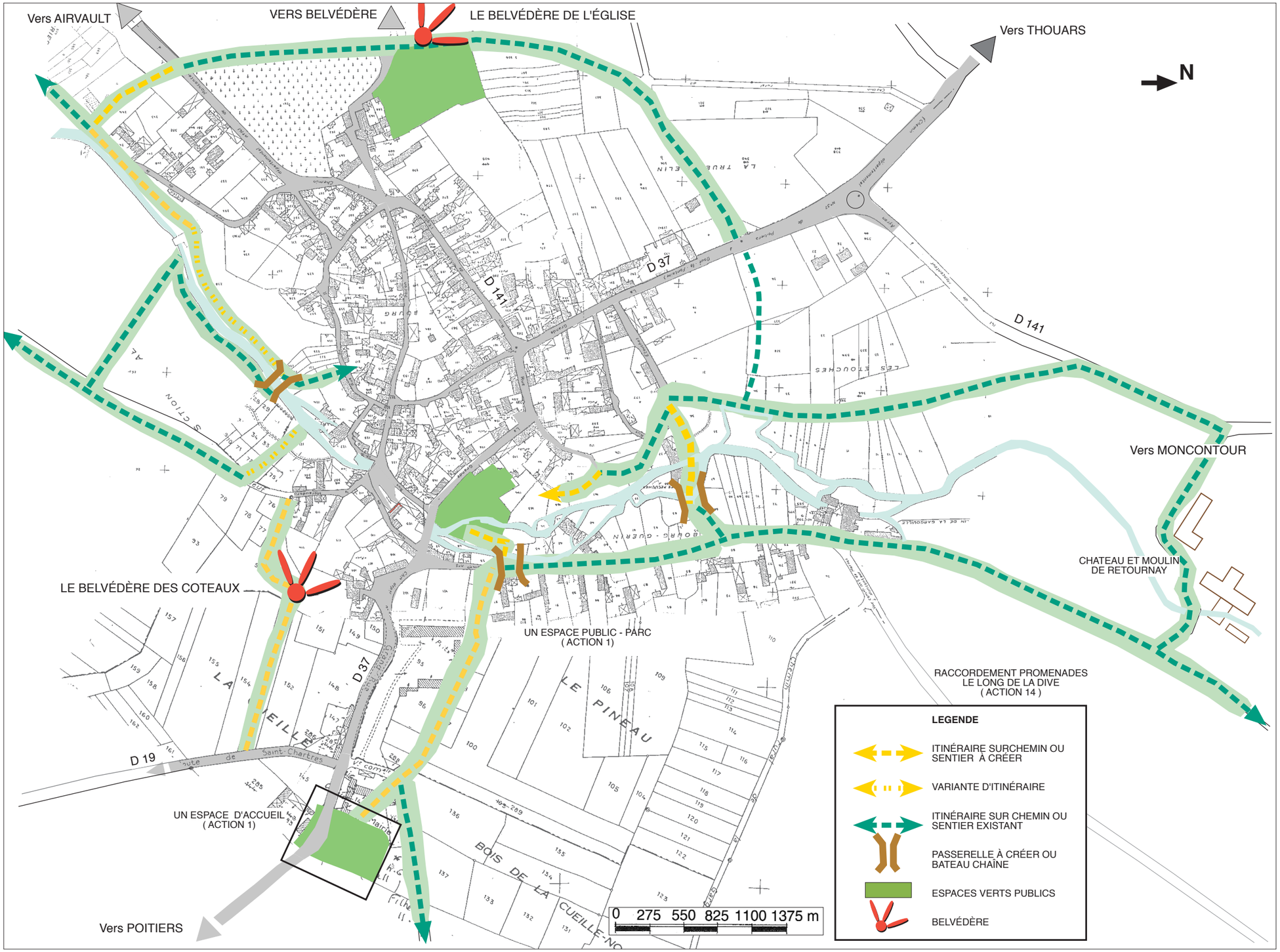

LOCALISATION

ACTION 15 : MISE EN PLACE DE BOUCLES PÉDESTRES ENTRE LES PLATEAUX ET LA VALLÉE

La vallée de la Dive et ses cheminements existants et possibles au coeur du bourg

ACTION 15 : MISE EN PLACE DE BOUCLES PÉDESTRES ENTRE LES PLATEAUX ET LA VALLÉE

Exemples d'aménagements de cheminements piétons dans l'esprit de ce qui pourrait être réalisé à Marnes

OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

ACTION 16 : VALORISATION DES ÉLÉMENTS LIÉS À L'EAU

Les éléments patrimoniaux liés à l'eau sont nombreux dans la commune mais tous ne sont pas mis en valeur et certains sont parfois méconnus.

Les moulins à eau sont aisni peu perceptibles alors que la commune en compte treize bien qu'il ne reste plus qu'une seule roue à aube (*en mauvais état*) sur les seize présentes auparavant dans la commune. Les ouvrages liés aux moulins (*chaussées, vannage, ...*) mériteraient d'être entretenus et mis en valeur pour une meilleure découverte du public.
Si certains lavoirs ont été aménagés, l'action mériterait d'être poursuivie sur ceux qui restent.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 16 : VALORISATION DES ÉLÉMENTS LIÉS À L'EAU

- *Mise en valeur de lavoirs, fontaines*
  1ère tranche : 5 unités à 3 000€ : *15 000 € HT*

- *Participation à la réhabilitation des chaussées des moulins*
  voir avec syndicat

TOTAL* : *15 000 € HT

SOIT : *98 000 F HT*

ACTION 16 :VALORISATION DES ÉLÉMENTS LIÉS À L'EAU

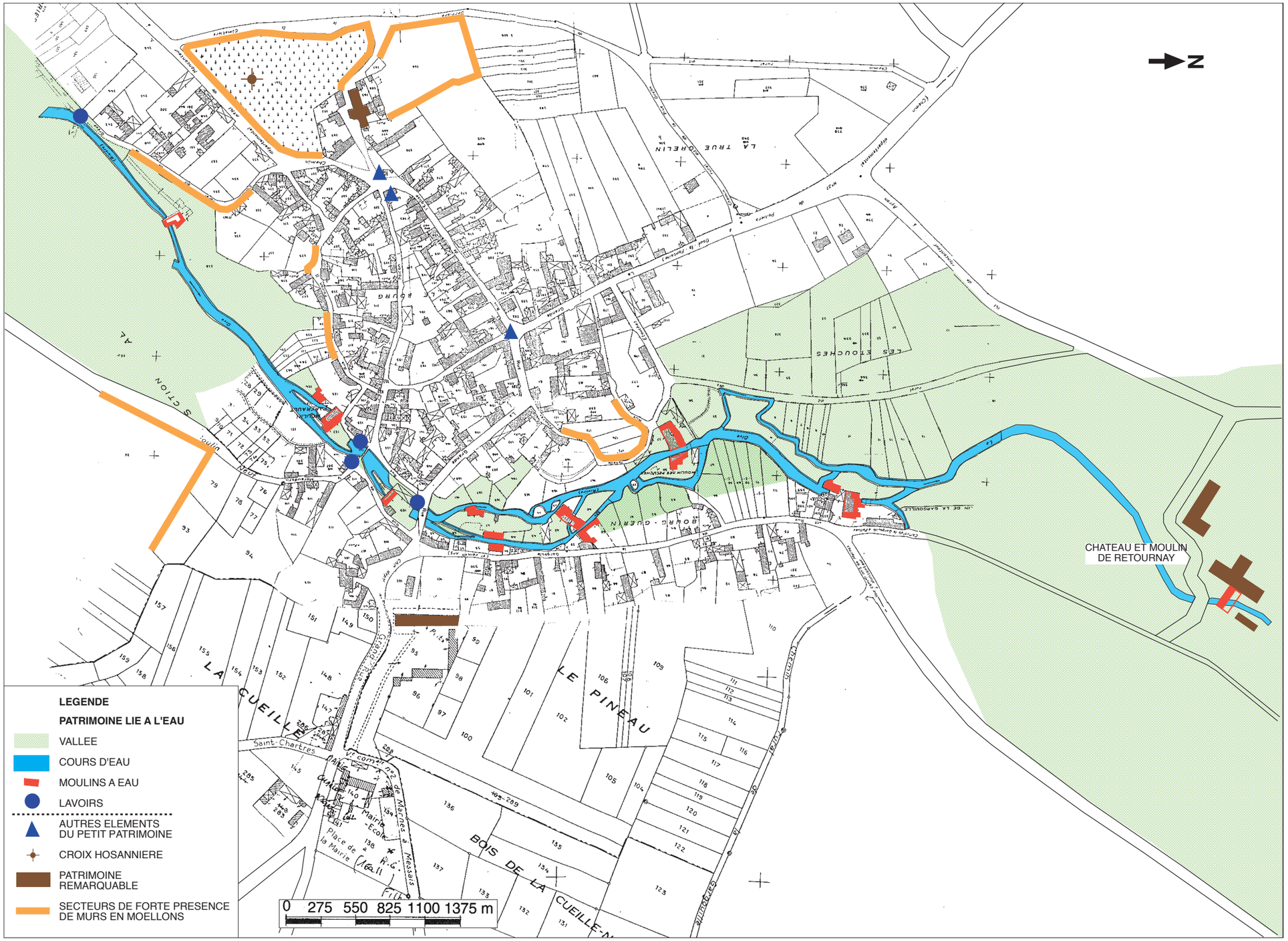

LOCALISATION

ACTION 16 :VALORISATION DES ÉLÉMENTS LIÉS À L'EAU

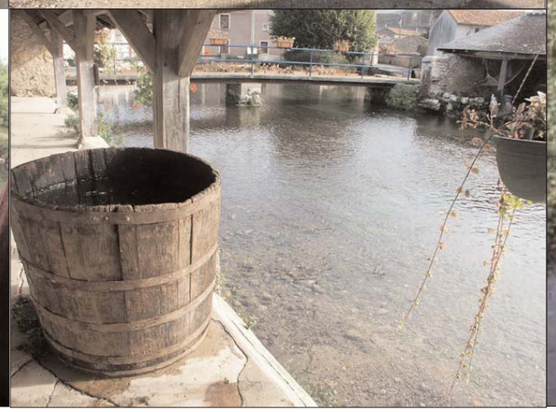

On recense un nombre important d'éléments du petit patrimoine lié à l'eau (puits, lavoirs, chaussées, écluses, etc...)

OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

ACTION 17 : RÉNOVATION D'UN MOULIN À EAU : CRÉATION D'UN ESPACE D'INTERPRÉTATION SUR LA DIVE

La commune compte treize moulins à eau le long de la Dive.

Il s'agit de créer un équipement d'interprétation sur les moulins à eau dans un moulin ancien. L'un des moulins situé à proximité de la rue principale a été acquis par un privé qui souhaite y aménager un espace d'exposition. La commune pourrait encourager ce type d'initiative privée.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 17 : RÉNOVATION D'UN MOULIN À EAU

• *Partenariat avec un propriétaire privé* *Etude de programmation*	:	*7 500 € HT*
TOTAL	**:**	***7 500 € HT***
SOIT	:	*49 000 F HT*

ACTION 17 :RÉNOVATION D'UN MOULIN À EAU : ESPACE D'INTERPRÉTATION SUR LA DIVE

La roue du Moulin des Peluches

Le moulin du Gué Poitou fait l'objet d'une réflexion de mise en valeur par des particuliers

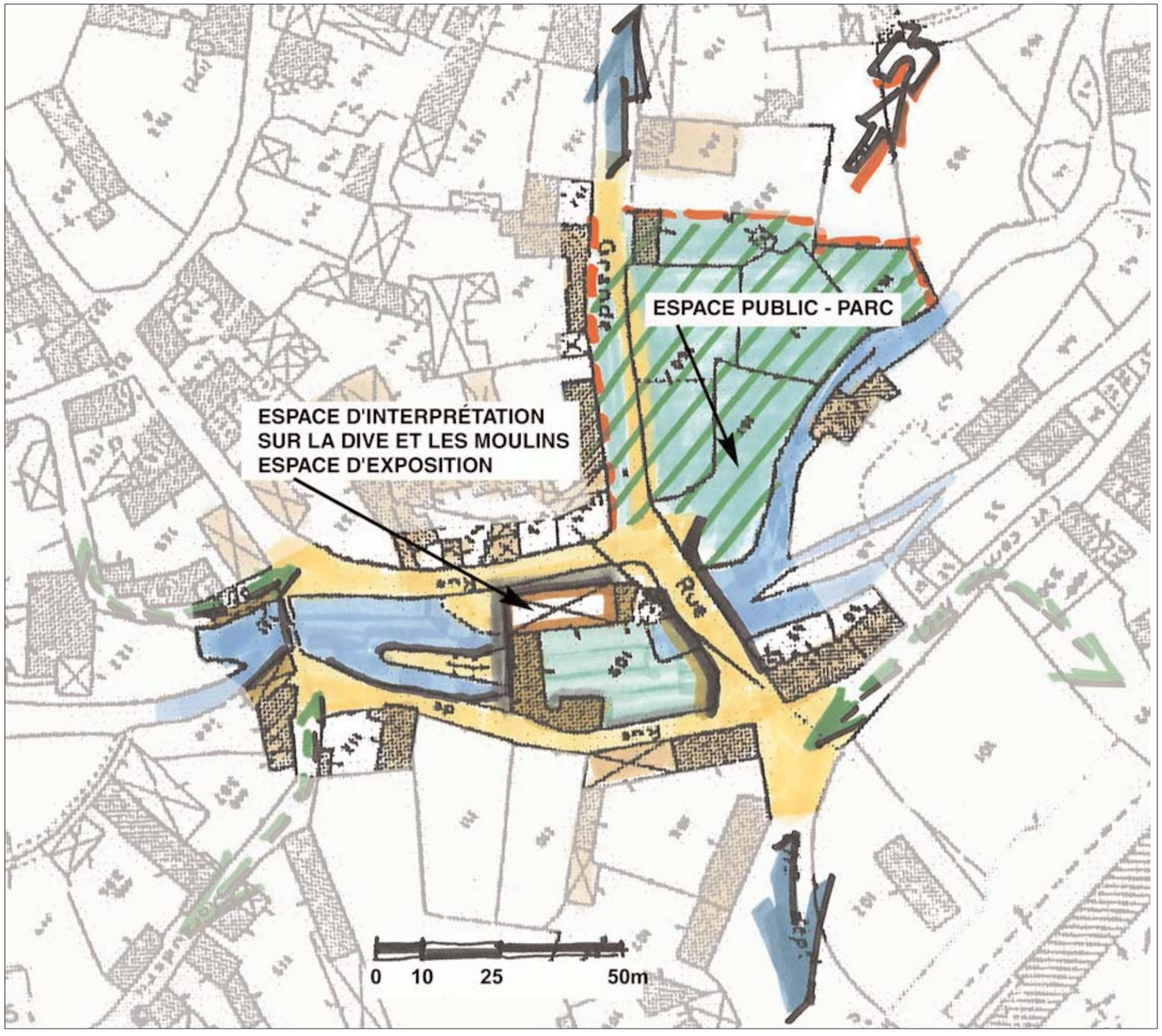

LOCALISATION

ACTION 17 :RÉNOVATION D'UN MOULIN À EAU : ESPACE D'INTERPRÉTATION SUR LA DIVE

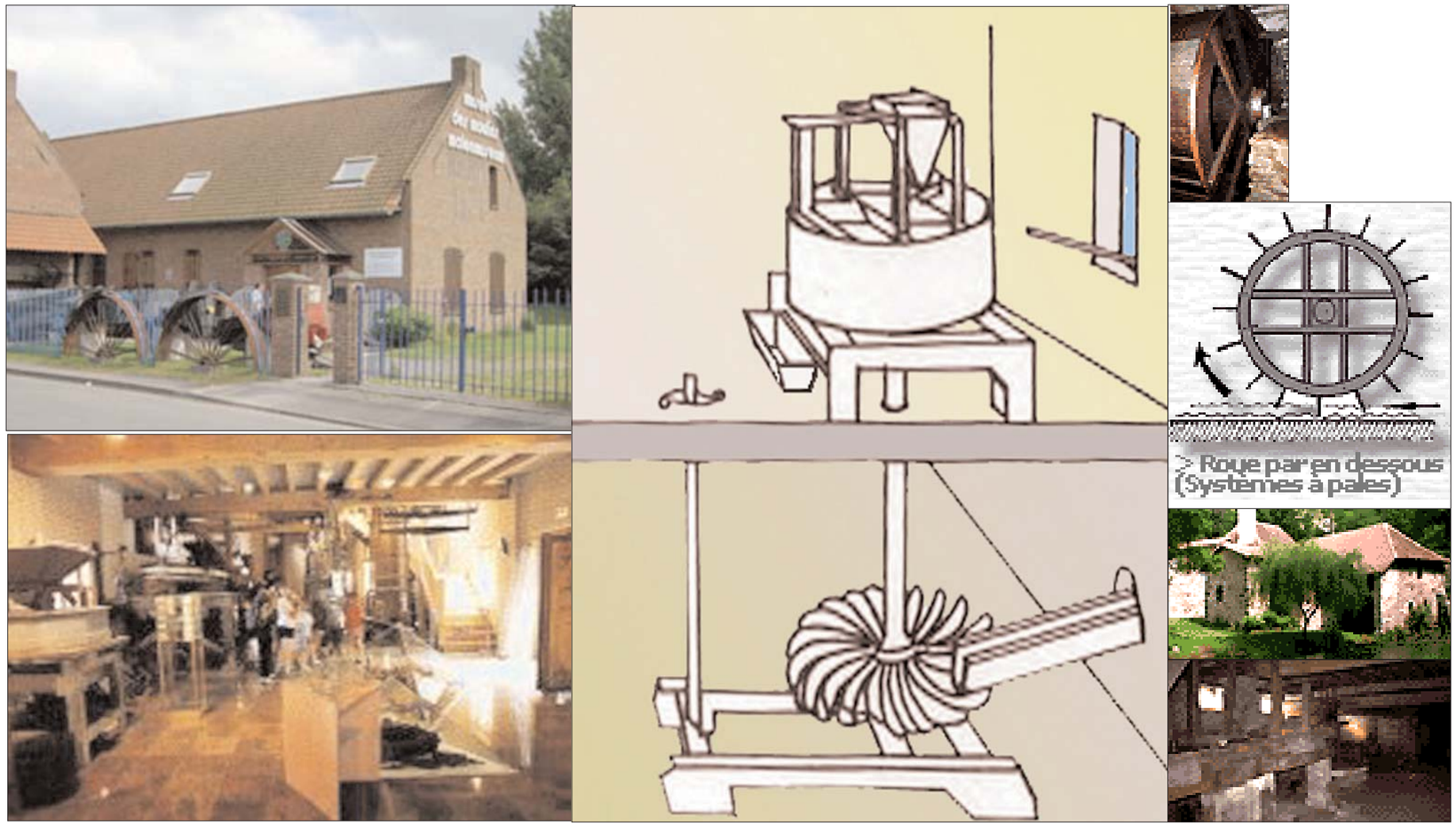

Exemples d'équipements d'interprétation sur le thème des moulins à eau

OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

ACTION 18 : PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DES JARDINS POTAGERS AU BORD DE LADIVE

- POURSUIVRE LA MISE EN VALEUR DU JARDIN «FLORILÈGE»

- FAVORISER LES ÉCHANGES DE PLANTES ET DE CONSEILS

- ETC...

Tout au long de la vallée, des jardins potagers sont cultivés.

Il conviendrait de faire profiter les habitants de cette richesse, en favorisant différentes formes d'échanges autour des végétaux. Des animations auprès des enfants pourraient être engagées, en complément des actions déjà menées par l'association «*Florilège*».
Un parcours botanique pourrait ainsi être créé entre le jardin «*Florilège*» et le moulin en ruines. Les jardins potagers peuvent devenir un support aux animations mais également un espace de création collective...

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 18 : PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DES JARDINS POTAGERS AU BORD DE LA DIVE

• *Extension du jardin florilège* *Forfait abords*	:	*4 500 € HT*
• *Création d'un parcours botanique* *Forfait*	:	*5 500 € HT*
TOTAL	***:***	***10 000€ HT***
SOIT	*:*	*65 600 F HT*

ACTION 18 : PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DES JARDINS POTAGERS AU BORD DE LA DIVE

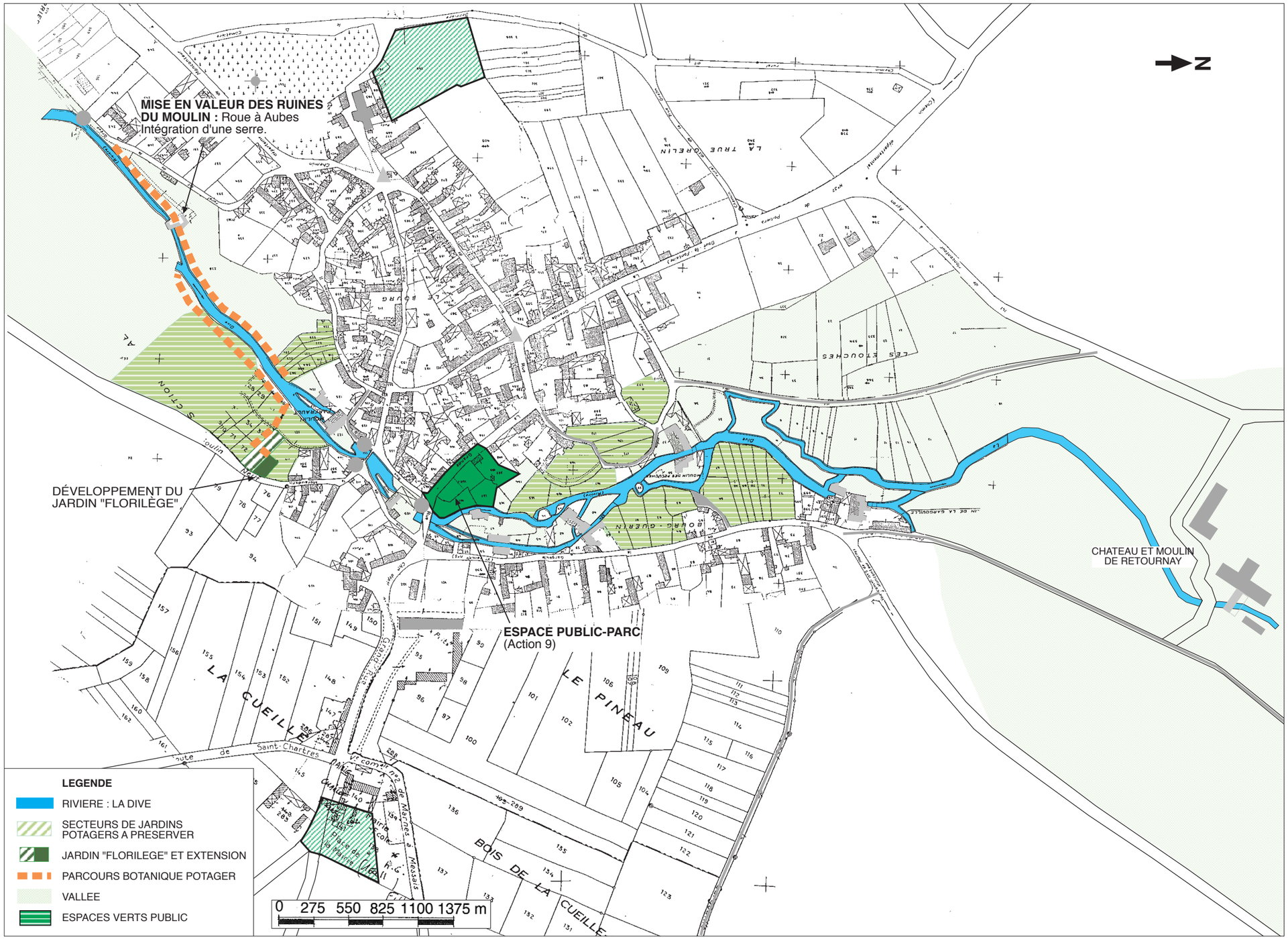

LOCALISATION

ACTION 18 : PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DES JARDINS POTAGERS AU BORD DE LA DIVE

Des jardins potagers entretenus sur la vallée de la Dive

ACTION 18 : PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DES JARDINS POTAGERS AU BORD DE LA DIVE

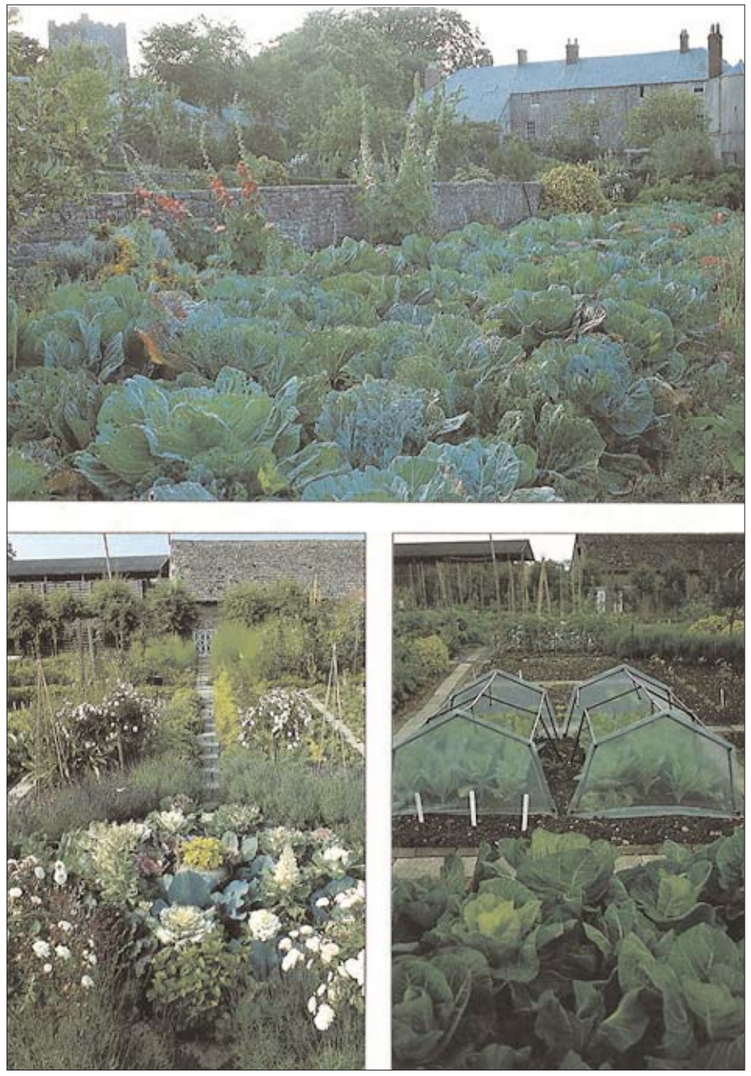

Exemples d'aménagement et de création de jardins potagers

OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

ACTION 19 : DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE DANS LA VALLÉE

En partenariat avec les associations de pêche, la création de pontons permettant de faciliter l'accès à la rivière serait un facteur de développement de la pêche dans la vallée. Ces pontons seraient aménagés aussi bien dans la partie naturelle de la vallée que dans le centre-bourg.
Il faudra veiller, dans le cadre de cette action, à préserver les zones de frayère.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE

(non compris acquisitions foncières)

ACTION 19 : DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE DANS LA VALLÉE

• *Réalisation d'un parcours de pêche* *10 unités à 7 50€/u*	:	*7 500 € HT*
TOTAL	***:***	***7 500 € HT***
SOIT	*:*	*49 000 F HT*

ACTION 19 : DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE DANS LA VALLÉE

La Dive : rivière de première catégorie

La pêche : une activité à développer

OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA «DIVE», SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

ACTION 20 : PROTECTION DES MARAIS DE CHANDALLOUX

Les peupleraies ont longtemps joué un role important dans l'économie dans la commune.

Ces peupleraies ont été détériorées par la tempête de 1999 et n'ont pas été toujours entretenues depuis. Il conviendrait aujourd'hui de préserver ces peupleraies. Cependant, certaines parcelles sont inaccessibles. Une restructuration foncière et/ou l'acquisition progressive par la commune de certaines parcelles sont donc envisagées. La commune pourrait ainsi devenir propriétaire de l'ensemble du marais à terme ce qui faciliterait considérablement l'entretien et assurerait la pérennité des marais de Chandalloux.

Estimation financière sommaire
(non compris acquisitions foncières)

Action 20 : Protection des marais Chandalloux

Non chiffré
Réorganisation foncière

ACTION 20 : PROTECTION DES MARAIS DE CHANDALLOUX

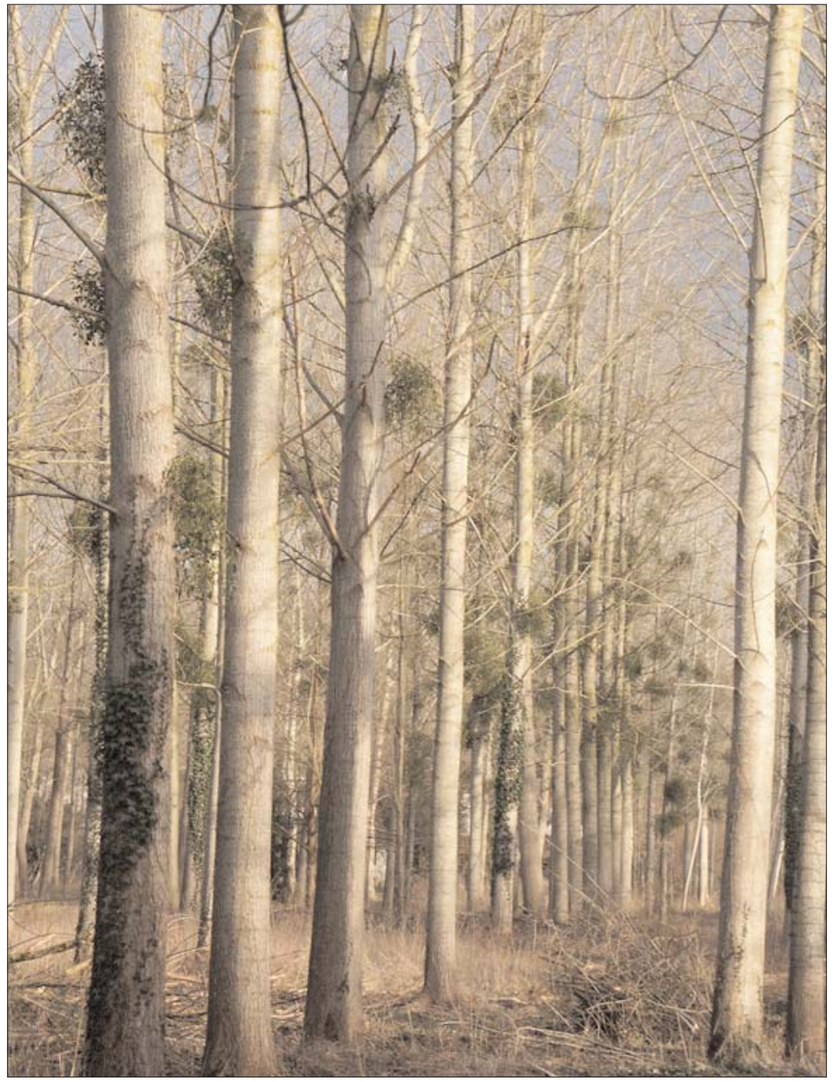

Les peupleraies dans les marais de Chandalloux

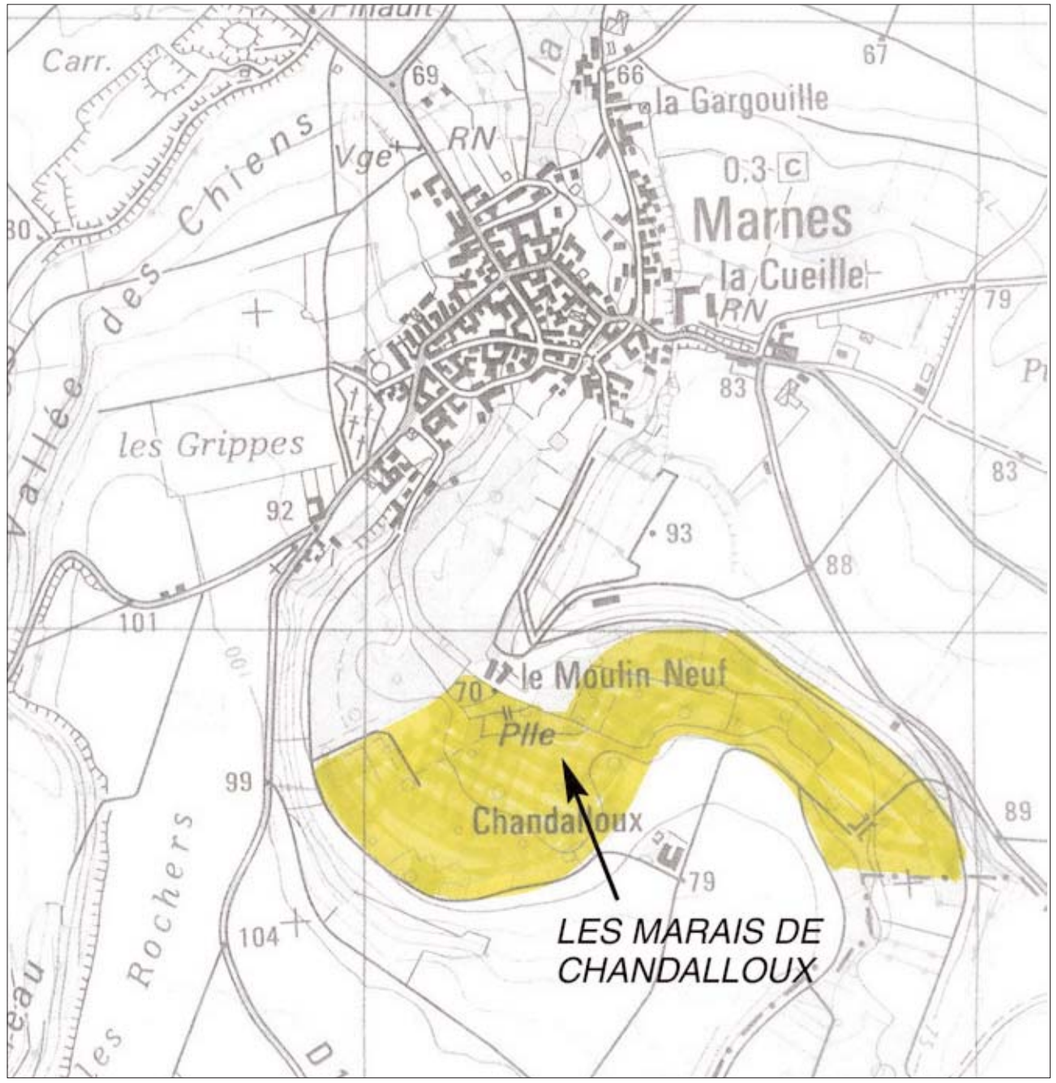

LOCALISATION

OBJECTIF 4 : MAINTIEN D'UNE POPULATION PERMANENTE

HABITAT

Action 21 : Incitation à la création de logements locatifs

Action 22 : Accueil maîtrisé des nouveaux secteurs d'habitation aux franges du bourg

ÉQUIPEMENTS, ACTIVITÉS

Action 23 : Les équipements associatifs à valoriser

Action 24 : Un multiple rural, bar associatif

OBJECTIF 4 :MAINTIEN D'UNE POPULATION PERMANENTE

HABITAT

ACTION 21 : INCITATION À LA CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Aujourd'hui, de nombreux logements sont vacants et/ou à vendre dans le bourg.
De plus, on a vu dans le diagnostic initial, que les logements locatifs ne représentaient que 5% du parc existant, alors qu'il est fréquent qu'ils représentent plutôt entre 10 et 20% de l'ensemble des résidences principales. Pour atteindre ce pourcentage, il faudrait créer environ deux logements par an pendant 10 ans.

Cette politique du logement est nécessaire pour éviter, à terme, la fermeture de certains équipements publics de la commune.

Estimation financière sommaire
(non compris acquisitions foncières)

Action 21 : Incitation à la création de logements locatifs

Non chiffré

ACTION 21 : INCITATION À LA CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS

Exemple de logements locatifs (Charras 16)

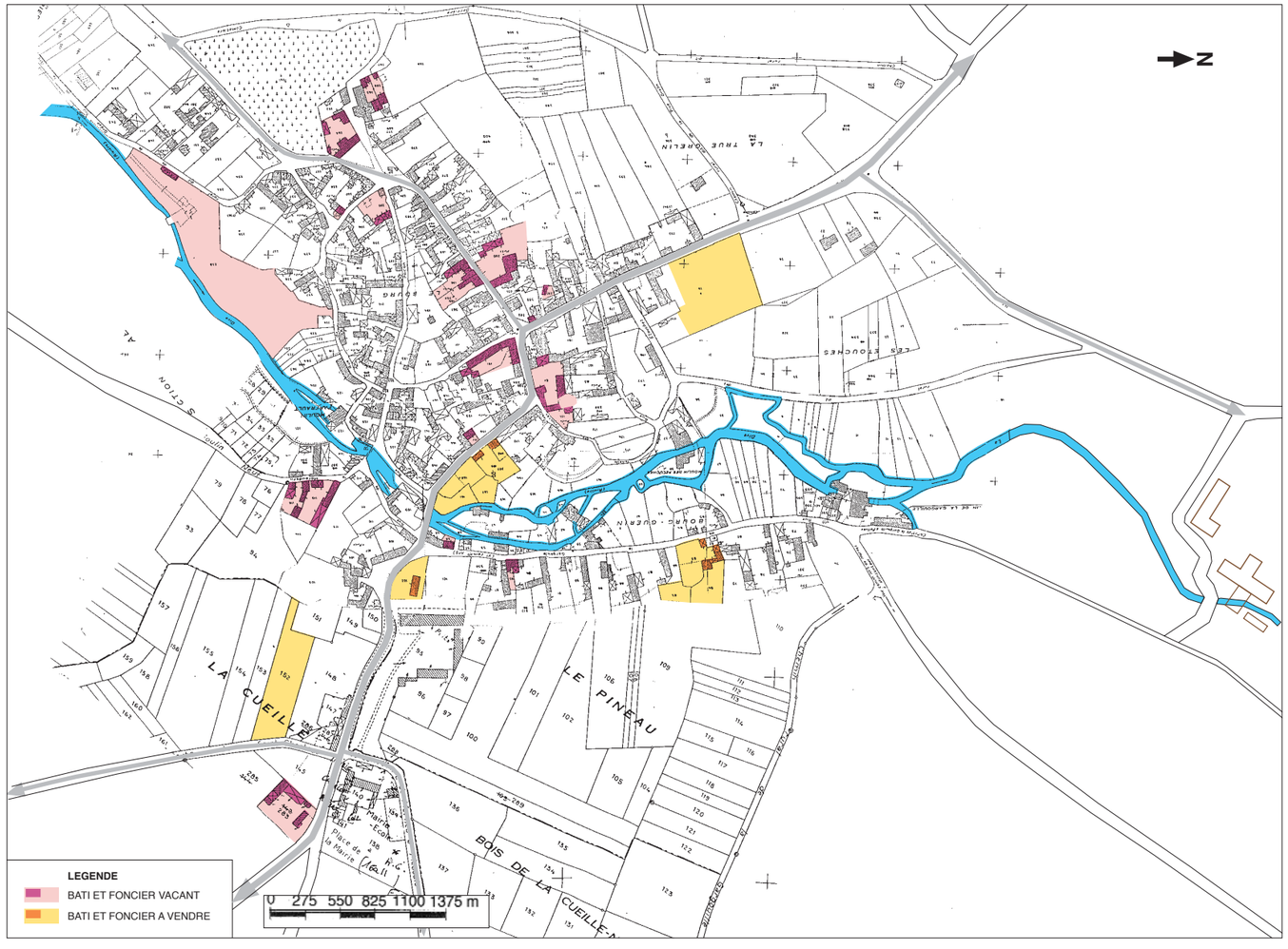

STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS

ACTION 21 : INCITATION À LA CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS

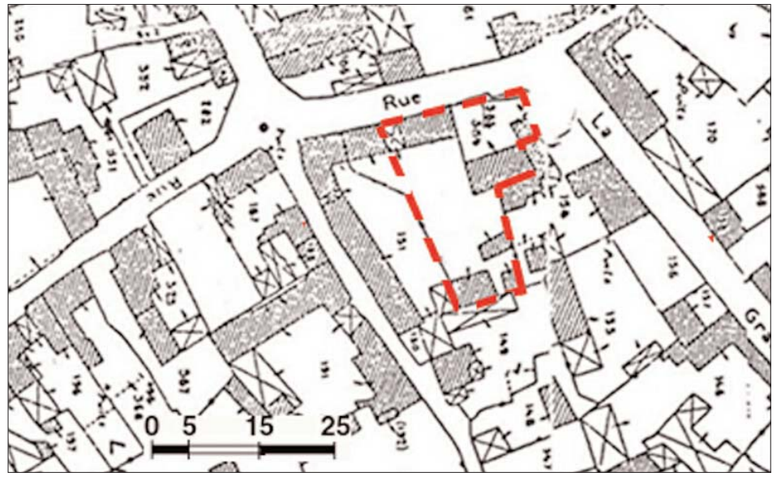

LOCALISATION

Des logements locatifs communaux à réhabiliter dans les anciennes écoles

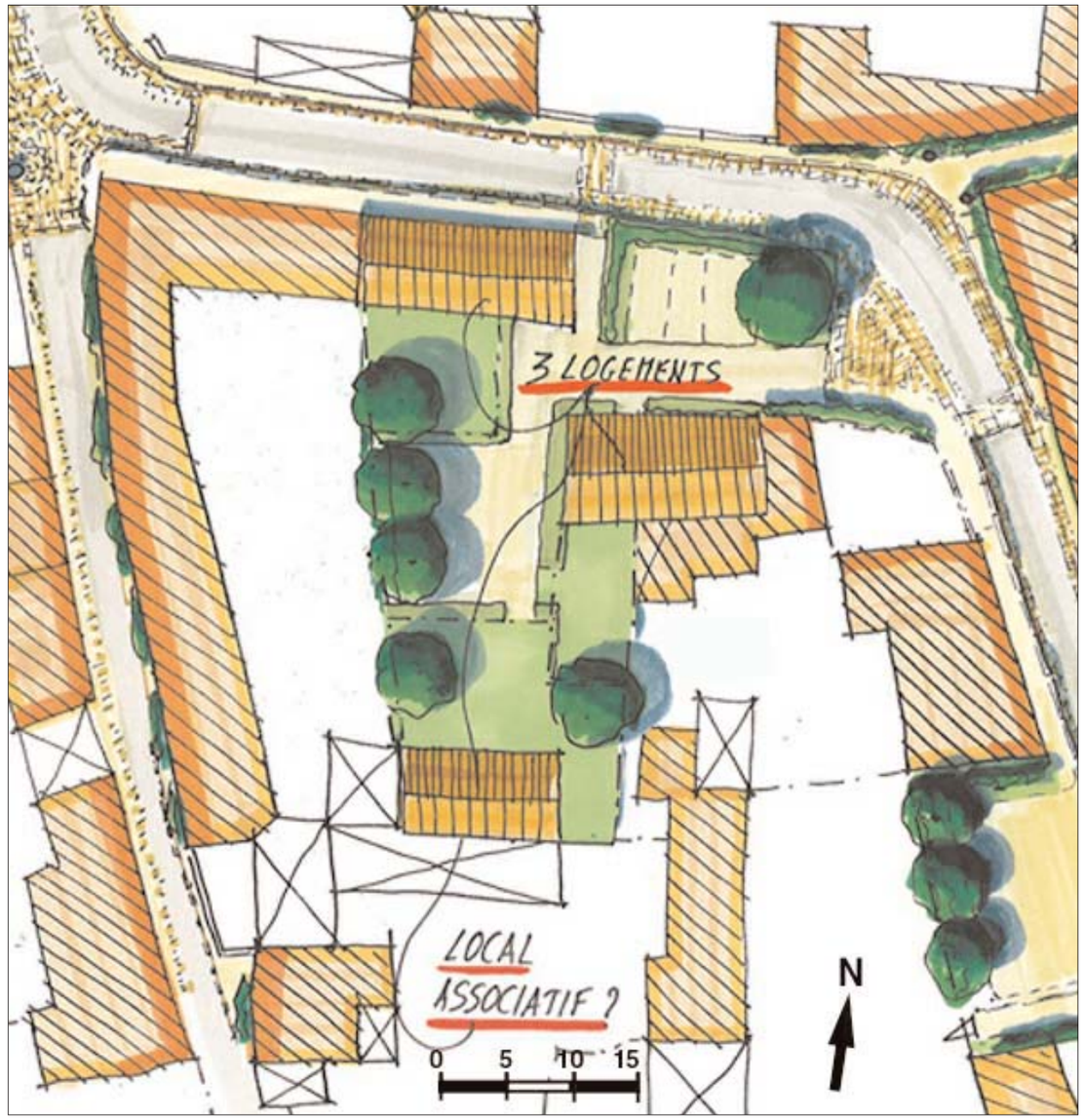

PROPOSITION D'IMPLANTATION

OBJECTIF 4 : MAINTIEN D'UNE POPULATION PERMANENTE

ACTION 22 : ACCUEIL MAÎTRISÉ DES NOUVEAUX SECTEURS D'HABITATION AUX FRANGES DU BOURG

La commune connait peu de mouvements de population ; les constructions neuves y sont peu nombreuses.

Il conviendra de rester vigilant quand au positionnement des nouvelles constructions, notamment par rapport à la préservation des vues sur l'église.
Les nouveaux logements pourraient s'intégrer dans une zone située au Nord du bourg, à proximité église et d'un déplacement très éventuel de la mairie à proximité immédiate (*voir action 23*).

Estimation financière sommaire
(non compris acquisitions foncières)

Action 22 : Accueil maitrisé des nouveaux secteurs d'habitation aux franges du bourg

Non chiffré

ACTION 22 : ACCUEIL MAÎTRISÉ DES NOUVEAUX SECTEURS D'HABITATION AUX FRANGES DU BOURG

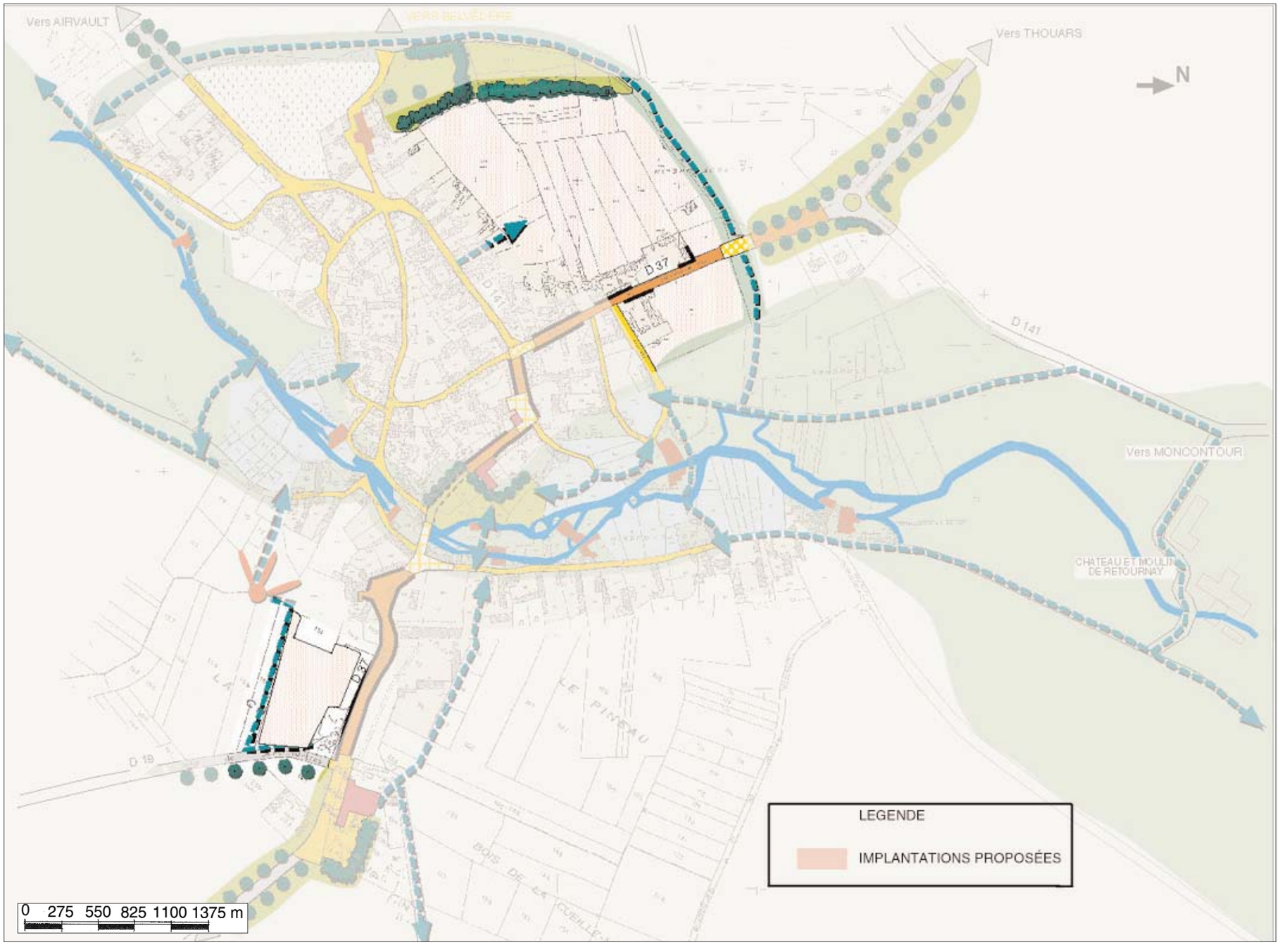

LOCALISATION

ACTION 22 : ACCUEIL MAÎTRISÉ DES NOUVEAUX SECTEURS D'HABITATION AUX FRANGES DU BOURG

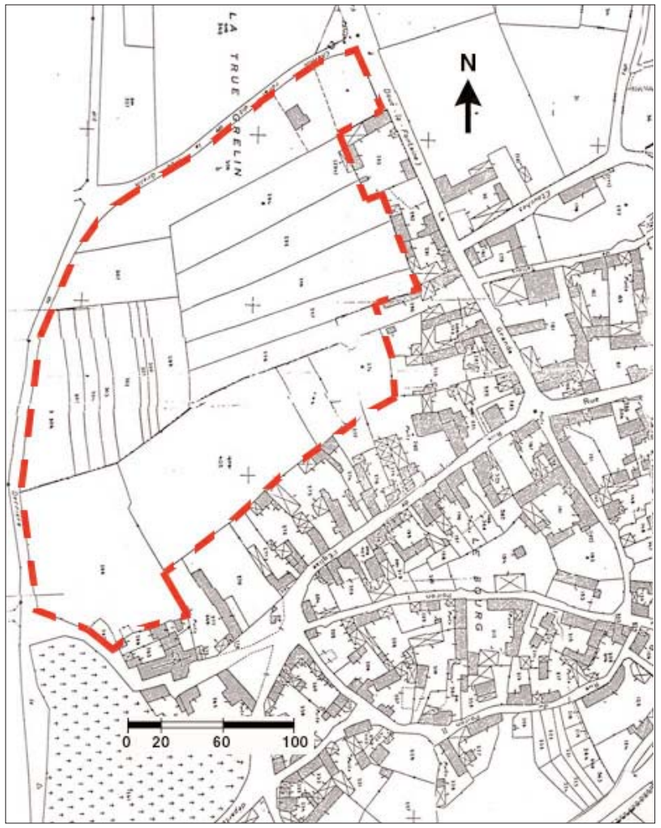

LOCALISATION AU NORD DU BOURG

Un secteur interessant pour compléter le bourg

PROPOSITION D'ORGANISATION

OBJECTIF 4 : MAINTIEN D'UNE POPULATION PERMANENTE

ÉQUIPEMENTS, ACTIVITÉS

ACTION 23 : LES ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS À VALORISER

L'école a été transformée en salle des fêtes mais l'aspect extérieur reste à valoriser. La salle associative, située à proximité de la salle des fêtes, est vétuste.

Deux variantes sont proposées dans le cadre de cette action :
- *variante 1 : la salle associative est rénovée*
- *variante 2 : un nouveau local associatif est aménagé dans un batiment situé à coté de la mairie. Cette variante nécessite l'acquisition d'un batiment privé.*

D'autre part, la mairie est récente. Elle est implantée au coeur du bourg mais à proximité de la D37. Dans un avenir lointain, peut-être conviendrait-il de la déplacer dans un ancien commerce, aux abords de l'église.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 23 : LES ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS À VALORISER

- *Variante 1 : rénovation de la salle de réunion près de la salle des fêtes*

50 m² x 900€/m²	*:*	*45 000 € HT*
TOTAL	***:***	***45 000€ HT***
SOIT	*:*	*295 000 F HT*

- *Variante 2 : un local associatif à proximité de la mairie (hors acquisition)*

80 m² x 1 200€/m²	*:*	*96 000 € HT*
TOTAL	***:***	***96 000€ HT***
SOIT	*:*	*630 000 F HT*

ACTION 23 : LES ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS À VALORISER

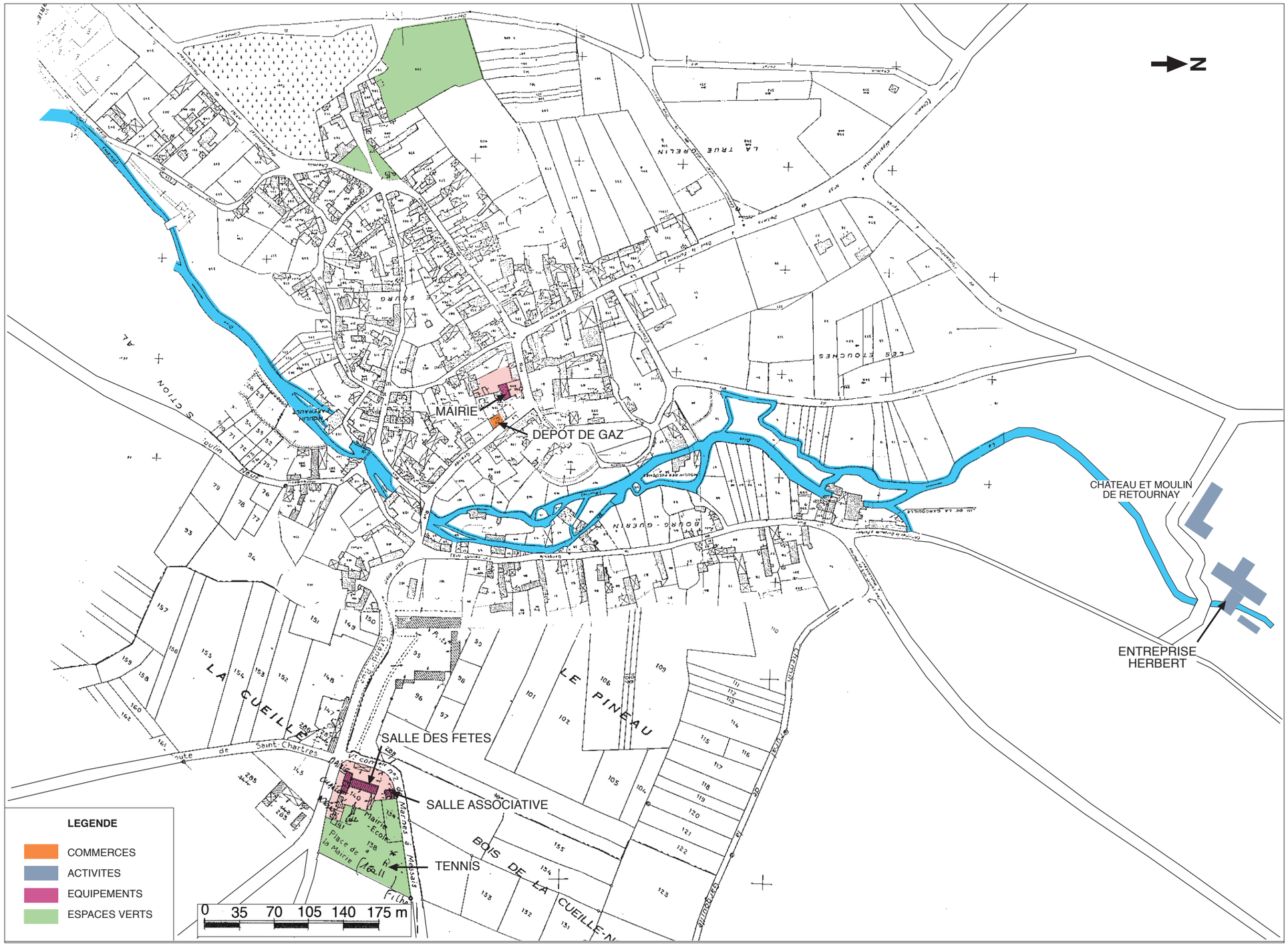

LOCALISATION DES EQUIPEMENTS

ACTION 23 : LES ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS À VALORISER

Les différents équipements publics

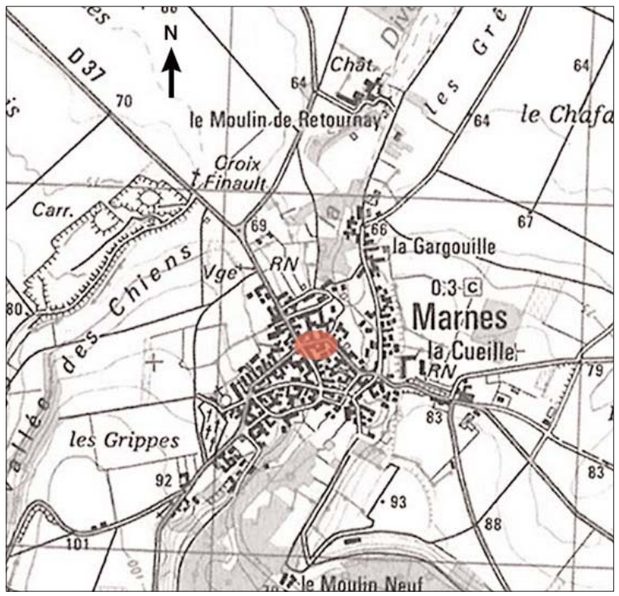

SITUATION

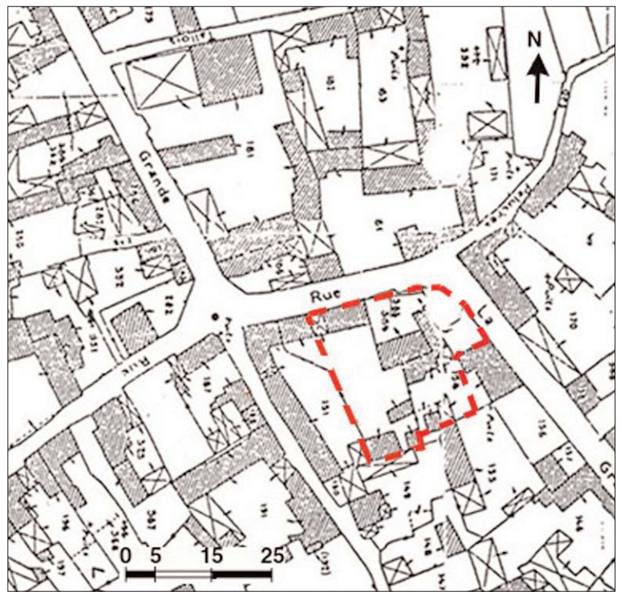

LOCALISATION DE LA MAIRIE

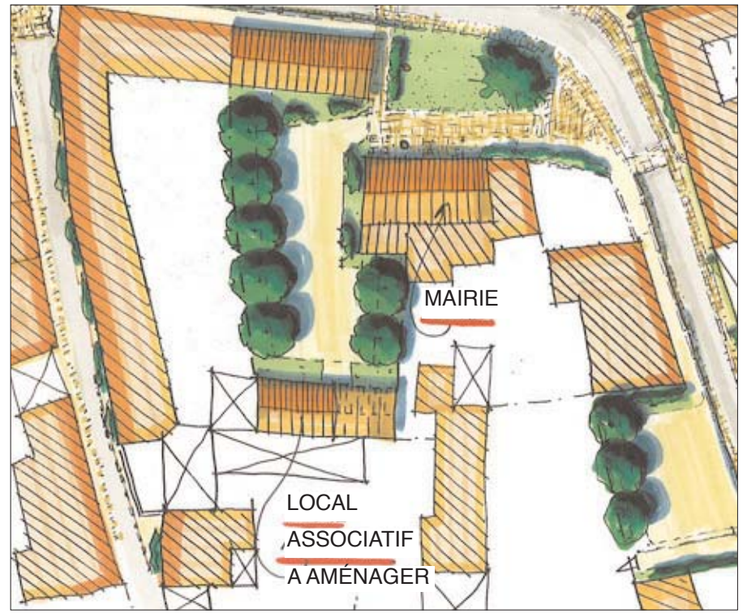

PROPOSITION

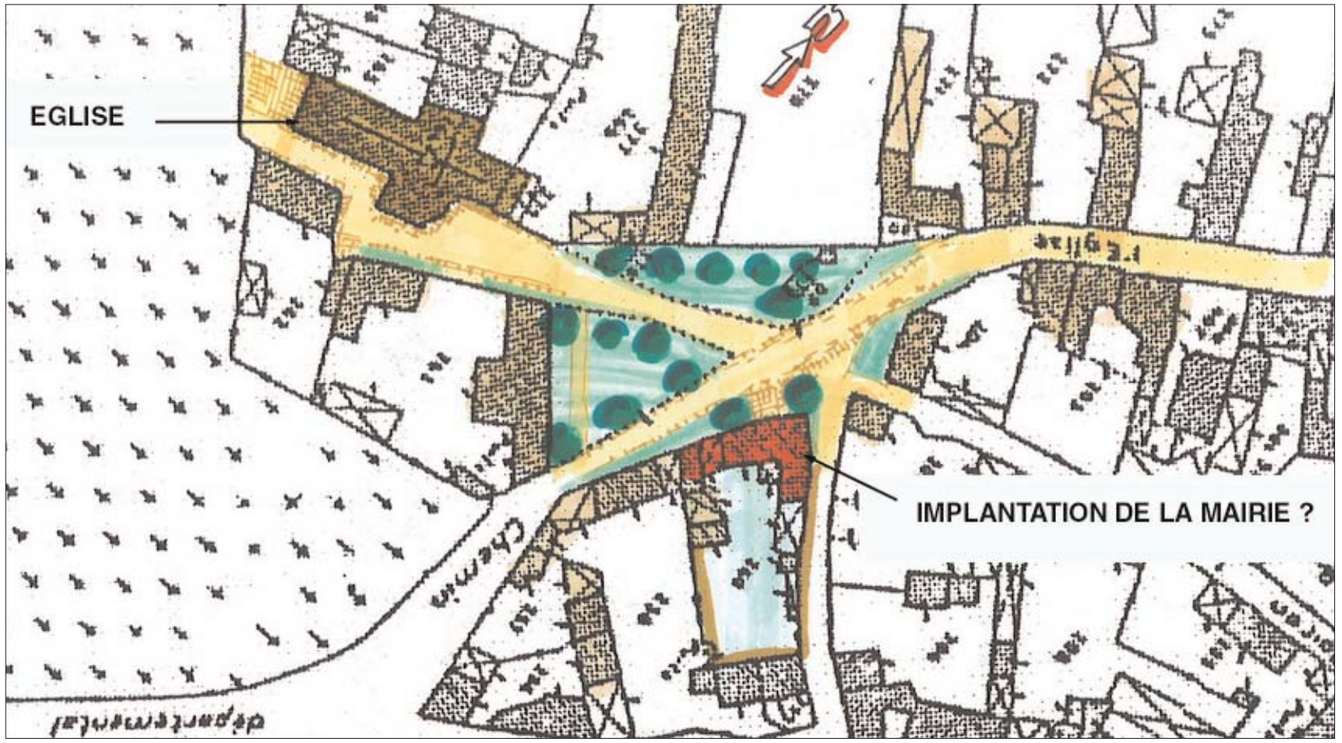

VARIANTE D'IMPLANTATION À LONG TERME DE LA MAIRIE

OBJECTIF 4 : MAINTIEN D'UNE POPULATION PERMANENTE

ACTION 24 : UN MUTIPLE RURAL, BAR ASSOCIATIF

La commune ne possède plus de commerce dans le centre-bourg.
Un multiple rural pourrait permettre de maintenir un minimum de services auprès des habitants. Il pourrait être également associé à un bar associatif qui servirait de lieu de rencontres pour les habitants.
En liaison avec les actions précédentes, ce multiple rural serait implanté à proximité de l'espace-parc.

ESTIMATION FINANCIÈRE SOMMAIRE
(non compris acquisitions foncières)

ACTION 24 : UN MULTIPLE RURAL, BAR ASSOCIATIF

• *Réalisation d'un bar associatif* *80 m² x 1 500€/m²*	:	*120 000 € HT*
TOTAL	***:***	***120 000€ HT***
SOIT	:	*787 000 F HT*

ACTION 24 : UN MULTIPLE RURAL, BAR ASSOCIATIF

Exemple de multiple rural comparable

Exemple de bar associatif comparable en cours de réalisation (Charente 16)

LOCALISATION

Le dernier bar-restaurant fermé

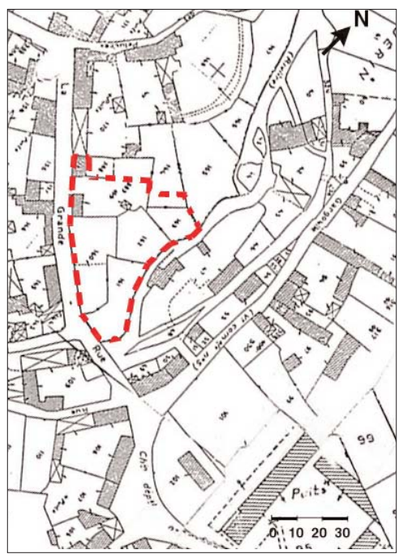

ETAT EXISTANT

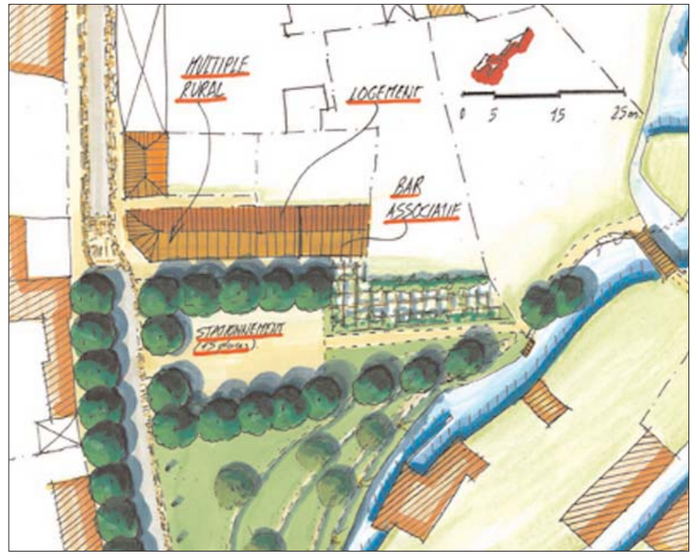

PROPOSITION

4. BILAN FINANCIER - ÉCHÉANCIER

4. BILAN FINANCIER - ÉCHÉANCIER

Le tableau qui suit présente une esquisse de bilan financier afin de permettre aux élus de déterminer et de planifier les différentes actions dans le cadre des capacités d'investissement de la Commune.

Les choix prioritaires resteront à faire par les élus, à partir des différentes actions qui leur paraîtront les plus importantes.

Suivant la capacité annuelle d'investissement de la Commune, (avec l'hypothèse de subventions moyennes de l'ordre de 40 %), et en affectant 50 % de cette capacité aux actions du Plan de Référence, *(le reste étant en général utilisé pour l'entretien de la voirie, des bâtiments, petits travaux, etc…)*, la durée de réalisation du Plan de Référence pourra alors être précisée *(durée en général comprise entre 10 et 15 ans)*.

COMMUNE DE MARNES - PLAN DE RÉFÉRENCE - RÉCAPITULATIF DES ACTIONS		MONTANT DE L'ACTION HT		PARTICIPATIONS FINANCIÈRES SOLLICITABLES HT	RESTE À LA CHARGE DE LA COMMUNE		Actions jugées prioritaires par la Commune
		EUROS	FRANCS	(en pourcentage)	EUROS	FRANCS	
OBJECTIF 1 : MARNES : PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE GATINE ET DU THOUARSAIS							
ACTION 1	UN ESPACE D'ACCUEIL EN PORTE D'ENTRÉE DU TERRITOIRE	123 000€	807 000 F	40%	73 800€	484 200 F	
ACTION 2	DES BELVÉDÈRES	22 500€	148 000 F	40%	13 500€	88 800 F	
ACTION 3	DÉCOUVERTE DE LA FAUNE ET LA FLORE : LE CHEMIN DE SAINT-HILAIRE	10 000€	65 600 F	40%	6 000€	39 360 F	
ACTION 4	MISE EN SCÈNE DE LA BATAILLE DE MONCONTOUR	20 000€	131 000 F	40%	12 000€	78 600 F	
ACTION 5	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE	*NON CHIFFRÉ*					
ACTION 6	UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE	25 000€	164 000 F	40%	15 000€	98 400 F	
OBJECTIF 2 : DÉCOUVERTE DU VILLAGE, UNE TRAVERSÉE CALMÉE ET MAITRISÉE							
ACTION 7	TRAITEMENT DES ENTRÉES	207 000€	1 358 000 F	40%	124 200€	814 800 F	
ACTION 8	SÉCURISATION ET EMBELLISSEMENT DE LA TRAVERSÉE DU BOURG	324 600€	2 129 000 F	40%	194 760€	1 277 400 F	
ACTION 9	RÉALISATION D'UN ESPACE PUBLIC-PARC AU BORD DE LA RIVIÈRE DE LA "DIVE"	260 000€	1 705 000 F	40%	156 000€	1 023 000 F	
ACTION 10	VALORISATION DES ABORDS DE LA MAIRIE	84 000€	551 000 F	40%	50 400€	330 600 F	
ACTION 11	PRINCIPE DE TRAITEMENT DES RUES ET DES RUELLES	615 100€	4 035 000 F	40%	369 060€	2 421 000 F	
ACTION 12	POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE VERT ET MISE EN VALEUR PATRIMONIALE DE L'ÉGLISE	153 800€	1 000 000 F	40%	92 280€	600 000 F	
ACTION 13	ACTIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE PATRIMOINE	8 500€	55 757 F	40%	5 100€	33 454 F	
OBJECTIF 3 : LA VALLÉE DE LA "DIVE", SUPPORT D'UN NOUVEAU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL							
ACTION 14	DES PROMENADES LE LONG DE LA VALLÉE DE LA DIVE (PAYS, CDC...)	*NON CHIFFRÉ*					
ACTION 15	MISE EN PLACE DE BOUCLES PÉDESTRES ENTRE LES PLATEAUX ET LA VALLÉE	87 000€	570 000 F	40%	52 200€	342 000 F	
ACTION 16	VALORISATION DES ÉLÉMENTS LIÉS À L'EAU	15 000€	98 000 F	40%	9 000€	58 800 F	
ACTION 17	RÉNOVATION D'UN MOULIN A EAU : ESPACE D'INTERPRÉTATION SUR LA DIVE	7 500€	49 000 F	40%	4 500€	29 400 F	
ACTION 18	PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT DES JARDINS POTAGERS SUR LA DIVE	10 000€	65 600 F	40%	6 000€	39 360 F	
ACTION 19	DÉVELOPPEMENT DE LA PECHE DANS LA VALLÉE	7 500€	49 000 F	40%	4 500€	29 400 F	
ACTION 20	PROTECTION DES MARAIS DE CHANDALLOUX	*NON CHIFFRÉ*					
OBJECTIF 4 : MAINTIEN D'UNE POPULATION PERMANENTE							
ACTION 21	INCITATION À LA CRÉATION DE LOGEMENTS LOCATIFS	*NON CHIFFRÉ*					
ACTION 22	ACCUEIL MAITRISÉ DES NOUVEAUX SECTEURS D'HABITATION AUX FRANGES DU BOURG	*NON CHIFFRÉ*					
ACTION 23	LES ÉQUIPEMENTS ASSOCIATIFS À VALORISER *Variante 1*	45 000€	295 000 F	40%	27 000€	177 000 F	
	Variante 2	96 000€	630 000 F	40%	57 600€	378 000 F	
ACTION 24	UN MULTIPLE RURAL, BAR ASSOCIATIF	120 000€	787 000 F	40%	72 000€	472 200 F	
	TOTAL HT Variante 1	2 145 500€	14 062 957 F	40%	1 287 300€	8 638 774 F	
	TOTAL HT Variante 2	2 196 500€	14 397 957 F	40%	1 287 300€	8 638 774 F	

Sur 15-20 ans, la capacité d'investissement hors subvention est de 200 000 € dont 50% pour le Plan de Référence soit 100 000 €.
Avec 80% de subventions, la commune a 500 000 € pour les travaux nécessitant le concours de la Commune.
Dans la mesure où ce chiffre est inférieur au montant total indiqué ci-dessus, il appartiendra à la Commune de choisir les actions qu'elle juge prioritaires.

RÉCAPITULATIF FINANCIER

5. CONCLUSION

5. CONCLUSION

Ce Plan de Référence a été l'occasion de déterminer, avec les élus de la Commune de Marnes, une stratégie de développement de leur territoire.
A l'intérieur de celle-ci s'inscrivent les différentes actions à réaliser qui s'articuleront elles mêmes avec les orientations retenues par le Pays.

Les différentes réunions de travail et les réunions publiques ont permis au préalable d'associer largement la population au choix de ces actions.

Il s'agit essentiellement d'affirmer la qualité patrimoniale de la Commune, tout en poursuivant l'effort déjà engagé sur les équipements et le cadre de vie.
Il s'agit également de favoriser le développement local autour de l'attractivité de la Commune.

L'ensemble des actions à engager pour atteindre ces objectifs devrait permettre aux élus de la Commune de Marnes de programmer leurs investissements de façon cohérente en prévoyant au mieux la synergie des actions les unes avec les autres.

Le Plan de Référence a permis de montrer que bien que de petite taille, la commune de Marnes avait de nombreux atouts historiques (*Bataille de Moncontour*), paysagers (nombreux panoramas lointains, vallée de la Dive), bâtis (moulins, murets en pierre, centre-bourg) qu'il s'agit de mettre en valeur pour améliorer le cadre de vie des habitants, pour l'instant peu défiguré.